

PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

Ensemble, agissons pour la haie et l'arbre champêtre, au service de nos territoires

Revue de presse









Prom'Haies est membre fondateur et administrateur de :







11 Allée des Châtaigniers Maison de la Forêt et du Bois 79190 Montalembert Tél : 05 49 07 64 02 www.promhaies.net

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA HAIE ET L'ARBRE CHAMPÊTRE

Revue de presse 2022 115 articles citant Prom'Haies

Abréviations correspondant aux journaux dans lesquels sont parus les articles

A79: Agri 79

B: Bulletin (municipal, associatif...)

CL : Charente Libre CP : Centre Presse

LA-LC: L'Avenir – Le Confolentais

LC: La Concorde

LCN: Le courrier de la Nature (SNPN)

LCO : Le Courrier de l'Ouest

LM: La Montagne

LNR : La Nouvelle République

LVC: La Vie Charentaise

M : Marcelle RL : Réussir Lait SO : Sud-Ouest

U&T: Union & territoires

UD: Unidivers

VOM: VIVANT Open Média

Web 86.info: Web86

Janvier (13 articles)

Janvier : France Relance, le programme "Plantons des haies !" — Arbres à plumes — 24 — B Janvier : Les haies et les espaces verts retrouvent leur place... — Est Charente — 16 — B 13 janvier : Plantation d'une haie avec les écoliers de Léodile-Béra — Lusignan — 86 — LNR 17 janvier : Une nouvelle année riche en projets — Chasseneuil-du-Poitou — 86 — LNR 18 janvier : Plus de 20 km de haies plantées cet hiver en Charente limousine — 16 — CL

19 janvier : Plantation participative – Sainte-Néomaye – 79 – LNR

22 janvier : Un nouveau verger planté par les enfants — Fontaine-le-Comte — 86 — LNR 24 janvier : À Lupsault, une ferme fait la part belle aux fruitiers — Lupsault — 16 — CL

25 janvier : 420 mètres de haies plantées – Chamborand – 23 – LM 26 janvier : Plantation de haies champêtres – Les Fosses – 79 – LNR 27 janvier : Plantation de haies – Saint-Symphorien – 79 – LNR

28 janvier : Trouver la valeur économique des haies bocagères – 79 – A79

29 janvier : Une haie plantée pour la biodiversité – Saint-Loup-Lamairé – 79 – LNR

Février (19 articles)

2 février : Une haie de 240 m, plantation collective – Saint-Symphorien – 79 – LCO 4 février : Belle mobilisation autour de la haie – Saint-Symphorien – 79 – LNR

6 février: "Je plaide pour un écosystème qui favorise la biodiversité" - Chermignac - 17 - SO

7 février : Tous unis pour planter des haies — Chalandray — 86 — LNR 8 février : Une haie le long de l'autoroute — Sainte-Néomaye — 79 — LNR

9 février : On arrive à dix kilomètres de haie plantés par six agriculteurs – Empuré – 16 – CL

9 février : Les écoliers plantent le verger du futur - Montjean - 16 - CL

11 février : 56 arbres fruitiers dans le verger communal – Mauzé-sur-le-Mignon – 79 – LCO

11 février : 200 mètres de haies pour la biodiversité – Sainte-Néomaye – 79 – LCO

- 11 février : 600 m de haies plantées aux Vaseix Verneuil-sur-Vienne 87 U&T
- 12 février : Planter 670 mètres de haies pour de verts pâturages Soudan-Pamproux 79 LNR
- 12 février : Opération plantation pour les écoliers Smarves 86 LNR
- 16 février : Un verger communal planté par les écoliers Brioux-sur-Boutonne 79 LCO
- 19 février: Une formation sur la taille des arbres fruitiers très suivie Saint-Maurice-des-Lions 16 CL
- 22 février : Les écoliers ont planté le verger communal Brioux-sur-Boutonne 79 LC
- 22 février : Inven'Terre permet de mieux connaître la biodiversité Haut Val de Sèvre 79 LNR
- 23 février : "Sauvons les pollinisateurs" Val-du-Mignon 79 LNR
- 23 février : Deux-Sèvres : le calendrier des sorties nature 2022 est disponible ! 79 LNR
- 25 février : Les enfants vont du jardin à l'assiette Saint-Georges-lès-Baillargeaux 86 LNR

Mars (21 articles)

- Mars: Plantation participative: une belle réussite! Saint-Yrieix-sous-Aixe 87 B
- 4 mars : L'école Ferdinand-Buisson a planté des haies Nercillac 16 CL
- 4 mars: Plantation de haies au GAEC des Trognes Soudan 79 LC
- 5 mars: Le plein de plantations aux Jardins de l'Osme Paizay-Naudouin-Embourie 16 CL
- 7 mars: La plantation participative de haies est un succès Dissay 86 CP
- 7 mars: Les enfants plantent une haie de 200 m Buxerolles 86 LNR
- 7 mars: La plantation participative de haies est un succès Dissay 86 LNR
- 8 mars: Des conseils pour apprendre le greffage Fontaine-le-Comte 86 LNR
- 11 mars: Des arbres volés dans le verger communal Mauzé-sur-le-Mignon 79 LCO
- 11 mars: Troc aux plantes de printemps Sainte-Néomaye 79 UD
- 12 mars: Verger: après la plantation, le greffage Brioux-sur-Boutonne 79 LNR
- 12 mars : Une haie pour la Voie Romaine Saint-Georges-lès-Baillargeaux 86 LNR
- 15 mars: Courageux et enthousiastes planteurs de haies Moulidars 16 CL
- 19 mars: Les enfants ont planté plusieurs arbres fruitiers Boivre-la-Vallée 86 LNR
- 22 mars: Une micro-forêt sur le terrain des Dunes Poitiers 86 LNR
- 25 mars : SMABACAB 16 B
- 28 mars: Des haies le long de chemins ruraux: quinze communes s'engagent Chatelleraudais 86 CP
- 28 mars : Quinze communes de Grand Châtellerault vont planter des haies le long de chemins ruraux 86 LNR
- 28 mars: Plantation d'une haie à Fenioux La Crèche 79 LNR
- 29 mars : Un Troc'plantes enrichissant Sainte-Néomaye 79 LNR
- 30 mars: L'action citoyenne des apprentis planteurs Dissay 86 LNR

Avril (8 articles)

- Avril: Actions environnement La Chapelle-Moulière 86 B
- Avril: Les arbres ne comptent pas pour les prunes National RL
- 1 avril : En Deux-Sèvres, les prairies permanentes sont valorisées par un concours Gâtine 79 LCO
- 1 avril : Les écoliers plantent une haie Bonneuil-Matour 86 LNR
- 6 avril: Le verger communal en vitrine Tusson 16 CL
- 18 avril: Les autres dossiers du conseil municipal Saint-Symphorien 79 LCO
- 20 avril : L'inclusion, fil rouge de l'action des élus Échiré 79 LNR
- 22 avril: Troc'plantes à Cherveux le samedi 7 mai Cherveux 79 LCO

Mai (5 articles)

- Mai : Le mot de Jacqueline Ajer France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine B
- 17 mai : La fête de la nature en Val de Péruse célèbre la biodiversité Montjean 16 CL
- 18 mai : Comment utiliser davantage les espèces végétales locales 24 SO
- 22 mai : Des haies pour refaçonner le paysage Gourgé 79 LNR
- 29 mai : Le cormier remarquable de Chamier Azay-le-Brûlé 79 LNR

Juin (6 articles)

- Juin : La commune répond à un projet biodiversité de la Région La Chapelle-Pouilloux 79 B
- 4 juin : Prom'Haies agit pour la biodiversité Dissay 86 LNR
- 8 juin : Balade découverte dimanche Clussais 79 LNR
- 16 juin: Plantations de haies aux Brulis Dissay 86 LNR
- 18 juin : Prom'Haies ne fait pas que promettre Valence 16 CL
- 24 juin : L'école Charles-Rossignol labellisée Plaine d'Argenson 79 LCO

Juillet (4 articles)

1 juillet : Sivom et Prom'Haies à l'ordre du jour – Souvigné – 79 – LCO

7 juillet : Reconstituer les haies dans les champs, une urgence – Marigny – 79 – Marcelle

17 juillet : Le conseil veut protéger les haies – Saint-Martin-de-Bernegoue – 79 – LNR

25 juillet : Un recensement des vergers des particuliers lancé par le Pays de Gâtine – Gâtine – 79 – LNR

Septembre (10 articles)

15 septembre : Des investissements en matière d'urbanisme – Ligugé – 86 – LNR 16 septembre : La poste sera fermée le samedi matin – Saint-Symphorien – 79 – LNR 17 septembre : Le projet de boulangerie se précise – Saint-Symphorien – 79 – LCO

21 septembre : Un atelier bois-énergie dans le cadre du Plan paysage – Montmorillon – 86 – CP

22 septembre : Le développement durable en fête – Prin Deyrançon – 79 – LCO

22 septembre : On parlera développement durable dimanche – Prin Deyrançon – 79 – LNR

26 septembre : L'Eréa félicité par la rectrice – Mignaloux-Beauvoir – 86 – LNR
28 septembre : Trois opérateurs du Fonds pour l'arbre en Deux-Sèvres – 79 – LCO
28 septembre : Près de 500 randonneurs sur les sentiers – Beauvoir – sur-Niort – 79 – LNR

30 septembre : La sécheresse bouscule la gestion des haies – 79 – A79

Octobre (11 articles)

Octobre: Maintenir le patrimoine arboré d'Oroux - Oroux - 79 - LCN

3 octobre : Les subventions ont été votées – Saint-Hilaire-la-Palud – 79 – LNR & LCO 4 octobre : Le Fonds pour l'arbre soutient trois structures deux-sévriennes – 79 – LNR

4 octobre : Prom'Haies : 2,5 millions d'arbres plantés en 33 ans – 79 – LNR 6 octobre : La biodiversité au service de l'agriculture – Brettes – 16 – CL 13 octobre : Des collégiens botanistes au travail – La Crèche – 79 – LNR 19 octobre : La paix prend racine dès le collège – Montmoreau – 16 – CL 21 octobre : À la chasse aux arbres résilients – Haut Val de Sèvre – 79 – LCO

21 octobre : La Charente pousse pour les haies – Brettes – 16 – LVC 27 octobre : Ferme ouverte en agroforesterie – Melle – 79 – UD 29 octobre : Arbres et arbustes identifiés – Lezay – 79 – LCO

Novembre (5 articles)

14 novembre : DE l'utilité de l'arbre dans l'agriculture – Melle – 79 – LNR

14 novembre : Plantation de micro-forêts à La Crèche : les habitants invités à prendre part au projet – La Crèche – 79 – LNR

24 novembre : La plantation réussie d'une haie sera suivie d'une autre – Bernac – 16 – CL

24 novembre : Aux Gouges, on replante les haies ! – Bernac – 16 – LA-LC 28 novembre : Plantation d'une micro-forêt – La Crèche – 79 – UD

Décembre (12 articles)

Décembre : Une réserve faune et flore – Sainte-Néomaye – 79 – B

13 décembre : Un verger communal à planter – Prin Deyrançon – 79 – LNR

14 décembre : Le calendrier inter-associatif des sorties nature & environnement 2023 est en ligne ! – 86 – web86

16 décembre : Verger communal : un premier chantier participatif – Saint-Symphorien – 79 – LCO

16 décembre : Une microforêt participative plantée ce week-end – La Crèche – 79 – LNR

20 décembre : Deux chantiers pour planter des haies - Marigny - 79 - LNR

20 décembre : Plantation de haies à "la Petite Ronde" – Saint-Hilaire-la-Palud – 79 – LNR

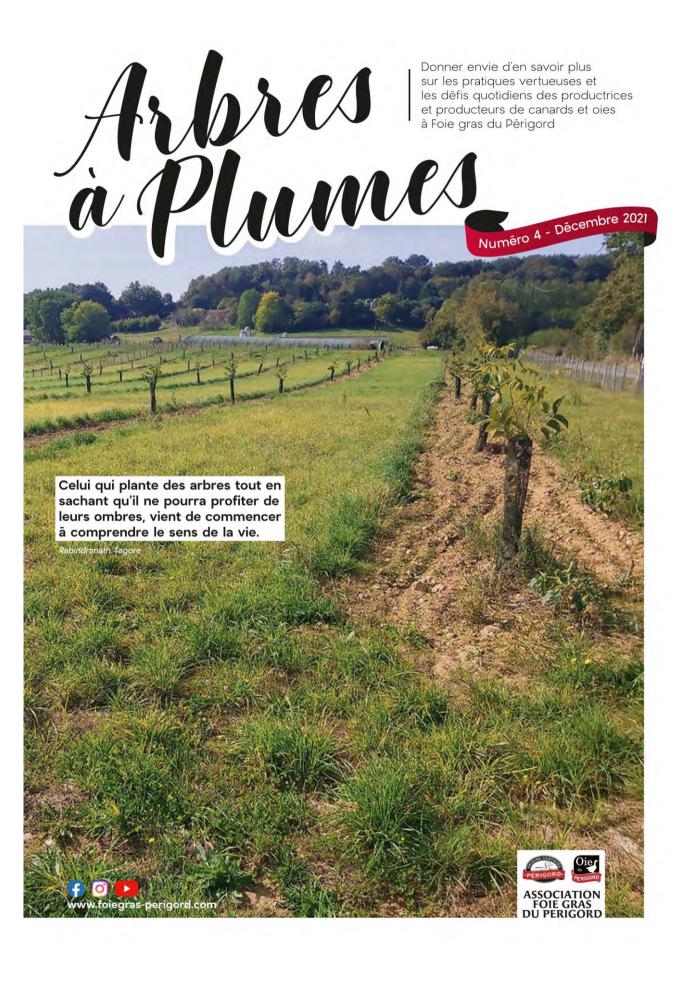
20 décembre : Agroforesterie, quand l'arbre ouvre les champs des possible – Melle – 79 – VOM

21 décembre : Un verger municipal à Mouterre-Silly - Mouterre-Silly - 86 - LNR

23 décembre : Le verger communal prend vie à Prin-Deyrançon – Prin Deyrançon – 79 – LNR

26 décembre : Les enfants de l'école primaire en piste pour créer le verger communal – Souvigné – 79 – LCO

28 décembre : 37 arbres fruitiers anciens mis en terre – Prin Deyrançon – 79 – LCO





Le programme « Plantons des haies ! » annoncé en fanfare par le Président de la République en début d'année 2021, a été doté de 50 millions d'euros de financement au niveau national, dont environ 7 millions sont alloués pour la Nouvelle-Aquitaine.

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intraparcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique. Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer. L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022 dont 1000 km en Nouvelle-Aquitaine.

Plus concrêtement il est prévu 2 volets :

 Un volet « investissement » : financement de projets d'implantation de haies et d'arbres intraparcellaires

 Un volet « accompagnement » : financement d'actions d'accompagnement et d'animation dans les territoires afin de susciter des projets de plantation, faciliter leur montage et leur réalisation et assurer leur cohérence et leur pérennité.

Cette mesure vient renforcer les actions menées dans le cadre du Plan national de développement pour l'agroforesterie 2015-2020, actuellement en cours de renouvellement pour la période 2021-2025.

En Dordogne, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture sont accrédités par la DRAAF pour construire et déposer les dossiers de demande d'aides auprès de la DDTm. Deux appels à projet ont été lancés en 2021 du 1er février au 30 avril pour l'animation amont (destiné aux structures accompagnatrices) puis du 1er juin au 1er novembre pour les investissements.



En fonction des crédits restants suite à cette première phase, le programme pourra être reconduit en 2022.

Ci-contre un exemple de dossier de plantation géré par Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine concernant des haies et des arbres alignés en agroforesterie intraparcellaire au Nord de la zone Périgord en Haute-Vienne limitrophe Dordogne et qui concerne l'aménagement de deux parcours à canards. Ce dossier a été validé par la DRAAF dans le cadre du programme « Plantons des haies! » de France Relance et la prise en charge financière sera proche des 90%.





Ci-dessous. tableau récapitulatif des investissements sur ce projet.

Prix HT	Haies champêtres (800 jeunes plants)	Agroforesterie intraparcellaire (54 scions de un an) Fait par l'exploitant	
Préparation de sol	Fait par l'exploitant		
Achat des plants	914,98€	783,00€	
Plantation	1 976,00€	1 085,00€	
Paillage: broyat de palette	2 788,50€	181,50€	
Grillage ursus 80cm haut	900,00€	240,00€	
Piquet châtaignier	Fait par l'exploitant	Fait par l'exploitant	
Pose du paillage et de la clôture	Fait par l'exploitant	Fait par l'exploitant	

TOTAL du coût du projet	6 579,48€	2 289,50€	
Subvention prēvisionnelle	6 510,00 €	1 716,54 €	
Autofinancement	69,48 €	572,96 €	
% de soutien	99%	75%	1000
44			
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		4 4 4	
West Services			
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	* The second of		-



Charente Limousine

Janvier 2022

Les haies et les espaces verts retrouvent leur place...

Depuis les années 90, l'arbre champêtre et la haie bocagère sont trop lentement reconsidérés. Il a fallu des sols érodés, des inondations, un déclin de la biodiversité, le retour du bois-énergie pour mettre en avant leurs multiples usages. Des réflexions leur donnent même une valeur monétaire ! Parmi les nombreux atouts des arbres et les haies, certains sont quantifiables (ex : production de bois de chauffage et de fruits) et profitent souvent aux propriétaires de ces arbres et de ces haies. Mais ces végétaux jouent de nombreux autres rôles qui relèvent de l'intérêt général (protection des sols. brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité, amélioration de la qualité et de l'écoulement de l'eau, diversification des paysages...).

Ces rôles sont plus difficiles à appréhender et à quantifier et donc plus méconnus. Les arbres et les haies sont incontournables lorsque l'on parle d'agriculture, de production, de qualité et d'écoulement des eaux, de biodiversité, de corridors écologiques, de paysage... Ils sont transversaux en matière de Développement Durable, car ils touchent les domaines économiques, environnementaux et sociaux

Certaines communes ont pris conscience



de la nécessité de s'engager pour la sauvegarde de son patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou culturel. La thématique culturelle et patrimoniale domine, en y associant une notion de partage entre les habitants de la commune. L'idée d'un verger partagé, qui laisse une grande place à des variétés locales, a alors germé. Ces projets présentent à la fois une vocation patrimoniale

(sauvegarde et mise en valeur de variétés fruitières de préférence locales) et une notion de partage entre les habitants. La journée de plantation

permet un bel échange intergénérationnel de tous âges. Ces projets visent à proposer différentes animations autour des fruitiers, que ce soit pour des démonstrations de tailles, de greffes, du partage de boutures et bien évidemment des cueillettes. Le but final est que ce lieu profite à tous ! Le verger permet de bénéficier d'un très bon support pour mettre en valeur notre patrimoine et initier de nombreuses animations autour des arbres. Planter un verger communal, une haie ou un arbre est une illustration du fait que les arbres peuvent être perçus comme une richesse et un patrimoine local par les habitants. Ils sont par ailleurs des traits marquants de nos paysages. Leur mise en valeur passe évidemment par plusieurs leviers, qu'ils soient réglementaires (documents d'urbanisme) ou financiers (aide à la plantation), le principal restant certainement celui de la sensibilisation de la population locale et notamment des plus jeunes.

Le Civam et Prom'Haies, partenaires pour la haie, une saison encore en **Charente Limousine**

Le Centre d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu rural de Charente Limousine (CIVAM) œuvre sur le territoire depuis plus de 13 ans. Cette association regroupe des agriculteurs soucieux de travailler ensemble pour améliorer leur autonomie, tant sur le plan comptable que technique. Ils échangent toute l'année entre pairs ou avec des spécialistes, scientifiques, vétérinaires, sur tous les domaines approchant de près ou de loin au fonctionnement de leur ferme : gestion, travail en équipe, relation avec les consommateurs, communication, élevage, cultures, santé animale, prairies...

Le lien avec les habitants du territoire est de plus en plus fort depuis 2017 avec la tenue de fermes ouvertes, rando'fermes, cafés paysans. C'est dans ce cadre et avec cette idée de préserver le territoire de Charente Limousine qu'ils orientent leur travail. « Préserver le bocage pour maintenir l'élevage, préserver l'élevage et plus généralement l'agriculture paysanne, pour maintenir le bocage », tel pourrait être le slogan du CIVAM.

C'est donc tout naturellement que les liens se sont formés avec l'association Prom'Haies qui œuvre sur tout le territoire de la Nouvelle Aquitaine en faveur de la haie par la plantation d'arbres (haie, agroforesterie, verger...).

Les plantations se sont multipliées en Charente Limousine depuis guelques années, un partenariat plus fort entre les deux associations s'est signé en 2020. Il se poursuit encore aujourd'hui pour assurer conjointement la saison de plantation à venir.

Gaëlle Moreau, technicienne au CIVAM et David Olliveau, technicien à Prom'Haies Nouvelle Aquitaine seront présents tout l'hiver sur le territoire pour assurer le suivi des projets de plantations financés via le plan de relance ou le département de la Charente.

Pour tous renseignements sur les plantations, contactez le CIVAM par mail charentelimousine@civam.org



Quelques chiffres : Km de haies à planter en Charente limousine cet hiver: 7,9km

Linéaire d'arbres à planter en agroforesterie en Charente limousine cet hiver: 2,7km

Les élus communautaires de La Rochefoucauld les portes du Périgord ont planché sur les espaces verts de demain. Une soixantaine d'élus de la CDC ont débattu de la gestion des espaces verts et de la végétation, à l'aube de la loi bannissant les produits phytosanitaires. Pour appliquer cette mesure, il faut reconnaître qu'il faudra obligatoirement plus de temps pour entretenir les trottoirs et l'ancien cimetière. Plusieurs questions se posent : comment mettre plus de verdure dans les espaces publics ? Quelle place pour le végétal dans nos bourgs ? Comment introduire davantage de biodiversité ? Quel type d'entretien privilégier pour respecter la loi interdisant en juillet 2022 l'usage des phytosanitaires ? Comment anticiper les réactions des habitants ?

De ce débat, il en est ressorti que le principal n'est pas de s'attaquer au changement climatique, mais de s'y adapter. Un regard repris par le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement qui conseille les collectivités. C'est l'élaboration du PLU qui a changé le regard de chacun, reconnaissent certains élus. Certes, il faut avoir une volonté esthétique, écologique et de bien-être, mais il y a un revers non négligeable, la nécessité de revoir la végétalisation, de s'adapter selon le lieu et surtout ne pas oublier le temps à passer pour l'entretien, cela implique donc que tout le monde adhère à ce concept. Les nouvelles créations doivent être adaptées aux nouvelles règles de végétalisation. Certains élus misent sur la plantation de haie et d'arbres fruitiers, d'autre sur le fait de semer des graines de fleurs et d'impliquer la population dans cette démarche. Ce changement passe par un effort citoyen

et une communication régulière. Semer des graines pour faire germer la prise de conscience, voilà ce que pourrait être leur devise. Les projets vont même jusqu'à la création d'une mare pour attirer batraciens et libellules. La communauté de communes qui a relancé le programme TEN (Territoire engagé pour la nature), sous la houlette de Patrick Borie, maire de Marthon et vice-président chargé du développement durable. Il s'agit de jardiner la rue en végétalisant les pieds de murs et en organisant des animations publiques et ludiques. Une nouvelle réunion est prévue en février.

Les plantations en Est Charente

Plusieurs bénévoles ont planté une cinquantaine d'arbres fruitiers dans la prairie communale de Marillac, à cette occasion, la sénatrice et conseillère départementale Nicole Bonnefoy est venue leur donner main forte.

Cette première action pourrait être suivie d'autre puisqu'il est prévu de planter 350 mètres linéaires de haies pour protéger la biodiversité, puis repenser l'aménagement du cimetière pour le végétaliser davantage... Lors de la journée citoyenne initiée par la commune de La Rochette et dans le cadre du budget participatif 2020 du département, soutenu par l'association « Les Charmilles », un verger conservatoire d'arbres fruitiers a été planté. Au total ce seront plus de 56 arbres qui ont été installés sur le terrain communal, parmi eux 9 cerisiers. À Montrollet, ce seront 50 nouveaux arbres qui viendront rejoindre le verger solidaire. Une action soutenue par Prom'haies.

Parmi les arbres, on y retrouvera noisetier, plaqueminier (ou arbre à kakis), ils seront plantés à proximité du plan d'eau. Ce projet fait suite à la plantation d'une vingtaine d'arbres fruitiers. Cette plantation ne sera pas la dernière puisque la municipalité projette l'acquisition de deux hectares de terrains. Autour de ces vergers, il est prévu plusieurs ateliers. Un projet soutenu par la population qui a parrainé ces plantations. À Chasseneuil, une haie de plus de 650 mètres a été plantée au « chemin des ânes ». Cette plantation comporte différents arbres, dont des églantiers et des néfliers, afin de protéger la biodiversité. L'opération, en partenariat avec la fédération de chasse de la Charente qui offrait les plants, s'effectuait dans le cadre du budget participatif 2020. À Confolens, la municipalité avec le soutien du Cetef (Centre d'étude technique environnemental et forestier) a choisi de remettre l'arbre au cœur de la commune. Dans un premier temps, un inventaire des haies a été fait, ce qui a mené à un projet bocager, une première plantation a eu lieu par des élus et des bénévoles devant l'école Pierre et Marie Curie et derrière l'église SaintBarthélémy pour remplacer ceux qui avaient brûlés. D'autres plantations sont prévues dans la ville.



Vienne – Lusignan

13/01/2022

Plantation d'une haie avec les écoliers de Léodile-Béra



Les jeunes planteurs au travail. © Photo NR

Mardi 11 janvier, les élèves de CE1 et CE2 de l'école Léodile-Béra de Lusignan sont venus planter arbres et arbustes pour prolonger la haie débutée l'année dernière lors de la journée citoyenne. Ce projet a été mené par la commune de Lusignan, en partenariat avec l'association Prom'haies et a été soutenu financièrement par Grand Poitiers et la Région Nouvelle-Aquitaine. Les enfants ont d'abord suivi les explications d'Élodie Roumégou, animatrice de Prom' haies, sur le rôle des haies et les méthodes de plantation.

Ils sont ensuite venus, accompagnés par les enseignants, des parents et des agents communaux, pour procéder aux différentes phases de plantation : mise en place d'engrais naturel, plantation et paillage des plants. Trois lignes d'essences locales ont été installées, composées de grands arbres, d'arbres moyens et d'arbustes sur une bande de terre de 150 m qui avait été préparée par des agriculteurs et les agents de la commune.



Vienne – Chasseneuil-du-Poitou 17/01/2022

Une nouvelle année riche en projets

Pour la deuxième année consécutive, Claude Eidelstein, le maire de Chasseneuil, n'a pu présenter ses vœux à la population. Une frustation légitime dans la mesure où 2022 sera une année riche avec la concrétisation de travaux en cours et les démarrages de nouveaux projets. Le maire est revenu sur l'année écoulée avec notamment la réouverture en octobre du Moulin d'Anguitard (lire notre article du 8 octobre 2021) : « Après plus de deux ans et demi de travaux, les associations culturelles ont pu se réapproprier ce lieu. De l'avis de tous, cette réhabilitation est une réussite et cela complète l'offre culturelle avec la Quintaine et la médiathèque... » On peut également noter la réalisation de deux pistes cyclables, la création d'un parking spécifique pour le personnel du groupe scolaire, le réaménagement du rond-point d'Aquitaine, la création et amélioration d'espaces paysagers et la mise en place d'un atelier langage des signes au relais d'assistance maternelle. Mais place désormais à 2022, une année active comme le souligne Claude Eidelstein: « L'actualité pour les prochains mois va être dense avec en juin l'achèvement de la réhabilitation de la piscine avec notamment un espace ludique pour les petits. Autres grands projets de la commune, la nouvelle halle de tennis avec le début de la procédure du concours d'architecture pour un début des travaux à l'automne, et la réfection du gymnase du groupe scolaire, notamment l'isolation thermique pour de meilleures économies d'énergie... Enfin la création d'un giratoire à l'intersection de la rue de Vert et la D20C après la livraison de la nouvelle station d'épuration (en juin)...»

Chasseneuil, croisement des investissements

D'autres réalisations ont été listées : installation de toilettes publiques (parc du Clos et place de l'Église), continuité de l'équipement en vidéo surveillance, installation de la fibre noire (réseau de communication interne) avec une gestion intégrée du réseau de chauffage. Côté nature, inventaire des zones humides (Vienne Nature), poursuite des plantations de haies (Prom'haies), réaménagement de la Pièce des Cards, étude de faisabilité pour la création d'une base de canoë-kayak. Enfin, Claude Eidelstein se réjouit des investissements sur sa commune de Grand Poitiers avec la station d'épuration, du Département avec l'Arena et le parc du Futuroscope II et de la Région avec l'institut de formation culinaire et services Joël-Robuchon en lieu et place de l'ancien lycée de Grand-Pont.



Charente Limousine

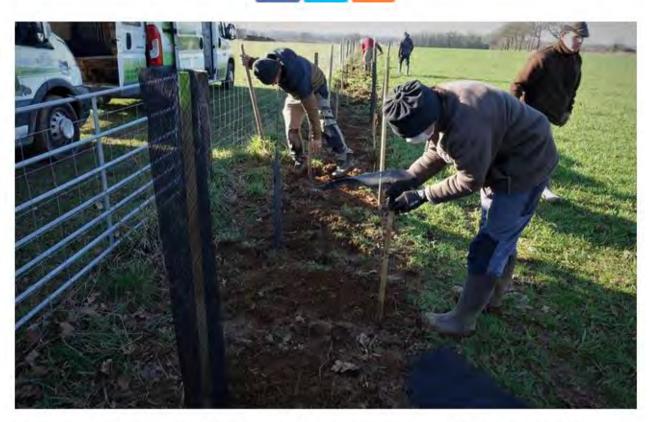
18/01/2022

PLUS DE 20 KM DE HAIES PLANTÉES CET **HIVER EN CHARENTE LIMOUSINE**









La plantation de la haie à Alloue a débuté mercredi et doit se poursuivre jusqu'en début de semaine prochaine. Photo F.B.



Deux-Sèvres – Sainte-Néomaye

19/01/2022

> Plantation participative.

Samedi 29 janvier de 9 h à 12 h. Rendez-vous aux ateliers municipaux (près de l'entreprise Dallerit) pour participer à la plantation de 700 m de haie champêtre. Samuel Fichet, de l'association Prom'Haies, sera présent pour encadrer le chantier et répondre aux questions. Apporter son matériel: pelles-bêches, fourches-bêches, pelles de jardinage, prévoir tenue adaptée avec imperméable, bottes et gants. Renseignements et inscriptions, mairie de Sainte-Néomaye, tél. 05.49.25.57.13.



Vienne - Fontaine-le-Comte

22/01/2022

Un nouveau verger planté par les enfants



Quelques notions théoriques données par Élodie Roumégou. © Photo NR

Un rassemblement a eu lieu mercredi 19 janvier, organisé par l'association Prom'haies en lien avec le service des espaces verts de la commune de Fontaine-le-Comte. Élodie Roumégou et Théo Le Marchand (de l'association), Jean-Charles Mekki (responsables des jardiniers de la commune) et ses collègues avaient donné rendez-vous aux enfants de l'accueil de loisirs pour participer à la plantation d'arbres fruitiers.

Cette opération entre dans le cadre de l'appel à projets Nature et transition de la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers portant tous les dossiers déposés par les communes. Ce mercredi, près du bassin d'orage bordant la N10 en bas de la rue de la Feuille, et après quelques notions théoriques sur les arbres et la meilleure façon de les mettre en terre, les enfants ont procédé à la plantation de noyers, pruniers, pommiers, cerisiers et poiriers : creusement des trous, mise en place du pralinage pour alimenter les racines et de la protection des troncs puis rebouchage et tassage de la terre. Les responsables de cette action tiennent à remercier un agriculteur fontenois, Jacques Dubin, qui a donné le fumier nécessaire à la réalisation du pralinage.



Charente - Lupsault

24/01/2022

À Lupsault, une ferme fait la part belle aux fruitiers

- Les écoliers d'Aigre ont participé à la plantation de 30 arbres fruitiers vendredi
- L'amorce d'un projet ambitieux de verger de sauvegarde sur l'exploitation des Forest.

Chine AUCHER

The spaces party class. C treadle par et un puerte. marger des fraits agént ! » Execut et un disper comerciales de CE2 ile Firele Marc Mouder d'Aigre devront quand mirror sitendre quelques senim pour récoltar le firuit de leurs efficits : set arbiro tintitiers plantiti tundredi speis-midt dans le tameur de Sallert & Lapsoutt, me la ferme familiale des Roest. » L'ist De more de notre projet de verger de someganic peur préserver du turichis annimore et kandire de frac tion is ne rejusted Marie-Claim Fraivet, qui a reça le comp de maind'une treataine d'adoltes en plusdes fuelliers, adherents desciuratus Histoire du Pore d'Algre et Mémoire framère des Charentes notamisent, performe dis

project.

of your report associated plor inrespect the mesogenile, multiple
Christian Delaylan, de Miraniafrantière. Orbit de l'association à
Next Aulais la Chapelle.

comple sprint active pair variety. Cited twin shagships, you can do monpole mode gol. On a classes to dee purigreffin (ignorma adapti) au breun. rahalm a Conne le poster -months beaches upo my coffegue Roger Desix not yet team do planter, « en laiment le collet un eyrom do sol « Din romeile pri-rieux pour les confeex aution. Dise store on province and rates claus. le caulie de metre programme on surpaces recording developpeswell distable et pingraphie, wa ligate four cooriginante funbelle Propellin. Les obrers sont d'instant plies countries spor for previous most determinents according to the provide a

Unperiget ambitions spal va de pauavec la réstauration en course d'une maion d'authoriten troisprofile, en reine thepass des menérs » L'is famment grous and



lan CC2 per l'Insile Misre Messeller d'Algre ant siste à plasser sinne fruitiers versiteell agrès exel, sur le Verse faccilisée

aver du (hauter hauf qui petturites de aborier fer freite et d'organiter de au matuais et l'apprense aux de greffes, la toille, la fobble ton de perform la toille, la fobble ton de performance de maile Matie-Claire florest, à l'unitative de la prepet, qui veul en folie un resul de parlage de commonier, a une donte sont largue classes de tons qui threadirent en him over Monace frestelle de Charcente, Charcette Nature et la Lique de provincian des charactes.

Un système d'arresage

Sur place, our runs de \$0.000 litters récupère les auux de plande la toirure, toisdle gor des parscus plus revolutiques alimenteruns en districte de penages et le lates que un l'arrange. Un demand prochème « Liven » parAvec le verger de sauvegarde, nous

sauvegarde, nous nou ettaquons au deuxième volet de protection de la biodiversité locale.

the houseous of plants of quality claim is passed, sevent Martin-Chien Popust, Inchestate the militar, qui tables Gif-suc-Vietta, on région participant, on on sipone. On aimst pas franciscos de plantation pour amort correctivament à lan character amort correctivament à lan plantations, c'est une vieille.

Les plantations, éval une virillebietaite de famille déresarque 2 y a trente aux not la femue des Pravet, « aver l'eige de ple rélabilitée la brillimente » Découré en Misse, un consider écologique foir aims le lleur entire ins box-Liquissilt er la nère barrie, usird : à lan de luiter plantes nece fisible de Lassociation Fronte Third et le soutien flumeier de

- chrec le treger de su prior residuality and a colet de presention de la b ste locale », glisse Marie-Cuire fraest, attacher à faire envire may were not all, it lives are the on news, Around Porol, pay un-bedager zetalt es 200 dass ir hourg de Lapunit qui cultive on his ice speliger. St face starm she for ferrose functions will Sand presenting alle da vier dance has wife figure : je comman 30 sigolosio optiones of rigins parabolis qui obsochesti discheres puer e lastaller. Il faut Gentleer In Armen a table female respectment the femousement +



Creuse – Chamborand

25/01/2022

420 mètres de haies plantées



Salariés et bénévoles ont planté 560 jeunes arbres et arbustes. © Droits réservés

Chamborand. Plantation de haie. Une journée de plantation de haie s'est déroulée sur l'exploitation de Justine Suire, à Puybeaumas, commune de Chamborand, où 560 jeunes poiriers sauvages, sureaux noirs, aubépines, érables champêtres, houx, merisiers et autres cornouillers ont été plantés par les propriétaires, ainsi que des salariés et des bénévoles du CAUE et du CPIE des Pays creusois, afin de protéger les cultures et accroître localement la biodiversité.

Cette plantation s'inscrit dans le cadre du projet « Vers une gestion durable des haies de la Creuse » (*) ayant pour objectif de mieux connaître l'état du bocage creusois, les pratiques de gestion et d'apporter des solutions assurant sa pérennité. Certains des agriculteurs et collectivités rencontrées ont souhaité planter de nouvelles haies bocagères et pour cela, le projet a reçu le soutien du Fonds pour l'Arbre, permettant de financer la plantation de 2.000 plants bocagers, répartis sur six chantiers de plantation. Trois autres chantiers de plantation sont d'ores et déjà prévus en ce début d'année, à Saint-Georges-la-Pouge, Guéret et Saint-Fiel.

(*) Ce projet est porté par le CPIE des Pays creusois, le CAUE de la Creuse, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries.



Deux-Sèvres – Les Fosses

26/01/2022

> Plantation de haies champêtres. Ce jeudi 27 janvier, plantation de deux haies de 800 m linéaires par la municipalité, en collaboration avec l'association Prom'haies, l'Apieee de Chizé, l'Aica Secondigné-Les Fosses, la fédération départementale de la chasse et le conseil départemental. Plantation ouverte à tous, toute la journée, même pour une heure ou deux. Rendez-vous à 9 h 30 sur le parking de la salle des fêtes pour se rendre sur le site. Participation des enfants de l'école de Vaubalier jeudi après-midi. Poursuite de la plantation samedi 12 février à 9 h. Rendez-vous au parking du dépôt de cailloux, au carrefour de Marigny, direction le Puy des Fosses. Plus d'informations auprès de la mairie.



Deux-Sèvres – Saint-Symphorien

27/01/2022

> Plantation de haies.

Samedi 29 janvier de 9 h à 12 h 30, organisée par Parlons en, en partenariat avec Prom Haies, Terre de liens, Niort Agglo, sur les terrains de Thierry Mouchard. Chantier participatif citoyen ouvert à tous. Apporter son matériel. Renseignements au 06.51.90.49.02 ou 06.65.70.38.34.



AGROFORESTERIE Régulière et selon quelques règles de bon sens, l'exploitation des haies présente des atouts : production de bois de chauffe et de paillage... Entre le temps et l'argent dépensés et les bénéfices obtenus, un équilibre est à trouver.

Trouver la valeur économique des haies bocagères

ire que les agriculteurs ont un trésor dans leurs haies, ce serait poussé: « Il y en a eu beaucoup de supprimées, pour faire passer des engins et économiser en temps et carburant », retrace Steve Gentil, éleveur de bovins à Mazières-en-Gâtine. Sur la ferme où il travaille avec son père, quelques haies ont été enlevées en travers des parcelles de cultures, mais le linéaire total restant est compris entre 70 et 100 km: « Ça permet la contention des animaux et l'ombre pour le pâturage tournant, et ça tient les rives en bord de cours d'eau », argumente-t-il. Toutefois, leur entretien n'est pas anodin: « Il faut compter environ 100 heures par an sur la tailleuse à haies, renseigne l'éleveur. Si nous le faisions faire par une entreprise, ça représenterait 6000 € ».

Le bois, énergie multi-usages

Steve et son père Jean-Paul ont cherché quoi faire de leurs haies, en plus du traditionnel bois de chauffe provenant de l'exploitation forestière de celles-ci. Dès 2004, ils passent au déchiquetage pour alimenter quatre chaudières (deux de leur famille et deux de clients). « On fait venir deux fois par an la Cuma Défis du Bocage pour déchiqueter le bois des coupes qu'on a réalisées pendant l'hiver. Cela représente près de 420 €/h mais



Steve Gentil et son père Jean-Paul entretiennent un linéaire de haies compris entre 70 et 100 km. De quoi y consacrer une centaine d'heures par an, ou 6 000 euros. Mais le produit de ce broyage atterrit en partie au pied de leur cheptel.

rien que la vente du bois pour les chaudières amortit cette prestation ».

Concernant les rameaux, interdits d'être brûlés, les Gentil avaient l'habitude de les déchiqueter avant de les épandre. « On s'est dit, dès 2013, que ça vaudrait le coût de les passer d'abord sous les animaux », se souviennent le père et le fils qui, depuis l'année dernière, consacrent désormais 500 m³ de leur bois déchiqueté pour pailler leurs stabulations de 1000 m² et 800 m². Avec une couche de 15 cm au départ, puis de 5 à 10 cm tous les dix jours, les deux éleveurs sont

satisfaits et leurs vaches aussi: il y a moins d'humidité et de surchauffe qu'avec de la paille et ils ont trouvé le moyen d'installer facilement les copeaux dans les cases à l'aide de l'épandeur.

Le fumier obtenu présente quant à lui une belle décomposition: « il y a même des œufs de fourmi, souligne Jean-Paul, féru d'agronomie. Reste à valider sa valeur d'amendement pour les prairies. On est sur de la cellulose qui restitue du carbone mais qui a besoin d'azote pour se dégrader. On n'a pas encore assez de recul pour déterminer la plus-value ».

Demande

L'entretien des haies et la valorisation du bois déchiqueté aui en découle séduisent de nius en nius d'agriculteurs. Pour preuve, plusieurs centaines de Cuma adhérentes à la Cuma du Bocage font appel à ce service chaque année. La vente de déchiqueteuses se développe également à titre

Structurer une filière et répondre aux besoins

L'intérêt pour les usages du bois déchiqueté ne fait plus de doute: près de 450 adhérents de la Cuma Défis du Bocage (www. cuma-defidubocage.fr) font appel à cette prestation chaque année et les demandes sont à la hausse « Notre déchiqueteuse a un débit de chantier de 70 à 80 m3/h, évoque Christophe Courilleau, président de la Cuma du Bocage. En un passage, un adhérent peut être tranquille pour deux ans ». Les entreprises forestières ne font pas de l'ombre au marché des haies car leurs engins, trop gros, sont faits pour les terrains de forêts et non pour des parcelles agricoles, qu'ils abîmeraient. Certains agriculteurs ont investi dans une déchiqueteuse et trouvent dans la vente de bois déchiqueté (pour le chauffage, le paillage d'animaux ou de cultures) un nouveau débouché

Pour les Gentil, il manque une volonté politique pour faire émerger une vraie filière: « Plus de collectivités pourraient installer des chaudières qui fonctionnent au bois déchiqueté. Côté agricole, on pourrait imaginer des groupements ou des lieux de stockage mutualisés où chacun apporterait son bois pour répondre aux besoins des clients ».

CHLOÉ POITAU chloe.poitau@agri79.fr

GESTION DE LA RESSOURCE

Entretenir pour durer

utrefois, les baux formalisaient une période de neuf ans entre deux chantiers d'exploitation de bois de chauffe dans les haies. Aujourd'hui, il n'y a plus de fréquence indiquée mais l'association Prom'haies préconise entre quinze et vingt-cinq ans: « Trop souvent broyée ou coupée trop rase, une haie va mourir plus vite. Mais trop peu exploitée, si des branches dépassent pendant quarante ans, elle risque de s'abîmer aussi par le vieillissement des

arbres. Tout est affaire de régularité », présente Samuel Fichet, technicien Prom'haies. L'entretien courant, lui, peut se faire tous les ans mais dans le respect des dates (interdit entre le 1er avril et le 31 juillet), et en privilégiant les coupes latérales, laissant le sommet de la haie intact. « L'idéal est que la haie fasse au moins 1,50 m de largeur pour garder son rôle d'ombrage, de brise-vent et de refuge aux auxiliaires des cultures, qui chassent les ravageurs », continue-t-il.

Son association accompagne les projets de replantation de haies: montage de dossier de demande d'aide, conseils pour la localisation de la haie et les essences à choisir, selon les objectifs recherchés et la typologie du terrain... « Il vaut mieux s'y prendre au printemps pour l'automne, le temps de tout étudier », conseille Samuel Fichet, Pour ceux qui sont déjà rompus à l'exercice, il reste encore quelques semaines pour planter cet hiver, avant le retour du printemps.



Deux-Sèvres - Saint-Loup-Lamairé

29/01/2022

Une haie plantée pour la biodiversité



Les élèves de la MFR participent aux plantations de haies.

A l'initiative de la municipalité, une haie a été plantée par les élèves de la classe de première GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) de la Maison familiale rurale de Saint-Loup-sur-Thouet, en bordure d'une voie communale près de « Naide »,

à Saint-Loup-Lamairé. Sur une longueur de 130 mètres, quelque 180 arbustes d'aubépines, fusains, cornouillers, néfliers, prunelliers et troènes, fournis par l'association Prom'haies de Montalembert, ont été plantés entre quelques chênes, cormiers et alisiers.

« Il s'agit de recréer de la biodiversité pour les insectes, oiseaux et autres batraciens et reconstituer nos paysages de haies bocagères qui ont disparu. D'autres plantations de ce type suivront », promet l'adjoint, Dominique Barreau.



Deux-Sèvres – Saint-Symphorien

02/02/2022

Une haie de 240 m, plantation collective

Dans le cadre du plan de relance «
Plantons des haies en NouvelleAquitaine », un chantier participatif a été organisé samedi sur un
terrain exploité par Thierry Mouchard (ferme de La Solive), dont la
CAN est propriétaire ; il pratique
ici de l'élevage. Le remembrement
est passé dans ces anciens vignobles entre 1955 et 1975, qui a transformé un parcellaire morcelé en
vastes propriétés ; les haies ont été
arrachées!

Une trentaine de bénévoles se sont déplacés. Parmi eux, de nombreux élus, dont le maire Fabrice Barreault, et Séverine Vachon, conseillère départementale en charge du développement durable, des Parcs naturels régionaux et des Espaces naturels sensibles, « car cette action entre dans un projet de territoire : la réduction de carbone 30 % en 2030, neutralité en 2050 » précise-t-elle. Cette opération s'appuie sur des partenaires : Terres de liens qui a installé l'agriculteur, l'association Parlons-en, responsable de la communication et la logistique.

La haie bocagère de 240 m sera un se retrouv véritable brise-vent, constituera ensemble, c un corridor ecologique, et abritera Toperation.



Une trentaine de bénévoles à pied d'œuvre.

de nombreuses espèces animales. Prom Haies fournit les plants. Selon Céline Lasalle, technicienne, « la haie sera composée de plusieurs essences d'arbres (érable champêtre, fruitiers greffés), d'arbustes (aubépines, noisetiers), et de buissons (cornouillers, fusains) disposés en strates. Le paillage est fait de lin; il étouffe les mauvaises herbes.»

Ce chantier solidaire est un évènement durant lequel des bénévoles se retrouvent pour travailler ensemble, dimmuant le coût de l'opération.



Deux-Sèvres - Saint-Symphorien

04/02/2022

Belle mobilisation autour de la haie

Plusieurs dizaines de bénévoles ont répondu présents pour participer au chantier participatif de plantation de haie à Saint-Symphorien. Une grande chaîne s'est formée pour en venir à cette action dont les propriétés et avantages ne sont plus à prouver. Samuel Fichet, technicien à Prom'haies, s'est occupé du dossier technique suite au Plan de relance en Nouvelle-Aquitaine et Céline Lasalle, assistante technique chez Prom'haies, a géré la mise en terre des 300 arbres, buissons ou arbustes, sur une longueur d'environ 250 m, et dirigé les opérations. Le terrain est exploité par Thierry Mouchard, qui a été aidé par Terre de



Les élus encouragent vivement ce genre d'initiatives pour la sauvegarde de la biodiversité.

liens, représenté par Éric Bedin, pour s'installer à la ferme de La Solive il y a quelques années. Les terres de la nouvelle haie appartiennent à la Can, dans le cadre des compensations agricoles dues à la commune. L'association Parlons-en a organisé la matinée de plantation et a convié les élus départementaux Anne-Sophie Guichet et Olivier Poirault, ainsi que Séverine Vachon et Florent Simmonet de la Can, ainsi que le maire, Fabrice Barreault, qui n'ont pas hésité à chausser les bottes pour prêter mainforte à ce travail d'équipe.



Charente-Maritime – Chermignac

06/02/2022



La néo-fermière Vanessa Follet a récemment planté 90 arbres fruitiers. o u

« Je plaide pour un écosystème qui favorise la biodiversité »

À 43 ans, Vanessa Follet a décidé de s'installer en agriculture biologique près de Saintes. Elle a planté un verger et va élever des poules pondeuses en agroforesterie. Rencontre

ci comme ailleurs - et Chermignac, aux portes de Saintes, n'y fait pas exception-, le nombre d'exploitations agricoles a fondu comme neige au soleil. L'après-guerre et les Trente Glorieuses, la bonne odeur du foin coupé, les étables garnies de vaches laitières, les sacs de blé montés sur l'épaule dans le grenier, les papillons des prairies, les innombrables hi-rondelles dans le ciel se sont éloignés. Au fil d'un temps rythmé par la productivité, la

mécanisation, la chimie...
Il y a quelques années, la mu-nicipalité de Chermignac avait eu la bonne idée de fixer sur la pellicule d'un film les fermes encore existantes dans la commune, neuf au total. Une ode, en quelque sorte, aux acteurs essentiels que sont les paysans.

Chermignac dénombre aujourd'hui une nouvelle ferme. Elle se situe à portée de vue des imposants silos saintais de la coopérative Océalia, au bout de l'allée du Plaud, hameau situé au milieu de parcelles cultivées et de bois taillis. C'est là que Vanessa Follet, une Normande de 43 ans, en couple avec Marc, peintre en bâtiment, a posé ses

L'objectif de la Ferme d'Isia est d'utiliser uniquement des traitements naturels à base de plantes

Cette ex-fonctionnaire dans le domaine de la protection de l'environnement, une fois son Brevet de technicien supérieur en poche, a décidé de s'installer en agriculture biologique. Elle a ainsi créé la Ferme d'Isia. L'idée la taraudait depuis un moment. L'intérêt qu'elle porte à l'agricul-ture va de pair avec sa volonté de préserver la planète. « Je plaide pour un écosystème qui favorise la biodiversité », indique-t-

Une partie des trois hectares de la propriété est d'ores et déjà occupée par un verger naissant. Les 90 jeunes fruitiers (cerisiers, pommiers, pruniers...) qui le composent ont été plantés fin janvier avec l'aide du mouvement mondial WWOOFing, qui vise à reconnecter les hommes et les femmes à la terre en participant bénévolement à des pratiques agricoles biologiques. L'agricultrice chermignacaise a profité également d'une aide financière pour l'achat des scions de fruitiers auprès de l'association deux-sévrienne Prom'Haies (50 % de la facture).

Au printemps, la parcelle arborée accueillera un premier lot de poules pondeuses. À terme, 250 lohmann caquetteront sous les branches. Les œufs que pondront les gallinacés seront proposés à la vente en circuit court.

Haie champêtre

La néo-fermière a à cœur de développer un écosystème équilibré. À son arrivée à Chermignac, en 2020, elle a planté une haie champêtre. L'objectif de la Ferme d'Isia est d'utiliser uniquement des traitements natuproposer un produit goûteux, sain et respectueux de l'environ-nement. « L'idée est de planter l'an prochain, à titre expérimental, des fruitiers résistant au changement climatique : plaqueminiers, néfliers du Japon, abricotiers...»

Pour l'heure, et en attendant les premiers paniers de fruits, Vanessa Follet va cultiver des légumes et des plantes aromatiques. « Pour les futurs fruits, dans trois ans, j'aimerais travailler avec les magasins Biocoop et les cantines scolaires par le biais des collectivités locales », indique la future produc-

Olivier Bertrand



Vienne – Chalandray

07/02/2022

Vienne: tous unis pour planter des haies



Les haies, symboles du maintien de la biodiversité, mettent tout le monde d'accord. © Photo NR

Quel dossier parvient à mettre d'accord chasseurs et protecteurs des oiseaux et de la biodiversité ? Celui de la plantation de haies qui, dans la Vienne, fait l'unanimité.

En matière de justice, il y a La Haye et sa cour pénale internationale, implantée aux Pays-Bas. Et en matière d'environnement, pour mettre tout le monde d'accord, il y a la haie. Car si on se divise sur les énergies renouvelables ou sur la place du vélo, le sujet de ces « structures végétales linéaires associant arbres, arbustes et arbrisseaux, sous-arbrisseaux et autres plantes indigènes » (1) réunit un large consensus, des chasseurs aux protecteurs des oiseaux en passant par les agriculteurs. « Ce n'est qu'au bout de quinze à vingt ans qu'on peut en mesurer l'impact » Même si pendant des années elles ont été arrachées pour cause de remembrement, les haies sont remises aujourd'hui à l'honneur. Et c'est d'ailleurs à cause de ces remembrements saccageurs qu'est née <u>l'association</u> <u>Prom'haies</u> en 1989. « Des gens se sont réunis pour les sauver, historicise Vincent Laffitte, technicien chargé d'études à Prom'haies et référent pour la Vienne. Ils ont commencé à montrer comment les haies étaient importantes pour le paysage, la qualité de l'eau, du sol, la sauvegarde de la biodiversité. »

Dans la Vienne, l'association, réellement active depuis 2006, a contribué à la réimplantation de 250 km de haies, au rythme de 15 à 20 par an. L'association intervient auprès de divers candidats en tant que conseillers. En 2021, 86 porteurs de projet ont été aidés : 41 agriculteurs, 26 particuliers et 19 collectivités. Derrière cet acteur historique, d'autres ont fait leur entrée sur ce « marché » porteur.

Au premier rang desquels la fédération des chasseurs de la Vienne, qui, depuis les années 1990, accompagne ses adhérents, propriétaires de parcelles privées ou sur des territoires de chasse, pour l'implantation de 4 à 6 km de haies par an.

L'effet du plan de relance Mais l'effet attendu n'est qu'à long terme. « Ce n'est qu'au bout de quinze à vingt ans qu'on peut en mesurer l'impact », tempère Caroline Cailly, chargée de mission à la fédération de chasse de la Vienne.

Comme pour Prom'haies qui touchera cette année plus de cent porteurs de projet, le plan de relance mis en place par l'État suite à la crise sanitaire donne un coup d'accélérateur aux replantations. La fédération des chasseurs et la chambre d'agriculture en bénéficient pour mener différentes actions au travers d'un partenariat qui suscite un bel engouement (*lire ci-dessous*).

« On a des demandes toutes les semaines », confirme Aurélie Delmas, en charge du dossier à la chambre d'agriculture. Avec des intérêts divers. « Les éleveurs y voient la possibilité de donner de l'ombre aux animaux, les cultivateurs des brisants (2) sur les grandes cultures et l'apport d'auxiliaires de culture (3) qui limitent les intrants. » Le retour d'un bon sens un peu perdu ? « Les agriculteurs s'adaptent à la demande de la société. Avant, il fallait produire, aujourd'hui, on leur demande de la qualité. » « De quoi faire » Sans oublier le plan arbres du conseil départemental et les actions spécifiques de communes ou communautés de communes, la Ligue de protection des oiseaux plante aussi sa graine, avec 5 km par an pour une dizaine d'agriculteurs, même si ce n'est qu'une action parmi d'autres que sont la pose de nichoirs ou la restauration de mares.

Et le tout en bonne intelligence. « On a chacun notre façon de faire mais on a tous le même objectif, souligne Louis Person, de la LPO. On se transmet les contacts les uns les autres, il y a de quoi faire pour tous. » Néanmoins, et même si le plan de relance améliore l'existant, la situation est toujours précaire. Encore trop d'arrachages « Ça ne suffit pas à compenser les multiples arrachages, déplore Vincent Laffitte, mais cela montre la prise de conscience des différents acteurs. Encore aujourd'hui, il y a trop d'arrachages, ou d'entretien très dur, avec des coupes trop radicales, qui empêchent la biodiversité de revenir. Les intentions publiques vont dans le bon sens mais les habitudes ont la vie dure. On perd encore des haies aujourd'hui, c'est le grand drame de la haie, l'opinion publique y est favorable mais pour ceux qui en ont chez eux, qui ont été éduqués au remembrement, c'est moins évident. »

(1) Définition Wikipédia. (2) Qui permettent notamment de protéger les cultures du vent. (3) Tels que les abeilles mais aussi les carabes, les syrphes, les araignées, les chysopes.

à chaud

« La disparition des haies, on va la payer »

À la tête d'un troupeau de chèvres de racine poitevine qui a bien failli disparaître, Émilien Retailleau, éleveur à Chalandray, est un militant de la biodiversité. « La disparition des haies, on va finir par le payer un jour ou l'autre », lâche-t-il. Alors, quand il a récupéré une nouvelle parcelle de 5 hectares à côté de sa ferme, l'idée a vite germé de la couper par une haie tout en la séparant de celle du voisin. Au total, 500 mètres de chênes, merisiers, frênes, érables, charmes, épines noires, troènes, sureau, mûrier, etc. ont été financés par la fédération des chasseurs dans le cadre du plan de relance (voir cidessus).

Une opération menée samedi matin par une vingtaine de personnes au premier rang desquels Paul Boutin, le président de l'association de chasse locale. « C'est bien de montrer qu'on n'est pas que là pour prélever des animaux », assure-t-il sous l'œil de la maire Nathalie Peltier. « C'est un beau projet », se réjouit-elle, évoquant ces replantations auxquelles ont été associés les enfants du centre de loisirs. Car ce sont surtout eux qui bénéficieront de nouvel environnement : tous en sont conscients, il faudra attendre quelques années avant d'en mesurer les avantages. Ils étaient une vingtaine de bénévoles à s'être rassemblés pour replanter des haies samedi à Chalandray.



Deux-Sèvres - Sainte-Néomave

08/02/2022

Une haie le long de l'autoroute

Chantier participatif de plantation d'une haie le long de l'autoroute dans la zone d'activités.

l'appel de la municipalité, une vingtaine de personnes, adultes, enfants, habitants de Sainte-Néomaye et des villages alentours se sont retrouvées dès 9 h, samedi 29 janvier, dans la zone d'activités de Sainte-Néomaye, pour la plantation d'une haie d'environ 200 m, sur un coteau le long de l'autoroute. Samuel Fichet, de l'association Prom-Haies, était présent pour encadrer le chantier: « Sur ce terrain calcaire, nous fournissons des essences résistantes à la sécheresse: chêne pubescent, merisier, orme résistant, érable champêtre, charme, aubépine,

noisetier, prunelier, églantier et fruitiers sauvages. Ce sont des arbres et arbustes intéressants pour la faune. » Le maire, Roger Largeaud, explique: « Les agents de la commune et une équipe d'agents de l'AISM (Association intermédiaire du Saint-Maixentais) termineront la plantation. Cette haie et celle aui borde le lotissement des Fontenelles, plantée mi-décembre, font partie des 700 m linéaires plantés cette année dans le cadre du projet Nature et transition, qui se poursuivra jusqu'en 2023. La Région participe à hauteur de 90.000 € sur un coût global de 140.000 €. »



Charente - Empuré

09/02/2022



Les étudiants du lycée Bujault de Melle s'organisent sur le chantier de plantation de haies.

Photo CL

EMPURÉ

On arrive à dix kilomètres de haie plantés par six agriculteurs

a plaine de Villefagnan a vu des kilomètres de haies arrachées lors du remembrement. Des agriculteurs se mobilisent pour replanter. Mercredi dernier c'était le 10° kilomètre. Six agriculteurs (1) du secteur ont créé le GIEE (2) «Le paysage agricole au service de l'agroécologie», lequel, depuis plus de 5 ans, mène des actions avec pour objectif le développement durable. Des couverts végétaux sur bandes enherbées et des haies champêtres ont été implantés en lien avec la Chambre d'agriculture, la Fédération des chasseurs, le Smacab et Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine. En cinq ans, l'appui financier du département de la Charente, à hauteur de 80 %, a permis à ces agriculteurs de planter 10 km de haie. « Ces plantations ont pour objectif de reconstituer le maillage

bocager, indique Louis Boulenger technicien à Prom'Haies, Cela permet de protéger les cultures grâce à l'effet brise-vent, favoriser les cultures et l'accueil d'une faune auxiliaire des cultures, dont les pollinisateurs, et d'améliorer le paysage, créer de l'ombrage. »

La semaine dernière, la plantation s'est déroulée toute la journée chez Dominique Richard à Empuré. Cette opération a permis de dépasser la barre des 10 kilomètres plantés. Une vingtaine d'étudiants du lycée agricole de Melle, en première année de BT-SA gestion et protection de la nature (BTSA GPN), sont venus planter en terre charentaise. L'association Prom'haies fournit les plants (espèces locales) et gère le dossier.

Le chantier du jour concernait un kilomètre de haie : 410 m de haie

haute sur trois rangs en bordure du Bief naissant, 330 m de haie arbustive double près de la ferme du Moulin rouge, et 360 m de haie buissonnante simple en bordure de RD 740. L'ensemble se situe en zone Natura 2000 de la plaine de Villefagnan au nord du bourg de Brettes.

Pascal BAUDOUIN

(1) Alain Rodier est céréalier à Brettes, comme Lionel Gallais et David Flaud, Dominique Richard est céréalier à Empuré, Eric Chauvigné exploite en polyculture à Paizay-Naudouin mixant céréales et veaux de boucherie, Jean-Yves Couturier exploite 80 ha de céréales à Villefagnan.

(2) GIEE : groupement favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et des objectifs environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local.



Charente - Montjean

09/02/2022

Les écoliers plantent le verger du futur

es écoliers de l'école de Montjean (RPI Bernac-Montjean) ont planté jeudi un verger. Le verger se situe au démarrage d'un sentier de randonnée qui descend dans la vallée de la Péruse à partir du Jardin des Sens. Les municipalités de Montjean et Londigny œuvrent en commun à donner un attrait touristique à cette balade. « La commune a reçu en don de la part de Robert Mougon cette parcelle de 900 m², expose Pascal Barret, maire de Montjean. Nous avons décidé d'en faire un verger avec l'aide de Prom'Haies, les volontaires, et les écoliers. »

Vincent Laffitte, conseiller municipal à Montjean, et technicien à Prom'Haies est intervenu en classe le matin pour parler du verger, entre autres de son rôle. des essences, de son histoire, des fruits, des animaux, et de son évolution face au réchauffement climatique. « Nous appellerons le nouveau verger le verger du futur, souligne le technicien. Il est planté par des enfants, et il se compose d'espèces françaises adaptées réchauffement climatique comme l'amandier agricole, le grenadier, le pistachier, et un arbre surprenant, le feijoa (1). » Dans



L'argile est collante mais les planteurs sont costauds.

Photo CI

l'ancien verger c'étaient plutôt des pruniers, cerisiers, pommiers. Quant à la haie arbustive elle aligne tout autour du verger des charmes, troènes, fusains, du sureau et du cornouiller. L'aprèsmidi, à tour de rôle, les deux classes se sont succédé sur le chantier, puis celle des CP au CE1 puis celle des CE2 au CM2.

« Ce sera un lieu accueillant pour les gens, convient Pascal Barret. Et pourquoi pas un site Terra Aventura attractif lié au sentier de randonnée. On va installer une ruche dans le verger et un panneau informatif. » Le coût de l'opération est de 2.000€. Elle est financée à hauteur de 500€ pour la commune en fonds propre et 1.300€ venant de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse d'épargne. L'aide technique est apportée par l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine qui a son siège à Montalembert.

(1) Le Feijoa ou goyavier du Brésil est un arbuste plein de surprises. Un fruit aux allures de petit avocat, un goût entre l'ananas, la fraise et la goyave, des feuilles persistantes et un joli port buissonnant.



Deux-Sèvres – Mauzé-sur-le-Mignon

11/02/2022

56 arbres fruitiers dans le verger communal

En mai 2021, le verger communal avait été inauguré avec une plantation symbolique des huit premiers arbres fruitiers. Jeudi dernier, avec l'appui du Fonds de dotation Archimbaud pour l'Homme et la Forêt, représenté par Constance Gauvreau, et l'association Prom'haies, représentée par Carole Malherbe, la municipalité a procédé à la plantation de 56 arbres.

Ce verger contribuera à la sauvegarde de variétés fruitières anciennes, favorisera les pollinisateurs sauvages et domestiques, tout en créant une dynamique communale autour d'un projet collectif. Les élèves de CM2 de l'école élémentaire, accompagnés de M. Crenner, le directeur, participaient à cette plantation. Un travail sur la place des végétaux dans la biodiversité avait été effectué en amont avec les écoliers. Les agents communaux avaient préparé le terrain en creusant les trous destinés à recevoir les jeunes plants.

Les essences retenues sont essentiellement locales, et pour la plupart, des variétés anciennes et rustiques, dévoilait Patrick Raballand, adjoint qui pilotait l'opération. Cette arborisation fait partie d'un projet global visant à créer une ceinture plétonne et cycliste autour de la ville. À noter que l'allée centrale est interdite aux véhicules. À terme, nous prévoyons d'aménager un espace avec tables de pique-nique et une gloriette ».

Le financement de 900 ca été assuré par le Fonds Archimbaud et la Région. Entretien et taille seront effectués par Prom'haies.



".es élèves de CM2 ont participé à la plantation.



Deux-Sèvres – Sainte-Néomaye

11/02/2022

200 mètres de haies pour la biodiversité

Samedi 29 janvier, une plantation participative s'est déroulée le long de l'autoroute, sur la zone artisanale de la commune.

Une vingtaine de personnes s'est rassemblée pour une plantation de haie : 200 m ont ainsi été plantés sur un coteau, près de l'autoroute. « Ces 200 m de haie et celle qui borde le quartier des Fontenel-



De nombreuses essences locales ont été plantées.

les font partie des 700 m plantés cette année dans le cadre du projet Nature et Transition. Ce projet se terminera en 2023, pour un coût global de 140 000 e pour lequel la Région Nouvelle-Aquitaine participe à hauteur de 99 000 e « explique le maire Roger Largeaud.

Pour aider à cette plantation, les habitants présents ont reçu aide et conseils de Samuel Fichet, technicien agroforestier à l'association Prom-Haies : « Nous sommes sur un terrain calcaire. Il nous faut privilégier des essences locales résistantes à la sécheresse : chêne pubescent, merisier, orme qui résiste à la maladie, érable, charme, mais aussi aubépine, noisetier, prunellier, églantier et fruitiers sauvages qui fourniront des fruits à la faune. »

 Pour finir cette plantation, les agents de la commune seront aidés par une équipe d'agents de l'Association intermédiaire du Saint-Maixentais pour une durée d'une semaine « conclut Roger Largeaud.



Haute-Vienne – Verneuil-sur-Vienne (Lycée agricole des Vaseix)

11/02/2022

150 JEUNES DU LYCÉE AGRICOLE DES VASEIX ONT PARTICIPÉ, POUR LA DEUXIÈME ANNÉE, À UNE JOURNÉE DE PLANTATIONS DE HAIES. UN CHANTIER ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION PROM'HAIES.

600 M DE HAIES PLANTÉES AUX VASEIX

Dans une ambiance humide mais bon enfant, près de 150 jeunes du lycée des Vaseix étaient sur le pied de guerre sur leur exploitation de porcs cul noir, jeudi 3 février. L'excitation de travailler tous ensemble était à son comble, pour le plus grand bonheur des oreilles des enseignants. Ces élèves en production agricole et en aménagement ont poursuivi le travail amorcé l'année précédente, la plantation de 600 m de haies. « Avec les 200 mètres plantés l'année dernière, on n'est pas loin du kilomètre », précise David Olliveau, technicien à l'association Prom'Haies. Cette association néoaquitaine sensibilise à l'importance des haies

et des arbres champêtres et accompagne la mise œuvre des plantations. Ici, aux Vaseix, l'objectif était « de ramener de l'ombrage pour les bêtes et couper des vents d'Ouest », pour favoriser le bien-être animal, explique Olivier Mathieu. enseignant en agronomie. Le projet est parti d'une réflexion « sur le patrimoine arboré et de comment produire autrement. Les haies peuvent ainsi faire partie intégrante des systèmes agricoles d'aujourd'hui pour faire face au changement climatique », ajoute Olivier Mathieu. Un tournant d'autant plus important à prendre que « l'exploitation agricole des Vaseix est un peu une vitrine, il faut montrer la voie », renchérit



📈 150 jeunes du lycée agricole des Vaseix ont planté 600 m de haies jeudi 3 février. (Ph. Sandra Driollet)

UN RÉEL BESOIN

L'association Prom'Haies développe de plus en plus de projets en Haute-Vienne. « Nous travaillons sur le département depuis 2, 3 ans », précise David Olliveau. L'association a réalisé des chantiers sur Saint-Junien, Saint-Priest-Ligoure, Saint-Yrieix-la-Perche, le Vigen, Rochechouart... L'équipe de techniciens agroforestiers évolue sur six départements et « nous n'avons pas le temps de démarcher les récalcitrants, nous avons déjà du mal à faire face aux demandes », conclut David Olliveau.

Céline Thibault, enseignante en aménagement au lycée des Vaseix.

Le rôle multiple des haies

Merisier, poirier, chêne chevelu, mûrier blanc et noir, érable champêtre... toute sorte de variétés d'arbres ont été plantées. Une diversité intéressante pour la qualité « du

bol alimentaire des animaux », souligne David Olliveau. Par exemple « nous avons planté des chênes du Portugal et de Hongrie qui sont adaptés à des conditions plus rudes que chez nous et dont les glands sont utilisés pour l'engraissement des cochons », explique le technicien. Ce complément associé à celui des arbres frui-

tiers présente un atout pour l'atelier de transformation du lycée qui pourra mieux valoriser les bêtes. Les haies sont aussi « un enjeu de paysage », ajoute Céline Thibault. Elles présentent en somme des intérêts multiples, c'est ce que défend Prom'Haies.

SANDRA DRIOLLET



Deux-Sèvres – Soudan-Pamproux

12/02/2022

Planter 670 mètres de haies pour de verts pâturages

Dans le cadre d'un chantier participatif où tout le monde sera bienvenu, Prom'haies va planter lundi 670 mètres de haie à Soudan-Pamproux.

undi, si le cœur vous en dit et que le temps vous le permet, vous pour-rez chausser vos bottes et aller planter quelque 900 plants qui composeront 670 mètres de haies du côté de Soudan-Pamproux, sur les terres du Gacc des Trognes. À la manœuvre, l'association Prom'haies (1).

« Hélène Braconnier élève des chèvres et son associée Audrey Philippe s'est installée pour faire de la transformation », explique Samuel Fichet, le directeur de l'association. Pour gagner en autonomie fourragère et aussi pour pouvoir passer la ferme en bio, elles louent des parcelles supplémentaires.

« Les arbres et les haies vont devenir indispensables »

« On va y faire pousser de la luzerne, on va remplacer le trèfle par le sainfoin qui est très riche pour les chèvres, il se faisait beaucoup dans la région et on l'a un peu oublié; c'est dommage parce qu'il a de la vertu médicinale pour les animaux... C'est plus intéressant que de faire venir des tourteaux de soja! » Et c'est pour protéger ces futurs

pâturages que les associées, sensibles à la préservation de l'environnement, ont fait appel à Prom'haies pour reconstituer, avec l'accord des propriétaires, des haies autour de ces terres. « On est sur des terres calcaires et superficielles, on va planter beaucoup d'érables, champêtres et de Montpellier, des chênes pubescents plutôt résistants aux chaleurs, un peu d'amandiers, de noisetiers, de fruits sauvages... Et, pour le sous-bois, des cor-

nouillers et des troènes



Planter une haie est un acte d'avenir... sachant que sa vertu première (faire revenir les auxiliaires des cultures) n'apparaît qu'au bout de cinq ans.

Mais à quoi sert de planter des haies ?

D'abord à compenser. « Il faudrait commencer par arrêter de couper celles qui existent ! », rappelle Samuel Fichet qui constate que les coupes sont de plus en plus agressives. « Les entretiens sont souvent brutaux et dégradants ; à la longue, ça fragilise la haie et ça finit par la tuer. »

D'abord, les haies ont un rôle de protection: elles protègent les animaux d'élevage contre le vent et la chaleur: « Quand on sait qu'on va devoir affronter de plus en plus d'épisodes caniculaires, les arbres et les haies vont devenir indispensables. » On a ainsi mesuré que les rendements des troupeaux peuvent augmenter jusqu'à 20 % quand les animaux ont de l'ombre naturelle. Les bosquets leur ser-

vent de garde-manger: dans un parcours en plein air par exemple, les volailles peuvent picorer les insectes attirés par la haie ou les baies qui y poussent.

Auxiliaires des cultures

« Même si cela paraît moins évident, les haies protègent aussi les cultures, poursuit Samuel Fichet. En les protégeant du vent, elles freinent l'évaporation et conservent la fraîcheur et l'humidité d'une parcelle sur une longueur d'au moins quinze fois la hauteur de la haie. Ce qui permet d'imaginer diminuer l'arrosage. » Les haies permettent aussi de retrouver les auxiliaires des cultures, c'est-à-dire des animaux qui mangent leurs ravageurs : oiseaux et chauves-souris qui grignotent les chenilles, petits mammifères et rapaces qui bou-

lottent les campagnols, les carabes qui gobent escargots et limaces... « Toute cette vie n'est possible que si la haie et la bande enherbée existent. Quand il n'y a plus que des champs, on n'a que les ravageurs des cultures. Mais si on arrive à retrouver cet équilibre, on a moins besoin d'utiliser les produits chimiques. »

(Photo archives NR)

Pour participer à cette plantation lundi, de 9 h à 12 h 30, contacter samuel Fichet au 06.95.55.06.94. il vous indiquera l'endroit précis. Apportez vos outils (pelles-bèches, fourches-bèches, pelles de jardinage...) et l'équipement adapté (bottes, gants, imperméable...).

(1) Même si leurs motivations ne sont pas forcément les mêmes, d'autres structures plantent des haies comme Bocage-Pays Branché, la chambre d'agriculture ou la fédération de chasse.

••• Des haies dans le cadre de France Relance

L'originalité de ce chantier participatif est qu'il est en grande partie pris en charge par l'État, ce dans le cadre du plan de relance décidé par le gouvernement au soutien des entreprises confrontées à la crise économique: « Dans le cadre de France Relance, indique Samuel Fichet, Prom'haies a monté un peu plus

de 120 dossiers pour toute la Nouvelle-Aquitaine, dont vingt dans les Deux-Sèvres et trentecinq dans la Vienne. »

Financés au forfait entre 70 et 100 % par l'État, ces chantiers consistent pour l'essentiel dans des créations de haies champêtres ou des plantations d'arbres dans des parcelles cultivées dans le cadre d'un programme d'agro-foresterie. Pour l'appel à projets « Plantons des haies » dans les Deux-Sèvres, 65 dossiers ont ainsi été financés pour 65 kilomètres de haies et 14 kilomètres d'alignements d'arbres pour une aide totale de 448.700 €.

Au 31 janvier 2022 dans notre département, 2,27 M€ d'aides ont été débloqués par l'État au soutien de 164 projets d'agroéquipements pour la transition agroécologique et 867.184 € d'aides ont été demandés pour quarante dossiers validés pour des équipements agricoles permettant le développement de la culture de protéines végétales



Vienne – Smarves

12/02/2022

Opération plantation pour les écoliers



C'était la première plantation pour la majorité des écoliers de l'école Roger-Pain à Smarves. © Photo NR

Mardi après-midi, 46 élèves de l'école Roger-Pain de Smarves ont planté des arbres et une haie vive, le long de la route du Bois de Moulin. Après un travail pédagogique en classe le matin avec Élodie, technicienne de Prom'Haies, les élèves de CP2 de Fabienne Dufour et de CE2 de Christelle Collon ont rejoint le lieu de la plantation.

Sous les conseils de la spécialiste et avec l'aide des agents des services techniques de la commune, les enfants se sont mis au travail avec entrain. La préparation du site de plantation situé le long de la voie de cheminement doux récemment ouverte entre le château d'eau et celle longeant la route de Gençay, a été faite en amont par la commune. Les premiers arbres « hautes tiges », vieilles variétés de fruitiers, pommiers, pruniers et poiriers étaient déjà en place. Les jeunes jardiniers de l'école qui ont participé à cette opération auront planté des petits buissons, troènes, fusains, prunelliers, bourdaines, fruitiers buissonnants, cornouillers sanguins et cornouillers mâles. Le paillage de cette haie vive était à la fois ludique et éducatif. Les enfants ont beaucoup apprécié de mettre les mains dans la terre et seront attentifs à protéger cette haie.

Cette opération « Plantations » est le fruit du travail mené en commun par les commissions voirie, Agir ensemble pour la planète et éducation-jeunesse.



Deux-Sèvres - Brioux-sur-Boutonne

16/02/2022

Un verger communal planté par les écoliers



Implanté au cœur du bourg de la commune, dans une zone pavillonnaire située derrière Intermarché, le verger devient un espace de découverte des variétés fruitières anciennes.

a commune de Brioux-sur-Boutonne, en partenariat avec Prom'Haies et le Fonds Archimbaud, a organisé récemment la plantation d'un verger communal. Ce programme fait suite à un important travail d'inventaire, de connaissance et de sauvegarde du patrimoine des variétés fruitières du Poitou et des Charentes, mené entre 2013 et 2018 par l'association Prom'Haies, soucieuse de préserver la génétique, de diffuser et faire connaître à nouveau ces variétés dont certaines ne subsistent plus que par quelques arbres.

Grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt, une douzaine de projets sont prévus dans le prolongement de ce travail conservatoire et pédagogique sur le territoire néoaquitain entre 2021 et 2023. Cette année, sont inscrits ceux de Brioux et de Mauzé-sur-le-Mignon.

« Voir les arbres grandir »

À Brioux-sur-Boutonne, la réalisation du chantier s'est concrétisée sous la forme d'une animation scolaire, réalisée auprès des enfants de la classe de CMl et encadrée par Christine Poustay. Après l'intervention pédagogique, 33 arbres fruitiers et 13 vignes ont été plantés sur deux parcelles du Soudriou. « Les enfants pourront voir les arbres grandir. Ce verger favorisera les pollinisateurs sauvages et domestiques et permettra aux habitants de disposer de fruits locaux », précise le technicien Samuel Fichet.

L'opération vise à améliorer le cadre de vie au cœur du bourg, créer un espace de découverte et mettre à disposition de la population des fruits locaux en libre disposition, notamment pour les habitants de la zone pavillonnaire possédant peu de terrains.

Installé sur le lieu de départ d'une « coulée verte » qui devrait rejoindre le centre-bourg, ce verger est composé de variétés anciennes locales et d'autres plus réputées. Futur site pédagogique, le verger permettra bientôt l'organisation de séances de greffage, d'entretien et de taille.

Il est possible de candidater ou de se renseigner en contactant l'association Prom'haies : 05.49.07.64.02. Informations : Céline Lasalle, assistante technique agroforesterie à Prom'Haies (07.50.58.00.57) : Anne-Sophie Coroller, déléguée au Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt (06.47.85.49.07).



Charente - Saint Maurice des Lions

19/02/2022

Une formation sur la taille des arbres fruitiers très suivie

'appel aux candidats intéressés par la taille d'arbres fruitiers avait été lancé sur les réseaux sociaux par Gaëlle Moreau, animatrice du Centre d'initiatives et de valorisation de l'agriculture et du milieu rural (Civam) de Charente limousine. Une vingtaine de participants y avaient répondu et se sont retrouvés cette semaine pour une formation théorique au tiers-lieu Saint-Maurice-des-Lions « Mieux Vivre Ensemble 16 », avant un atelier pratique de taille de fruitiers anciens dans un verger communal au lieu-dit « Le Chambon », puis dans un verger récent d'un particulier à « Villechaise ».

Les ateliers étaient animés par David Olliveau, technicien agroforestier référent de Prom'Haies, en partenariat avec l'association « Les Croqueurs de pommes ». Devant le succès de cette journée, le Civam de Charente limousine n'exclut pas de renouveler cette animation autour de la taille fruitière pour les personnes n'ayant pas pu y assister.

Le prochain rendez-vous du Civam est donné le 17 mars de 14h à 17h à la salle des fêtes de Saint-Maurice-des-Lions où le cabinet comptable Cer France viendra expliquer aux agriculteurs la future Politique agricole commune (PAC) et les aides.

Le mois de mars s'achèvera par une visite de la ferme écologique de Gorce à Esse le mercredi 30 mars, de 10h à 12h, dans le cadre du projet « Consommer autrement ». Une troisième édition de la transhumance ovine à Montrollet est programmée le 19 juin.



Prom'haies et Croqueurs de pommes ont transmis leur savoir sur la taille de fruitiers au verger communal à Saint-Maurice.

Photo CL



Deux-Sèvres – Brioux-sur-Boutonne

Du 22/02/2022

Brioux: Les écoliers ont planté le verger communal

Dernièrement, la commune de Brioux-sur-Boutonne, en partenariat avec Prom'Haies et le Fonds Archimbaud, a organisé la plantation d'un verger communal.



Implanté au cœur du bourg de la commune, dans une zone pavillonnaire située derrière intermarché, le verger devient un espace de découverte des variétés fruitières



Les écoliers ont participé activement à la mise des arbres

e programme participatif fait suite à un important travail d'inventaire, de connaissance et de sauvegarde du patrimoine des variétés frui-tières du Poitou et des Charentes mené entre 2013 et 2018 par l'association Prom'Haies, soucieuse de préserver la génétique, de diffuser et de faire connaître à nouveau ces variétés dont cer-taines ne subsistent plus que par quelques arbres. Il s'attache plus particulièrement à soutenir des projets territoriaux innovants, dans une perspective de réconciliation des enjeux sociaux, économiques et écologiques de long

terme, en vue d'une meilleure protection de l'environnement. Grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour L'Homme et la Forêt dont la vocation est d'accompagner les initiatives d'intérêt général renforçant les liens entre l'Homme, l'arbre et son environnement, une douzaine de projets sont prévus dans le prolongement de ce travail conservatoire et pédagogique sur le territoire néoaquitain entre 2021 et 2023. Cette année, deux sont inscrits sur les communes de Brioux et Mauzé-sur-le-Mignon.À Briouxsur-Boutonne, la réalisation du

chantier s'est concrétisée sous la forme d'une animation sco-laire réalisée auprès des enfants de la classe de CM1 encadrée par Christine Poustay. Après l'intervention pédagogique, 33 arbres fruitiers et 13 vignes ont été plantés sur deux parcelles du Soudriou. « Les enfants pourront venir voir les arbres grandir. Ce verger favorisera les pollinisa-

teurs sauvages et domestiques et permettra aux habitants de disposer de fruits locaux. » précise le technicien Samuel Fichet. L'opération vise à améliorer le cadre de vie au cœur du bourg,

créer un espace de découverte

et mettre à disposition de la population des fruits locaux en libre disposition, notamment pour les habitants de la zone pavillonnaire possédant peu de

Installé sur le lieu de départ d'une « Coulée verte » qui de-vrait rejoindre le centre bourg. ce verger communal est compo-sé de variétés anciennes locales : poirillon courte queue, prune d'escargeau, et aussi d'autres variétés plus réputées à consommer. Futur site pédagogique ac-compagné par les techniciens de Prom'Haies, le verger permettra bientôt l'organisation de séances de greffage, d'entretien et de taille. D'autres implantations de vergers suivront.

LYSIANE CHUPIN (CLP)

Il est possible de candidater ou de se renseigner en contactant l'association Prom'haies en Nouvelle Aquitaine :

Plus d'informations : Céline Lasalle, assistante technique agroforesterie à Prom'Haies (07.50.58.00.57); Anne Sophie Coroller, délé-

guée au Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt



Deux-Sèvres - Inven'Terre

22/02/2022

Inven'Terre permet de mieux connaître la biodiversité

Transition écologique et biodiversité sont mises à l'honneur sur le territoire de Haut Val de Sèvre grâce au projet Inven'Terre initié l'an dernier.

ans le cadre du projet Inven'Terre initié l'an dernier, la communauté de communes Haut Val de Sèvre et les partenaires poursuivent leurs actions en 2022 avec un programme à destination des acteurs économiques et des habitants.

Le projet Inven'Terre est coordonné par la communauté de communes Haut Val de Sèvre en partenariat avec quatre associations naturalistes locales : CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Gâtine poitevine, Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), Prom'haies et Camera Nature.

« Cette transition écologique doit se faire par l'éducation et la participation de tous »

Trois ambitions gravitent autour de ce projet: celle de mieux connaître la biodiversité grâce aux sciences participatives, celle d'accompagner les acteurs économiques (agriculteurs, hébergeurs touristiques, entreprises...) vers une meilleure prise en compte de



Les représentants de la communauté de communes et des associations naturalistes locales.

la biodiversité dans leurs activités et enfin, sensibiliser les habitants et former les élus.

« Cette transition écologique doit se faire par l'éducation et la coparticipation de tous. Les agriculteurs sont concernés mais pas seulement, les jardins de chaque habitant également. Tout le monde à son niveau a un rôle à jouer sur la biodiversité pour la connaître et la protéger », explique Guillaume Michel, chargé de développement économique agricole.

En 2022, une dizaine d'événements gratuits sont proposés aux habitants à l'instar de l'atelier photo des lavoirs et paysages samedi 26 février à La Crèche. L'opération « Un animateur nature dans votre jardin » sera réitérée à partir du printemps.

Ce projet, financé à 80 % par l'Office français de la biodiversité, est très structuré. Les partenaires sont riches de leurs complémentarités d'expériences. Prom'haies va dresser un inventaire des espèces d'arbres résistants à la sécheresse, DSNE va continuer l'inventaire des fermes et le CPIF a commencé en novembre un volet pédagogique dans les écoles d'Azay-le-Brûlé, de Bougon, de Saint-Maixentl'École, de Saivres et de Salles. Les intervenants proposent aux élèves et aux enseignants des areliers sur la faune du sol, la flore sauvage et les oiseaux sur cinq séances. « C'est un accompagnement tout au long de l'année scolaire. Il y a un réel apprentissage et une relation de la biodiversité. Cette action sera renouvelée l'an prochain pour les écoles désireuses d'y participer », indique Chloé Jean, chargée de mission environnement au CPIE. Une action s'ouvre également pour la première fois aux entreprises.

Les sorties nature sont à retrouver sur le site : cc-hautvaldesevre.fr



Deux-Sèvres – Val-du-Mignon

23/02/2022

« Sauvons les pollinisateurs » : dernier volet



Membres du Ccret et élus lors de la plantation d'une haie mellifère. © Photo NR

Le dernier volet de la réalisation du projet « Sauvons les pollinisateurs », retenu au titre du budget participatif départemental assurant 80 % du financement et la municipalité pour le complément, a été réalisé.

Le Ccret (Collectif de citoyens pour le respect de l'environnement sur leur territoire) avait, dans ce cadre, prévu un certain nombre d'actions en vue de participer à la sauvegarde de la biodiversité et notamment des insectes pollinisateurs. Depuis deux ans, les membres de l'association, présidée par Michel Buntz, ont essaimé et distillé leur volonté au travers de diverses démarches entre sensibilisation (interventions auprès des scolaires, confé- rences, présence sur les marchés locaux avec distribution de sachets de graines, pose de panneaux...) et réalisations (ruche communale, hôtels à insectes, fresque, plantations de jachères fleuries et plantations d'arbres fruitiers...). Samedi matin 19 février, à Olbreuse, les membres de l'association, aidés d'élus, ont planté une haie d'une centaine de mètres composée de quelque 140 essences mellifères – épines noires, noisetiers, érables champêtres, cornouillers, cormiers... – fournies par Prom'Haies sur une bande de terrain mise à disposition par Cécile Paquet et Xavier Fourquet. Entre préparation du terrain, mise en terre, pose des tuteurs et protections en carton puis le paillage, plusieurs heures de travail ont été nécessaires, le soleil s'étant invité pour l'occasion et quelques réconforts sucrés et des boissons mis à disposition.



Deux-Sèvres

23/02/2022

Deux-Sèvres : le calendrier des sorties nature 2022 est disponible !



Tiré à 5.000 exemplaires, le calendrier papier des sorties nature en Deux-Sèvres est disponible auprès des assos partenaires et dans les offices de tourisme.

© Photo NR Emmanuel Touron

L'édition 2022 du calendrier des sorties nature annonce pas moins de 183 rendez-vous proposés par quinze associations. Il est dispo en versions papier et en ligne!

Le vingtième calendrier inter-associatif des sorties natures dans les Deux-Sèvres est désormais disponible.

Sa **version papier, éditée à 5.000 exemplaires,** se trouve auprès des assos partenaires et dans les offices de tourisme ; sa **version en ligne**, <u>consultable par ici</u>, s'accompagne d'une carte interactive.

Après la pause de l'an dernier pour cause de mesures sanitaires, c'est **un millésime boosté** qui parait cette année, avec **pas moins de 183 propositions gratuites**. Un nouveau record.

Quinze associations (dont les historiques Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine et le Centre permanent d'initiation à l'environnement de Gâtine

poitevine) vous emmènent sur le terrain, à la découverte des espèces, animales et végétales (les amphibiens, chauves-souris, oiseaux forestiers et de nos villages ou le moineau friquet menacé de disparition, les orchidées...) et des milieux naturels (la forêt résiliente, les réserves et sites protégés...), proposent des formations en salle et sur le terrain (la microfaune, l'identification des oiseaux...), des conférences (les tourbières, les orchidées, le blaireau...), des initiations (la greffe, la taille, la permaculture, l'apiculture, la traduction des traces et empreintes de pattes, le jardin au naturel...) et même des jeux (comme un escape game proposé par le CPIE de Gâtine)...

Le petit plus de cette édition 2022 ? Un cahier central avec, pour chaque saison, des conseils sur l'entretien des haies et des arbres, du jardin, de son potager, de la nature...

Attention, si toutes les animations sont gratuites, certaines nécessitent une inscription préalable.

Ces sorties nature sont proposées par (cliquez sur leurs noms pour accéder à leurs sites web) DSNE, le Gods, le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine, le Centre permanent d'initiation à l'environnement de Gâtine poitevine, la Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture des Deux-Sèvres, Prom'haies, la Société française d'orchidophilie de Poitou-Charentes-Vendée, les Croqueurs de pommes des Deux-Sèvres, Camera Natura, la Société géologique niortaise, l'association Biodiversité, Balanin et Torchepot, Bocage Pays Branché, la Colporteuse, Détours dans l'eau et la Maison du Patrimoine de Saint-Marc-la-Lande.



Vienne – Saint-Georges-lès-Baillargeaux

25/02/2022

Les enfants vont du jardin à l'assiette



Les élèves de CP de Marcel-Jolliet ont mis du cœur à l'ouvrage pour la plantation de leur pommier. © Photo NR

L'association Du jardin à l'assiette continue d'aménager le terrain mis à disposition par la commune de Saint-Georges-les-Baillargeaux avec la plantation d'arbres fruitiers. Les élèves de la classe de CP de Valérie Champseix de l'école Marcel-Jolliet ont planté un pommier qu'ils ont choisi de parrainer. L'association et l'enseignante travaillent ensemble sur un projet pédagogique à l'année autour du jardin, des légumes, des arbres, du compost, de la biodiversité, du développement durable et de toutes ces connaissances pour éveiller et sensibiliser les élèves. Dans la foulée, l'association a planté vingt-six fruitiers de variétés anciennes et locales en partenariat avec les associations Prom'haies et les Croqueurs de pommes (fruits à pépin, à noyau et à coques). Les ateliers sont destinés à toutes les tranches d'âges et dans tous les domaines du développement durable et de la découverte et la sensibilisation à la nature et l'environnement.

De multiples activités Du jardin à l'assiette propose des ateliers cuisine une fois par mois (les sirops à base de plantes), des sorties nature pour reconnaître le chant des oiseaux de nos jardins, des ateliers artisanat et nature (la fabrication de nichoirs et de girouettes), des ateliers arts et nature les peintures et teintures végétale, l'impression végétale ou le cyanotype), des ateliers santé et cosmétique avec la fabrication de produits naturels, des jeux dans la nature comme une chasse au trésor végétal, des minicamps à la découverte de la nature en juillet et août à destination des enfants, des ateliers jardinage et botanique (les boutures, le compost ou la création d'un herbier), et enfin des ateliers découvertes sur des sujets bien précis comme le jardin perpétuel ou les plantes tinctoriales.

Tous les détails de ces sorties et ateliers sur l'agenda de Vienne Nature : www.vienne-nature.fr/sorties-nature

Bulletin municipal Haute-Vienne – Saint Yrieix-sous-Aixe





Plantation participative

Une belle réussite!

Suite au contrat passé avec l'association Prom'Haies, la plantation d'arbustes, haies et vergers a été effectué sur trois endroits différents de la commune (voir plans et liste joints). Elle s'est déroulée en ce début 2022.



Le 5 février dernier, une plantation participative impliquant des habitants de la commune a clôturé cette action. Sur les conseils avisés de Prom'Haies une trentaine de personnes ont contribué aux dernières travaux dont M le Président du Conseil Départemental, M Jean Claude Leblois, Mme Sylvie Achard, Maire de St Martin-le-Vieux, membre du Conseil Départemental et de la ComCom Val de Vienne, M Philippe Barry, Maire de St Priest-sous-Aixe, membre du Conseil Départemental et Président de la ComCom Val de Vienne, et M Gérard Kauwache, maire de Saint Yrieix Sous Aixe.

La municipalité remercie tous ceux qui ont rendu possible ce projet (dont le comité consultatif "transition écologique") et l'ensemble des habitants, petits et grands, qui ont participé. Il ne reste plus maintenant qu'à voir les arbres grandir...

Au total 62 arbres ont été plantés sur les 3 sites :

3ite 1

Chemin du Bos Lagarde, 30 unités : châtaigniers greffés, chênes, merisiers, tilleuls, érables, cormiers, ormes, platanes.

Site 2

Chemin du Mas Marvent, 14 unités : pommiers de la région, chênes, tilleuls.

Site 3

Haut de la Station d'épuration de La Roche 18 unités : pommiers de la région, pruniers, peupliers, tilleuls, chênes, saules.



Charente - Nercillac

04/03/2022

NERCILLAC

L'école Ferdinand-Buisson a planté des haies

eudi après-midi, une belle activité avait lieu à Nercillac Chez Guillaume Moyet-Migaud, agriculteur. « Guillaume Movet-Migaud est le porteur du projet qui consiste à faire une plantation de deux haies. Le conseil départemental accompagne ce projet et permet à l'agriculteur d'obtenir une subvention », confie Louis technicien Boulanger, Prom'Haies. L'animation est animée par OCCE qui est constituée du Conseil départemental de la Charente, Charente Nature et l'association Prom'Haies.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département, Isabelle Cuvelier, la maîtresse de la classe de CE1-CE2 de l'école Ferdinand-Buisson de Jarnac, a accompagné ses élèves avec trois parents et une AVS. « Je réalise deux haies de 135 mètres et 175 mètres le long de deux parcelles de vignes. Il est important de refaire le maillage bocager et reconstituer des corridors écologiques entre les haies. Nous participons aussi à la délimitation parcellaire et cela crée des niches écologiques pour la biodiversité et les auxiliaires de cultures », explique l'agriculteur.

100 mètres de haies plantés par les écoliers

«Guillaume s'est engagé à préparer le sol à l'automne. Il a fourni les tuteurs, les protections, le



Guillaume Moyet Migaud, agriculteur plante deux haies avec Prom'Haies et les écoliers.

Photo CI

paillage et entretiendra les haies. Nous avons fait le diagnostic technique et rencontré Guillaume. Nous devons nous assurer de la pérennité de la plantation, du choix des végétaux. Nous avons effectué le devis pour les plans, le montage du dossier pour l'accompagnement financier», détaille Louis Boulanger.

Les écoliers ont planté 100 mètres de haies. « C'est la première fois que nous participons. Aujourd'hui il y a la plantation, le 7 avril, Charente Nature interviendra en classe et le 16 mai, nous irons voir une haie plantée il y a quelque temps. Un beau projet scolaire » décrit l'institutrice. « L'association a planté 200.000 jeunes plants d'arbres durant l'hiver 2021-2022 dans l'ancien Poitou-Charentes, la Haute-Vienne et la Dordogne », conclut Louis Boulanger.

Ghislaine NORMAND-THIMONIER



Deux-Sèvres – Soudan

Du 04/03/2022

Plantation de haies au GAEC des Trognes

Le 14 février dernier, le GAEC des trognes invitait les amis, voisins, et habitants des alentours à venir planter de nouvelles haies.



Les habitants ont répondu présents pour cette nouvelle plantation.

e jour-là, ce sont 35 bénévoles qui ont répondu présents pour venir soutenir cette action, commencée par le GAEC des Trognes, locataire et M. Bordage Michel et son épouse Agnès, propriétaires des terres. Cette opération était encadrée pour l'association Prom'Haies dans le cadre du plan de relance national « Plantons des haies ». Ce sont ainsi

des érables, des cornouillers, des aubépines, des prunelliers, des chênes, des cerisiers et bien d'autres qui ont été plantés sur 650 m de haies autour du village des Coudraies sur les communes de Soudan et Pamproux. « Elles out été plantées pour compléter un maillage de haies afin de limiter les écarts de température (+ ou - 5 degrés) dans les parcelles, mais aussi pour favoriser

l'ombrage et le coupe-vent pour les animaux, ou encore proposer un refuge à la biodiversité propice aux auxillaires de culture » explique Hélène Braconnier du GAEC des Trognes.

Elle tient à remercier chaleureusement tous les participants à cette plantation.

MARIE SABOURIN (CLF)



Charente - Paizay-Naudouin-Embourie

05/03/2022

Le plein de plantations aux Jardins de l'Osme

■ À Paizay-Naudouin-Embourie, les arbres s'installent parmi les légumes dans Les Jardins de l'Osme ■ Cela permettra de créer de la fertilité dans le jardin.

'ici deux ans, nous allons créer une pépinière de plants maraîchers dans une logique d'adaptation aux conditions climatiques», dit Baptiste Brigot à la tête de la ferme maraîchère les Jardins de l'Osme. «Nous produirons nos propres semences pour les acclimater. » Et pour anticiper le dérèglement climatique, trois chantiers de plantation de haies les plants sont fournis par Prom-'Haies - sont en cours dans les parcelles des Jardins de l'Osme.

« Au sud, ce sont de petites parcelles de 40m x 40m pour produire de l'ail, des choux-fleurs, salades, récoltés le jour de la vente. D'ici

La haie entre dans la gestion de l'eau, l'arbre la pompe en profondeur et la relâche par respiration.

deux ans, nous aurons des petits fruits rouges», détaille Alexandre Thulievre, responsable matière organique en CDI sur l'exploitation des Jardins de l'Osme. Seront plantés des fruitiers en limite de parcelle, six haies de 40m de variétés locales (pommiers, cerisiers, cognassier, poirier, prunier). Au nord, dans trois parcelles de 250m par 50 m, pousseront des légumes de conservation (patates, carottes...). Une haie se plante au milieu de chacune: arbres de haut jet (futurs têtards) des arbustes. S'ajoute une haie brise-vent qui protégera les serres (arbrisseaux et arbres de haut jet). «La haie entre dans la gestion de l'eau, l'arbre la pompe en profondeur et la relâche par respiration. L'arbre, c'est aussi de la beauté », insiste le res-



Les plantations sont assurées par «Croix-Rouge insertion Maia & Charente».

Photo CI

ponsable matière organique de la ferme. Les plantations sont assurées par « Croix-Rouge insertion Maia & Charente ». « Nous plantons 1.320 m de haie ici, soit quatre jours à deux équipes (18 salariés en tout) plus le paillage (paille de lin) », détaille le responsable du chantier, Dominique Lerosey.

Sept équivalents temps plein

Un nouveau challenge pour le couple de deux ingénieurs agronomes, Baptiste Brigot et Marina Lonardi à la tête de l'EARL Les Jardins de l'Osme (1) depuis 2019. Deux ingénieurs agronomes aux idées novatrices. « Nous avons consolidé l'atelier maraîchage avec 3,5 emplois équivalents temps plein (ETP) en CDI, doublé le CA (200.000€), rapporte Baptise Brigot. On a réduit les grandes cultures de 140 à 80 ha,

elles occupent un ETP en CDI ». Plus loin encore, le couple a monté un atelier conserverie et intègre des stagiaires et « Wwoofers (2) », « pour les monter en compétence ». Aujourd'hui, les Jardins de l'Osme emploient sept équivalents temps plein et distribuent leur production (3) au marché bio de Chassagne, à Angoulême, à Gond-Pontouvre, à La Couronne (moulin de l'Abbaye, nouvelle Amap). À la ferme, des paniers sont distribués le mercredi sous trois tailles.

Pascal BAUDOUIN

(1) C'est en 2018 que Baptiste Brigot s'installe maraîcher bio sur les terres familiales.

(2) Le Wwoofer travaille dans des fermes biologiques grâce au réseau WWOOF. Le Wwoofer peut être amené à faire toutes sortes de petits boulots comme couper du bois, nourrir les animaux, réparer une clôture, jardiner.

(3) Site internet: https://www.lesjardinsdelosme.com/

L'arbre têtard de retour

Pas d'élevage, pas de fumier, mais du bois répandu sur la terre, tel un compost lent. « Pour stocker du carbone dans le sol afin de créer de la fertilité, dit Alexandre Thulievre. Mais il faut beaucoup de broyats de bois. » La ferme n'est pas encore autonome en broyat et doit en acheter. Le têtard permettra de pallier le manque. En limite, sur la rive de l'Osme, des arbres de haut jet espacés ont été coupés à la hauteur de 1,30 m. « Ils deviendront des têtards, les branches seront élaquées et broyées tous les trois à quatre ans, expose Alexandre Thulievre. On a fait d'abord un essai, montre ce passionné, nous atteindrons un kilomètre en deux ans. »



Vienne - Dissay

07/03/2022

La plantation participative de haies est un succès



Samedi 26 février, une douzaine de bénévoles ont complété les longueurs de plantations réalisés en 2019 et 2020 du côté de la voie romaine, sur des lieux-dits qui portent les noms rustiques de « Tombeau à l'âne », des « Vigneaux »... « Les adhérents de la section Dissay nature ont préparé les sols au rotovateur, les plants mis en terre sont fournis par Prom'Haies, le financement est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers et la commune. Nous participons à chaque fois que nous sommes sollicités aux plantations de façon à



Les bénévoles étaient nombreux. RABEAU ALAIN

reconstituer des corridors écologiques avec des essences réputées résilientes face aux sécheresses et aux aléas climatiques », expliquaient des participants, parmi lesquels Alain Gallou-Remaudière, adjoint à l'environnement.

Pierre Rossignol co-président de l'association Prom'Haies était venu les encourager. « Notre objectif est de promouvoir la haie et l'arbre hors forêt dans les paysages ruraux du Poitou-Charentes. Nous assurons également l'assistance technique. Malmenées par les remembrements, les arrachages et la transformation du modèle agricole, les haies champêtres avaient peu à peu disparu mais, grâce aux actions menées, on peut espérer leur restauration. »



Vienne – Buxerolles

07/03/2022

Les enfants plantent une haie de 200 m



Jean-Claude Mouret et Élodie Roumegou ont participé activement près des enfants. © Photo NR

Depuis plusieurs années, des arbres sont plantés sur différentes places et placettes de la commune de Buxerolles. Après la mort d'une quinzaine de fruitiers et afin de renforcer la Trame verte et bleue sur le territoire communal, de participer à l'adaptation aux effets du réchauffement climatique et de valoriser les filières « végétal local » tout en sensibilisant les enfants aux bénéfices des plantations et de la nature en ville, l'opération Plantation d'une haie champêtre a été initiée près d'une classe de l'école Simone-Veil. Mardi 8 mars, les enfants de la classe de CE2 de Jean-Claude Mouret étaient invités par la municipalité à participer à la plantation de 200 m de haie champêtre (335 plants de chênes, cormiers sanguins, merisiers...) et de 15 fruitiers (cerisiers, pommiers, poiriers) au parc de la Coulée, situé sur le haut de coteau de la vallée du Clain.

La journée s'est ouverte sur un exposé, explique Élodie Roumegou, technicienne agro-forestière à l'association Prom'haies. « Pour une majorité d'enfants, une haie ne veut pas dire grand-chose, il est important de leur expliquer à quoi sert une haie, sa composition, les différentes essences qui doivent la composer, le respect des traques et des distances selon les variétés, arbustes ou arbres et leur emplacement. » Dès 14 h, les enfants, accompagnés de leur maître, se sont rendus sur le terrain pour mettre en application les conseils du matin. Après les dernières consignes d'Élodie Roumegou, ils se sont mis les mains dans la terre préparée par Yves Roche, Soubira Madi et Romain Laurent, les agents des services techniques de la commune. Par deux, ils ont creusé le trou, placé le plan après pralinage en respectant la hauteur du collet, rebouché et tassé. Ce projet mené en partenariat avec l'association Prom'haies (1) et les Jardins de la Frolle, a été financé avec l'appui de la fondation de la Caisse d'Épargne, pour un coût total de 2.600 € dont 700 € à la charge de la commune.

(1) Située à Montalembert (79), Prom'haies est une association créée en 1989 par un collectif de personnes inquiètes par l'arrachage intensif de 200 km de haies (mise à 2x2 voies de la N10). En 1993, 60 km avaient été plantés sur 155 sites, dont 60 % sur des terrains privés. À ce jour, de nombreux bénévoles et une équipe de quinze salariés conduisent les actions au quotidien dans toute la région.



Vienne – Dissay

07/03/2022

La plantation participative de haies est un succès



Les bénévoles étaient nombreux. © Photo NR

Samedi 26 février, une douzaine de bénévoles ont complété les longueurs de plantations réalisés en 2019 et 2020 du côté de la voie romaine, sur des lieux-dits qui portent les noms rustiques de « Tombeau à l'âne », des « Vigneaux »... « Les adhérents de la section Dissay nature ont préparé les sols au rotovateur, les plants mis en terre sont fournis par Prom'Haies, le financement est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers et la commune. Nous participons à chaque fois que nous sommes sollicités aux plantations de façon à reconstituer des corridors écologiques avec des essences réputées résilientes face aux sécheresses et aux aléas climatiques », expliquaient des participants, parmi lesquels Alain Gallou-Remaudière, adjoint à l'environnement.

Pierre Rossignol co-président de l'association Prom'Haies était venu les encourager. « Notre objectif est de promouvoir la haie et l'arbre hors forêt dans les paysages ruraux du Poitou-Charentes. Nous assurons également l'assistance technique. Malmenées par les remembrements, les arrachages et la transformation du modèle agricole, les haies champêtres avaient peu à peu disparu mais, grâce aux actions menées, on peut espérer leur restauration. »



Vienne - Fontaine-le-Comte

08/03/2022

Des conseils pour apprendre le greffage



Élodie Roumeregou et Jean-Marc Latu donnent les conseils pour réussir une greffe © Photo NR

Sollicitée par la municipalité, l'association Prom'Haies était présente ce samedi 5 mars au parc Niki-de-Saint-Phalle pour animer des ateliers spécifiquement consacrés à la greffe d'arbres fruitiers. Pour cette session animée par Élodie Roumeregou, Jean-Marc Latu et le président de l'association Pierre-Rossignol, une dizaine de personnes a pu, après quelques notions théoriques sur les différentes techniques de greffe, anglaise ou en fente, pratiquer cette greffe sur des greffons qu'ils ont ensuite positionnés sur des portegreffes. Certains sont venus avec leurs propres espèces, d'autres ont pu repartir avec des pommiers francs, cognassiers ou autres poiriers francs qu'ils allaient planter dans leur verger.



Deux-Sèvres – Mauzé-sur-le-Mignon

11/03/2022

Des arbres volés dans le verger communal

simple ? C'est la question que se

Malveillance, incivilité, vol pur et posent Patrick Raballand et Laurence Rey, les deux adjoints venus cons-



Laurence Rey et Patrick Raballand, avec Pierre Bonnet, au centre, qui a fourni bénévolement quelques plants pour combler les vides laissés par les voleurs.

tater les dégâts, après la disparition de quelques arbres fruitiers plantés illy a moins d'un mois dans le verger communal. Pierre Bonnet, l'un des animateurs de la grainothèque du centre socioculturel, et ancien responsable d'espaces verts à Niort, n'est pas autrement surpris. « On estime à 10 % le vol de végétaux dans les espaces publics. On a beau faire chaque année c'est le même constat ». Une incivilité qui coûte cher à la collectivité, même si dans le cas présent, les plantations avaient été réalisées avec le concours de l'association Prom'haies, et les arbres financés par le Fonds de dotation Archimbaud pour l'homme et la forêt. Les arbres manquants devraient pouvoir être remplacés par les agents communaux qui assurent l'entretien du verger, grâce aux dons d'arbustes fournis par des particuliers.



Deux-Sèvres – Sainte-Néomaye

11/03/2022

Troc aux plantes de printemps Sainte-Néomaye Sainte-Néomaye

Catégories d'évènement

- · Delly-Seyres
- · Sainte-Néomaye



Troc aux plantes de printemps Sainte-Néomaye, 27 mars 2022, Sainte-Néomaye.

Troc aux plantes de printemps Rue de la Mairie Le Temple Sainte-Néomaye

2022-03-27 09:00:00 - 2022-03-27 12:30:00 Rue de la Mairie Le Temple

Sainte-Néomaye Deux-Sèvres Sainte-Néomaye

EUR Que vous soyez novice ou expérimenté venez participer à la démonstration greffage arbres fruitiers. N'oubliez pas d'apporter un greffoir ou un couteau bien affûté.

Gratuit et ouvert à tous.

Que vous soyez novice ou expérimenté venez participer à la démonstration greffage arbres fruitiers.

N'oubliez pas d'apporter un greffoir ou un couteau bien affûté.

Gratuit et ouvert à tous.

+33 5 49 07 64 02



Deux-Sèvres - Brioux-sur-Boutonne

12/03/2022

Verger: après la plantation, le greffage

Informations diverses. Présentation du parc éolien du Fourris et avis d'enquête publique ouverte jusqu'au 17 mars, vote au prochain conseil municipal. Nadège Picoron est désignée membre du Copil pour le suivi du projet éolien de Villiers-sur-Chizé, porté par la communauté de communes Mellois en Poitou.

Motion signée pour le maintien de trois classes de 3e et un poste de CPE à temps plein au collège Saint-Exupéry de Brioux pour la rentrée 2022.

Petite ville de demain : une réunion a eu lieu sur le projet Coulée verte, avec les riverains concernés pour déterminer le circuit.

Le goûter des aînés aura bien lieu le 26 mars avec l'animation prévue initialement pour le repas.

Verger communal : suite à la plantation des arbres fruitiers, un atelier greffage est proposé avec l'association Prom'Haies ce samedi après-midi à la salle du Marais (*lire détails ci-contre*).

Prochaine séance mardi 12 avril, pour le vote du budget.



Vienne – Saint-Georges-lès-Baillargeaux

12/03/2022

Une haie pour la Voie Romaine



Une haie pour la Voie Romaine © Photo NR

Virginie Delacour, adjointe à la transition écologique, avait invité, mardi 8 mars, une trentaine d'enfants de Planète récré et de Cap J pour planter les premières essences le long de la Voie Romaine à Saint-Georges. Accompagnés par une dizaine d'adultes (habitants, élus et services techniques), d'Élodie Roumegou, de Prom'haies et de l'exploitant agricole Éric Retailleau, les enfants ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour planter 350 arbustes constitués d'une quinzaine de variétés (érable, noisetier, poirier sauvage, bourdaine, charme, merisier) pour une longueur de haie de 150 m. Les végétaux ont été protégés des rongeurs par des filets puis paillés.



Charente - Moulidars

15/03/2022

Courageux et enthousiastes planteurs de haies



Planteurs en plein travail sous le crachin.

Photo CL

écemment, un changement de date pour la plantation programmée de 300m de haies avec 45 élèves des classes de CP-CM2 de Linars a fait que l'animation s'est déroulée sous un persistant crachin qui n'a pas entamé l'engagement des jeunes planteurs sur la propriété du Bois de Ret de Moulidars.

Cette animation, qui se déroule sur plusieurs communes charentaises, est encadrée par l'Office central de la coopération à l'école en lien avec le Conseil départemental qui participe financièrement, Charente Nature, l'association Prom'Haies, des comme celle de Linars, avec l'aide de propriétaires et de bénévoles. Au final, vu le temps, 100m de haies simple ou double ont été plantées. Le technicien de Prom-'Haies, Louis Boulanger a piloté les gestes des planteurs autant pour l'enfouissement des plants de chênes, frênes, cornouillers, cerisiers, hêtres et autres espèces locales rustiques... un total d'une trentaine de variétés buissonnières et «haut jet», que pour la pose des protections contre les chevreuils.

Au total, ce sont 1.830 m de plantations qui entourent le vignoble du Bois de Ret avec un total de 4.000 arbres plantés depuis 2006. La propriété retrouvera son environnement des années 1960, souligne avec un plaisir certain le propriétaire qui précise avoir pour ainsi dire travaillé dans ce sens avant l'impulsion donnée aujourd'hui par les grandes maisons de cognac souhaitant développer la haute valeur environnementale du secteur du Cognac. « Ces haies (supprimées par une mécanisation outrancières dans les années 80) et aujourd'hui reconstituées, seront à long terme un bienfait de rétention d'une température antigel naturelle, au vu des perturbations climatiques constatées », conclut-il ...en attendant le retour des oiseaux entre les rangs de vigne.



Vienne - Boivre-la-Vallée

19/03/2022

Les enfants ont planté plusieurs arbres fruitiers



Les enfants au travail dans le verger communal. © Photo NR

Dans le cadre de l'appel à projet Nature et Transition, deux classes de Lavausseau (Boivre-la-Vallée) ont planté vingt-neuf arbres, lundi 14 mars. Ce sont des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers) en variétés anciennes, pour certaines en voie de disparition. Cette plantation a été faite dans un verger communal redécouvert il y a quelques années et réhabilité afin de le rendre accessible aux Boivrevallésiens.

La production de ce verger a notamment permis à l'association des parents d'élèves de faire du jus de pomme. Brigitte Benoist, maire déléguée de Lavausseau, précise : « La collectivité a tenu à ce que la plantation soit réalisée par les enfants afin de leur permettre de découvrir cet observatoire de la biodiversité ordinaire. En partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine, l'association *Prom'haies et la Région Nouvelle-Aquitaine.* »



Vienne - Poitiers

22/03/2022

Une microforêt sur le terrain des Dunes



Les enfants au travail dans le verger communal. © Photo NR

D'un côté, un cadre bucolique à sanctuariser tout en l'ouvrant au public. De l'autre, un parc en devenir, sur le terrain des Dunes qui jouxte la caserne d'Aboville. Cet autre projet est porté par un collectif de parents d'élèves (de Coligny, Petit-Tour et Pasteur), des riverains et l'association Prom'haies qui, dans le cadre de l'enveloppe des budgets participatifs, envisagent de planter une microforêt sur une bande de terre de 5.000 m2. Actuellement, ce terrain de 17.000 m2 fait office d'aire de jeux pour les enfants, de pique-nique et d'activités sportives.

500 à 800 arbres à planter

« Nous devrons orienter la microforêt en fonction de la présence militaire », cadre Pierre Nénez, élu à la végétalisation de la ville. Au-delà de cet aspect, Camille Fougère, porte-parole du collectif, assure que le projet prévoit une microforêt comestible urbaine et pédagogique. « Nous allons réfléchir aux essences locales, mais aussi aux outils pédagogiques qui pourront être mis en place. Comme il y aura un aspect comestible, cette microforêt ne sera pas dense comme pour la méthode japonaise Miyawaki, on pourra la traverser. »

Ce projet porté par les habitants sera néanmoins accompagné par les services de la Ville dans le cadre du programme Canopée (10.000 arbres dans la ville d'ici la fin du mandat). Aux Dunes, l'espace pourrait accueillir de 500 à 800 arbres, dont beaucoup de fruitiers à partir de septembre prochain, ce qui laisse du temps pour préparer la partie « pédagogique ». Par ailleurs, les pourtours du stade des Terrasses ou encore le jardin du Confort moderne pourraient être des lieux encore plus verts. « *Nous voulons encourager d'autres initiatives de ce type* », a insisté la maire, Léonore Moncond'huy.

Charente - SMABACAB

25/03/2022

https://www.smabacab.fr/2022/03/23/plantation-de-900-metres-de-haies-sur-aigre/



Le Syndicat ~

Le Territoire ~

Les Notions Nos Actions Partenaires Actualités Contact

SIAEP NOC



Dans le cadre de son partenariat avec l'association Prom'haies, le SMABACAB est intervenu pour aider à la plantation de près de 900 mètres de haies réparties sur 8 sites.

Le propriétaire, Monsieur Josselin JACQUEMARD, s'est récemment tourné vers l'agriculture biologique. Les haies déjà présentes autour de ses parcelles, lui apportent les avantages suivants:

- Limiter la dérive de produits phytosanitaires issus d'exploitations voisines
- Créer un réseau d'habitats favorables aux auxiliaires de cultures, précieux dans la lutte contre les ravageurs
- limitent l'érosion du sol et les départs de matière organique.

Le partenariat créé avec Prom'haies , permet de favoriser l'émergence de projets de ce type sur le territoire du SMABACAB. Nous proposons de réaliser les plantations qui présentent un intérêt direct pour les milieux aquatiques (amélioration du bocage en zones humides, plantations en rupture de pentes, plantation en travers du lit majeur...).

L'intervention du SMABACAB permet de diminuer le reste à charge de l'agriculteur porteur de projet, après que l'association Prom'haies ait apporté son aide technique et administrative pour monter le projet et lever des financements.

Nous sommes persuadés que l'amélioration du maillage bocager peut impacter positivement la qualité et la quantité de la ressource en eau, n'hésitez pas à nous contacter dans le cadre d'un projet.











Vienne - Chatelleraudais

28/03/2022

Des haies le long de chemins ruraux: quinze communes s'engagent



Quinze communes de Grand Châtellerault participent, sur 2022, à un programme de plantation de haies le long de chemins ruraux. Objectif : renforcer les « corridors écologiques » du territoire.

Réservoir de biodiversité, barrière face à l'érosion et au ruissellement, brise-vent, capteur de carbone... Les haies en bordure de champs ne manquent pas d'atouts, plus encore à l'ère de l'urgence climatique.

La Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault en est convaincue. Afin d'engager des plantations de haies le long de chemins ruraux de son territoire, elle a répondu à l'appel à projets régional « Nature et transition ».

Les communes ne paient rien mais s'engagent à entretenir

Il s'agit, par ce programme semblable à ceux déjà conduits par le monde agricole (1), de renforcer les « corridors écologiques » du Châtelleraudais, ces espaces naturels ou semi-naturels qui assurent la connexion entre les « réservoirs de biodiversité » que sont les mares, cours d'eau, prairies, forêts, zones humides.

Un diagnostic réalisé par l'association Gérépi, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Pinail et partenaire de ce programme de plantations, révèle que les trois-quarts des 5.000 chemins ruraux de Grand Châtellerault ne sont pas bordés par une haie. Ou plutôt ne le sont plus ; conséquence de sept décennies de développement des cultures intensives, avec des tracteurs toujours plus gros. « On constate, ici comme partout, une simplification du paysage et un maillage écologique pour partie dégradé », explique le conservateur de la Réserve du Pinail Kévin Lelarge.

Pour mener à bien ce projet, Grand Châtellerault s'appuie sur des municipalités volontaires - les chemins ruraux étant la propriété des communes. Sur les 47, quinze ont répondu favorablement : Châtellerault, Naintré, Colombiers, Senillé-Saint-Sauveur, Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtellerault, Monthoiron, Archigny, Vouneuil-sur-Vienne, Vicq-sur-Gartempe, Bonneuil-Matours, Mairé, Oyré, les Ormes, Dangé-Saint-Romain.

Pour commencer, chacune doit identifier, parmi les chemins ruraux classés « prioritaires » pour la continuité écologique, une portion de plus ou moins 500 mètres en capacité d'accueillir une haie. Pour ne pas s'attirer les foudres du milieu agricole, deux principes de base ont été définis localement : 1- On ne plante pas sans l'accord du

propriétaire de la parcelle qui jouxte le chemin ciblé. 2- On ne plante que d'un côté du chemin pour respecter le passage des tracteurs.

À ce stade de la concertation, trois communes - Vouneuil, Oyré et Cenon - ont déjà trouvé le chemin idoine, huit l'ont ciblé et espèrent aboutir vite à un accord avec le riverain. Enfin, Monthoiron, Mairé, les Ormes et Dangé prospectent toujours.

Un projet à 200.000€

Les communes ont encore un mois environ pour aboutir - sans quoi le projet s'arrêtera pour elles. La mise en œuvre des plantations est prévue « en fin d'année 2022 ».

Les municipalités n'ont rien à débourser : le programme, d'un montant de 200.000€ (2), est intégralement subventionné. En contrepartie, elles doivent s'engager par écrit à assurer *ad vitam æternam* l'entretien régulier de ces haies.

- (1) Les agriculteurs qui souhaitent planter des haies sur leur ferme ont déjà accès à des crédits (par Prom'haies, la Fédération des chasseurs, la Ligue de protection des oiseaux, la Chambre d'agriculture...).
- (2) Cofinancé par la Région (40%), le Département (40%) et Grand Châtellerault (20%), il inclut : les diagnostics de la « Trame verte et bleue » par la LPO, Vienne nature et Gérépi (80.000€) et la mise en œuvre des plantations (120.000€).

il a dit

Les prémices d'une démarche au long cours

Grâce à ce programme, plus ou moins sept kilomètres linéaires de chemins ruraux disposeront bientôt d'une haie. Soit grosso modo un millième du linéaire de chemins ruraux dans l'agglomération. « Ça n'est qu'une première étape, affirme Philippe Éon, directeur des stratégies environnementales de Grand Châtellerault. Il s'agit de lancer une démarche régulière et d'embarquer l'ensemble des communes pour qu'in fine, l'ensemble des chemins ruraux de Grand Châtellerault retrouvent un état de continuité écologique satisfaisant. »



Vienne – Grand Châtellerault 28/03/2022

Quinze communes de Grand Châtellerault vont planter des haies le long de chemins ruraux



Pour respecter le passage des tracteurs, les haies ne seront plantées que d'un côté du chemin. © (Photo d'illustration, Gérépi)

Quinze communes de Grand Châtellerault participent, sur 2022, à un programme de plantation de haies le long de chemins ruraux. Objectif : renforcer les « corridors écologiques » du territoire.

Réservoir de biodiversité, barrière face à l'érosion et au ruissellement, brise-vent, capteur de carbone... Les haies en bordure de champs ne manquent pas d'atouts, plus encore à l'ère de l'urgence climatique.

La Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault en est convaincue. Afin d'engager des plantations de haies le long de chemins ruraux de son territoire, elle a répondu à l'appel à projets régional « Nature et transition ».

Les communes ne paient rien, mais s'engagent à entretenir

Il s'agit, par ce programme semblable à ceux déjà conduits par le monde agricole (1), de renforcer les « corridors écologiques » du Châtelleraudais, ces espaces naturels ou semi-naturels qui assurent la connexion entre les « réservoirs de biodiversité » que sont les mares, cours d'eau, prairies, forêts, zones humides.

Un diagnostic réalisé par l'association Gérépi, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Pinail et partenaire de ce programme de plantations, révèle que **les trois-quarts des 5.000 chemins ruraux** de Grand Châtellerault ne sont pas bordés par une haie. Ou plutôt ne le sont plus ; conséquence de sept décennies de développement des cultures intensives, avec des tracteurs toujours plus gros. « *On constate, ici comme partout, une simplification du paysage et un maillage écologique pour partie dégradé »,* explique le conservateur de la Réserve du Pinail Kévin Lelarge.

Quinze municipalités volontaires

Pour mener à bien ce projet, Grand Châtellerault s'appuie sur **des municipalités volontaires** – les chemins ruraux étant la propriété des communes. Sur les 47, quinze ont répondu favorablement : Châtellerault, Naintré, Colombiers, Senillé-Saint-Sauveur, Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtellerault, Monthoiron, Archigny, Vouneuil-sur-Vienne, Vicq-sur-Gartempe, Bonneuil-Matours, Mairé, Oyré, les Ormes, Dangé-Saint-Romain.

Pour commencer, chacune doit identifier, parmi les chemins ruraux classés « prioritaires » pour la continuité écologique, une **portion de plus ou moins 500 mètres** en capacité d'accueillir une haie. Pour ne pas s'attirer les foudres du milieu agricole, **deux principes de base** ont été définis localement : 1- On ne plante pas sans l'accord du propriétaire de la parcelle qui jouxte le chemin ciblé. 2- On ne plante que d'un côté du chemin pour respecter le passage des tracteurs.

À ce stade de la concertation, trois communes – Vouneuil, Oyré et Cenon – ont déjà trouvé le chemin idoine, huit l'ont ciblé et espèrent aboutir vite à un accord avec le riverain. Enfin, Monthoiron, Mairé, les Ormes et Dangé prospectent toujours.

Un projet à 200.000 €

Les communes ont **encore un mois environ** pour aboutir – sans quoi le projet s'arrêtera pour elles. La mise en œuvre des plantations est prévue « *en fin d'année 2022* ».

Les municipalités n'ont **rien à débourser** : le programme, d'un montant de 200.000 € (2), est intégralement **subventionné**. En contrepartie, elles doivent s'engager par écrit à assurer *ad vitam æternam* l'entretien régulier de ces haies.

- (1) Les agriculteurs qui souhaitent planter des haies sur leur ferme ont déjà accès à des crédits (par Prom'haies, la Fédération des chasseurs, la Ligue de protection des oiseaux, la Chambre d'agriculture...).
- (2) Cofinancé par la Région (40 %), le Département (40 %) et Grand Châtellerault (20 %), il inclut : les diagnostics de la « Trame verte et bleue » par la LPO, Vienne nature et Gérépi (80.000 €) et la mise en œuvre des plantations (120.000 €).

il a dit

Les prémices d'une démarche au long cours

Grâce à ce programme, plus ou moins sept kilomètres linéaires de chemins ruraux disposeront bientôt d'une haie. Soit grosso modo un millième du linéaire de chemins ruraux dans l'agglomération. « Ça n'est qu'une première étape, affirme Philippe Éon, directeur des stratégies environnementales de Grand Châtellerault. Il s'agit de lancer une démarche régulière et d'embarquer l'ensemble des communes pour qu'in fine, l'ensemble des chemins ruraux de Grand Châtellerault retrouvent un état de continuité écologique satisfaisant. »

en savoir plus

Un monde agricole à convaincre

Ce programme a été présenté publiquement jeudi 24 mars à Dangé-Saint-Romain. L'occasion pour les maires d'Availles et de Dangé d'exposer les difficultés rencontrées par leur commune face à des agriculteurs pas tous enclins – même si ça n'est pas une généralité, insistent-ils – à voir émerger une haie le long d'un chemin qu'ils empruntent en tracteur. A Availles, selon le maire Bernard Biet, la « prise en considération des contraintes des agriculteurs concernés » permet à la commune d'entrevoir une solution de « compromis ».



Deux-Sèvres – La Crèche 28/03/2022

Plantation d'une haie à Fenioux

Une première action de replantation de haie s'est déroulée dans le village de Fenioux, samedi 19 mars. Plusieurs élus créchois et plusieurs habitants de Fenioux ont planté un linéaire de 150 m en bordure de chemin blanc, avec 140 plants fournis par l'association Prom'Haies, composés d'essences locales : cornouiller, aubépine, chêne pubescent, troène, érable de Montpellier, cerisier Sainte-Lucie et camérisier à balais. Les élus espèrent convaincre d'autres popriétaires et exploitants de terres de planter d'autres haies.



Deux-Sèvres – Sainte-Néomaye

29/03/2022

Un Troc'plantes enrichissant



Dimanche 27 mars, l'association Fleurs et jardins a organisé, derrière la salle des fêtes de Sainte-Néomaye, son deuxième Troc'plantes, le premier ayant eu lieu à Romans lors de la Fête de l'automne d'octobre 2021. Ce rendez-vous attire les adeptes du jardinage mais aussi ceux qui viennent apprendre. Le principe : on troque les boutures, les plants entre personnes présentes ou si on n'a rien à échanger, on verse son obole à l'association. L'association Prom'Haies a animé un atelier de greffage. « Nous recherchons un animateur ou une animatirce pour nos ateliers d'art floral à raison d'une fois par mois pour la saison prochaine », rappelle Simone Luezas, la présidente. Contact : fleurs.jardins@orange.fr



Vienne – Dissay

30/03/2022

L'action citoyenne des apprentis planteurs



Les élèves se sont bien amusés pendant cette leçon pratique des sciences de la vie et de la terre. © Photo NR

Jeudi 24 mars, une classe de 6e du collège Saint-Exupéry de Jaunay-Marigny est venue poursuivre la plantation d'une haie champêtre déjà initiée par des citoyens et des écoliers de l'école Paul-Émile-Victor.

« Le transport en car des élèves est financé par le collège », a expliqué Laurence Gallou-Remaudière, une des professeurs. « Nous avons planté 70 arbustes, des prunelliers, des épines noires, des noisetiers, fusains, ensuite, nous avons installé des tuteurs et posé des filets pour les protéger des rongeurs. C'est un couloir végétalisé que les cyclistes pourront également utiliser. Il part de la zone de l'hôpital pour rejoindre la route de Chaix. Avec plus d'arbres, il y aura plus d'insectes et donc plus d'oiseaux », ont complété avec enthousiasme des élèves.

Les adhérents de la section Dissay nature ont préparé les sols au rotovateur, les plants sont fournis par l'association Prom'Haies, le financement est assuré par la Région, Grand Poitiers et la commune. Ces travaux de plantation s'inscrivent dans le projet écoquartier de la mairie.

Vienne – La Chapelle Moulière Bulletin municipal Avril 2022



ACTIONS ENVIRONNEMENT

La commission environnement et jardin biocommunal

De nombreuses actions ont vu le jour et se sont matérialisées grâce à l'obtention de plusieurs financements publics et à l'engagement citoyen des habitants.

Création de haies champêtres à titre privé et public :

Différentes espèces d'arbres et arbustes ont été plantées : 400 m dans le cadre d'un chantier participatif avec les habitants et les scolaires fin décembre 2021 et début janvier 2022 notamment au chemin communal qui part de la Croix des Brayes et qui rejoint le bois des Saussaies. L'association Prom'Haies nous accompagne sur le plan technique.



Le projet est financé par Grand-Poitiers, via l'association Prom'Haies, à hauteur de 80% des coûts des fournitures (plants, tuteurs, etc) et de 60% pour l'animation dans les classes de l'école. Cette aide s'élève à un montant total de 3 037 euros.







Création d'un jardin potager bio-communal :

- Création d'un jardin potager bio communal avec à proximité l'installation de récupérateurs d'eau et d'une cabane de jardin. Le jardin a donné lieu à une récolte importante dont l'intégralité a été mise à la disposition des habitants.

A la date du 30 septembre, nous avons comptabilisé 101 kg de courgettes, 31 kg de pâtissons, 15 kg de potimarrons, 2kg de courges spaghetti, 7,5 kg de courges mystère, 3 kg de musquées de Provence et 4,5 kg de citrouilles. Chaque jeudi, la récolte était mise à la disposition des habitants dans un panier à côté de la mairie ou directement aux participants à la récolte des légumes.

Afin de pouvoir financer notre projet de Jardin biocommunal, nous avons sollicité et obtenu diverses subventions :

- De la part du **Département de la Vienne dans le cadre du dispositif ACTIV 3** (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne) pour une participation à hauteur de 80 % des coûts supportés par la commune, soit la somme de 2 107 € (Commission permanente en date du 22 juillet 2021) pour l'aménagement du jardin.



- De la part de la Région Nouvelle Aquitaine en répondant à un appel à projets « nature et transitions » (Commission permanente en date du 01 février 2021) qui nous a accordé une aide d'un montant de 10 500 € maximum relative à des investissements matériels et des prestations de conseil, notamment des associations CPIE (Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement) et Vienne Agrobio. Le projet s'inscrit dans le cadre des priorités régionales en matière de transition écologique et énergétique. Il répond notamment aux ambitions Néo Terra.







Nourrir votre performance

Disponible sur: https://www.reussir.fr/lait/larbre-en-elevage-bovin-lait-les-multiples-raisons-dinvestir

Avril 2022



Les arbres et les haies ont le vent en poupe. Bois énergie, bois litière, bois d'œuvre... gagnent de l'intérêt

avec l'inflation des matières premières.
Aides publiques et privées soutiennent
les plantations, car l'arbre stocke du
carbone, contribue à la biodiversité,
lutte contre l'érosion... Des entreprises
et des collectivités s'engagent dans
les paiements pour service environnemental, comme l'achat de crédit carbone
pour compenser leurs émissions.

Au-delà de ces valorisations économiques, l'arbre est réhabilité comme un véritable partenaire de l'élevage.

Des haies et de l'agroforesterie sont installées dans les exploitations, notamment pour faire des abris aux animaux. Mais aussi pour protéger les cultures et améliorer le sol. En complémentation fourragère, l'arbre commence à être pris au sérieux, même pour des vaches en lactation, afin de faire face au changement climatique. ©



Marcel Dubois et Alain Fretay militent pour mieux valoriser les haies 26

Olivier Dupas a planté en intraparcellaire pour améliorer le sol



Alexandre Amosse valorise une parcelle venteuse grâce à l'agroforesterie 30

L'arbre fourrager, un complément alimentaire intéressant

16 | REUSSIR LAIT | nº 367 | avril 2022

La protection des sols et celle des cultures et des animaux

sont les principaux atouts des arbres et arbustes. Ils représentent aussi une trésorerie sur pied.

Les multiples raisons d'investir dans l'arbre



Pour protéger les animaux, la haie sert de brise-vent. La vache craint les prédateurs et se couche rarement le long d'une haie. ©S. Pestel - CA Normandie

'arbre est très utile à l'élevage s'il est pensé comme un partenaire, et qu'il est bien intégré sur l'exploitation, au service des activités agricoles », plante Sylvie Monier, éleveuse et directrice de mission Haie en Auvergne Rhône-Alpes. La principale motivation des éleveurs qui plantent est d'offrir des abris pour leurs animaux au pâturage. Les éleveurs plantent aussi pour d'autres bénéfices de l'arbre. La valorisation du bois et/ou du stockage de carbone vient en sus. « Une erreur est de comparer l'activité bois à un atelier de l'exploitation. La recherche d'une valorisation

économique du bois est là pour conforter les arbres et arbustes mais elle doit être considérée avec l'ensemble des services rendus sur l'exploitation et son territoire », insiste Stéphane Pestel, de la chambre d'agriculture de Normandie.

1 UN ABRI POUR LES ANIMAUX EN PÂTURE

Les vaches laitières sont sensibles aux courants d'air. « Une haie brise-vent peut permettre de sortir plus tôt les animaux au printemps et de les rentrer plus tard en saison », pointe Sylvie Monier. Un brise-vent efficace doit éviter les résineux

qui provoquent des effets tourbillons après la haie. Une haie ne suffit pas pour créer des abris pour les animaux. Dans l'idéal, une parcelle comporte aussi des arbres isolés. « Un seul arbre isolé ne suffit pas pour gérer la concurrence entre vaches. Le repère est d'un arbre pour huit à dix vaches pour un sujet adulte de type frêne ou chêne », précise Sylvie Monier. Et un groupe de deux ou trois arbres et arbustes si les vaches vêlent dehors, pour protéger le veau.

« Avec d'autres éleveurs, nous observons que les vaches vont à l'ombre de la haie plutôt en fin de journée quand l'ombre

est plus longue et permet de ne pas être trop près des arbres, et elles restent debout, décrit Sylvie Monier. Pour se coucher en journée, elles choisissent des arbres isolés. Et elles se positionnent en cercle de façon à pouvoir voir dans toutes les directions. Nous pensons que les vaches ont gardé un instinct par rapport au risque de prédateurs. Dans une haie, un prédateur peut se cacher. Si elle se couche le long de cette haie, la vache n'aura pas le temps de se relever et de fuir en cas d'attaque. C'est sans doute pour la même raison que, à choisir, les vaches préfèrent se coucher en haut d'une pente. Si je plante un arbre isolé, je choisirai donc plutôt le haut de la pente; et les endroits où naturellement les vaches se couchent pour ruminer. » L'abri a un impact économique indirect en permettant de diminuer le stress thermique des animaux, d'améliorer l'ingestion d'herbe, et donc d'éviter des baisses de production et des problèmes sanitaires (comme l'a montré l'essai des parasols pour génisses à la ferme expérimentale de Derval).

DES AIDES PUBLIQUES ET PRIVÉES

It v a plus d'aides publiques

(collectivités territoriales, fonds Feader du second pilier de la PAC, agences de l'eau...) pour planter qu'il y a cinq ou dix ans, mais les dossiers administratifs sont plus complexes. Le plan de relance comporte aussi des aides pour planter des haies et arbres intraparcellaires. Dépêchez-vous si vous êtes intéres-sés!

 Il y a aussi des mécènes privés: des entreprises régionales ou des associations.
 « Le niveau d'aide est moins élevé mais les dossiers administratifs sont plus simples », indique Jean-Charles Vicet, de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

• La nouvelle PAC introduit trois voies d'accès aux éco-régimes. Les arbres aideront à accéder à la voie « infrastructures agroécologiques ». Un bonus haies est prévu pour ceux qui choisissent la voie « certification » ou la voie « pratiques agricoles ». Enfin, espérons que les deux mesures du second pilier pour les haies et l'agroforesterie restent dans la nouvelle PAC.

dossier ARBRES ET HAIES

bien-être animal: les bovins aiment se gratter aux arbres, se coucher en appui dessus. Les jeunes plants - jusqu'à 20 ans d'âge - nécessitent donc une protection contre les vaches.

2 UNE PROTECTION AUSSI POUR LES CULTURES

« Les haies et bosquets protègent du vent qui dessèche les cultures et les prairies. L'arbre protège la culture sur une distance égale à 15-20 fois sa hauteur », rappelle Sylvie Monier, en se basant sur l'étude de Soltner, « Planter des haies » de 1971.

La haie limite le risque de gel printanier grâce au fait qu'elle capte la chaleur en journée et la restitue la nuit. À l'inverse, l'arbre rafraîchit la parcelle quand il fait chaud: la température est abaissée de 5 à 10 °C dans l'ombre.

de 5 à 10 °C dans l'ombre. Les haies et les arbres en intraparcellaire font certes perdre un peu de surface cultivable à leurs pieds - environ 3 % en agroforesterie, 2 % avec des haies sur les quatre côtés -, mais la climatisation de la parcelle, la remontée des éléments nutritifs, de l'eau... permettent d'améliorer la production fourragère. La haie permettrait de sortir plus de rendement dès que l'eau est un facteur limitant, jusqu'à 30 % de plus par rapport à une parcelle sans aucune haie (Barloy & Cherouvrier, 1976). « Au final, il n'y a pas de pertes, et plutôt des gains ». indiquent les conseillers. De plus, les alignements intraparcellaires permettent aux insectes, et donc aux auxiliaires, de coloniser davantage la parcelle à partir de la haie, explique la chambre d'agriculture



Pour protéger les animaux, l'arbre isolé ou un groupe d'arbres sert de parasol. «Mission Haie Aura



Il n'y a pas que l'ombre qui attire les vaches. Elles aiment s'appuyer à l'arbre, s'y gratter. C'est un élément de bien-être animal au pâturage. «unite Fortus Inde Lusignau



En cette chaude journée d'été, il manque des arbres isolés pour l'effet parasol. Le repère est d'un arbre pour huit vaches.

3 DES EFFETS AGRONOMIQUES

La haie placée en travers de la pente lutte contre l'érosion. Le système racinaire permet de stocker l'eau en hiver: 5 m³ d'eau par mètre linéaire de haie (J. Baudry, Inrae). Il permet aussi de réduire la lixiviation de l'azote. Il ramène les éléments fertilisants des profondeurs jusqu'à la surface et améliore la richesse en matière organique du sol via la décomposition des radicelles et des feuilles.

« Ces bénéfices sont certains, mais nous manquons encore de chiffres précis », souligne Samuel Fichet, de Prom'Haies Nouvelle Aquitaine. La chambre d'agriculture des Pays de la Loire suit plusieurs parcelles en agroforesterie avec des fosses pédagogiques et fera un point vers 2025-2030.

4 UN FOYER DE BIODIVERSITÉ

Les haies et les alignements d'arbres d'une exploitation abritent une biodiversité très riche mais ils ne sont pas les seuls: toutes les infrastructures agroécologiques (IAE: muret, mare, arbre) et les pratiques sur le territoire influent sur la biodiversité. Les effets de vos propres arbres sur les cultures et prairies sont donc difficiles à évaluer. Ceci dit, dans un environnement riche en IAE, les éleveurs observent plus d'oiseaux (buses, hérons, mouettes, corbeaux), de chauves-souris, de renards, d'hermines... prédateurs naturels des rongeurs qui peuvent aider à faire baisser la pression.

« Dans les haies, on trouve des hermines, prédateurs des campagnols. Pour une véritable efficacité, il ne faut pas laisser plus de 10 hectares sans alignement d'arbres; autrement dit, au-dessus de 300 mètres sans abri, les hermines ne traversent pas le champ ou le pré. Pour protéger les hermines, vous pouvez leur proposer un tas d'environ 1 m³ de cailloux ou de bois en forme de pyramide », développe Sylvie Monier.

5 FACILITER LE PÂTURAGE TOURNANT

Lors d'un réaménagement parcellaire, tout est réfléchi ensemble: le découpage des paddocks, le tracé des chemins, les haies et alignements d'arbres intraparcellaires et le passage de l'eau d'abreuvement. « La formation de paddocks carrés plutôt qu'en couloir permet de mieux placer des arbres isolés et l'abreuvement de façon à gérer les rapports de dominances entre vaches », souligne Sylvie Monier. Les éleveurs apprécient que les haies et alignements démarquent bien les paddocks et facilitent ainsi la circulation des génisses et des vaches.

des Pays de la Loire.

6 APPORTER UN COMPLÉMENT DE FOURRAGE

Les vaches consomment des feuilles et de très jeunes tiges. Les ligneux sont un apport intéressant en complémentation (lire page 30), quand en été les prairies sont grillées. Les éleveurs s'intéressent de plus en plus à l'arbre fourrager, même dans le Nord-Ouest de la France, pour anticiper les conséquences du changement climatique. Le choix des essences et la taille sont spécifiques à la valorisation fourragère.

7 BOIS D'ŒUVRE : UN PLACEMENT DE TRÈS LONG TERME

Les arbres destinés à faire du bois d'œuvre sont plantés en alignements intraparcellaires, en isolé, ou sont des arbres au sein des haies. « On ne peut pas garantir au moment de la plantation que tel arbre pourra être valorisé en bois d'œuvre, ni à quel prix. Il lui faudra au moins trente à quarante années de vie, durant lesquels plein d'événements peuvent contrarier sa noble destinée. On déconseille de planter ces arbres sur sol superficiel et/ou trop séchant. Une fois planté, il faudra le tailler au moins les dix-quinze premières années de sa vie et remplacer si besoin les protections contre la faune sauvage et les animaux d'élevage. Si ce travail n'est pas fait, la valeur de l'arbre est amputée. Si on fait l'impasse sur la taille une année, on ne pourra plus corriger les défauts par la suite. Il faut donc vraiment s'astreindre à le faire », insiste Samuel Fichet.

B LE BOIS LITIÈRE POUR ÉCONOMISER DE LA PAILLE

L'utilisation de plaquettes de bois ou de fine de bois

en litière pour les animaux se développe. Elle s'impose d'elle-même quand il y a beaucoup de haies sur l'exploitation. Et elle prend tout son sens dans un contexte où la paille coûte cher. L'intérêt économique est évident, que l'on produise ou non de la paille sur son exploitation. Si on produit de la paille, autant la valoriser autrement, pour l'alimentation par exemple, pour économiser d'autres matières premières aux coûts également très élevés. Cet usage valorise aussi bien les ligneux destinés au bois énergie que ceux destinés à l'affouragement des animaux.

Beaucoup d'éleveurs se servent aussi de leurs excédents de bois plaquette pour stabiliser des chemins, autour des entrées et sorties de paddocks, ou encore des râteliers.

9 BOIS ÉNERGIE : UNE RENTABILITÉ À AMÉLIORER

La production de bûches est un travail pénible, le bilan énergétique et environnemental n'est pas bon. Cela reste un petit débouché pour du chauffage d'agrément. Par contre, la filière bois déchiqueté, ou bois plaquette, valorise tout le bois. Le travail est très mécanisé. Et les chaudières associées au bois plaquette sont très performantes. Le hic est que pour l'instant, il n'y a pas assez de débouchés pour tout le bois issu de l'entretien des haies. La rentabilité reste faible pour les éleveurs engagés (lire page 22). Mais le contexte pourrait bien évoluer en faveur de cette ressource locale quand elle est gérée durablement. @

Costie Pruilh

dossier ARBRES ET HAIES

Les aspects rémunération, propriété et temps de travail sont des freins importants au développement de l'arbre intégré dans les exploitations.

Quatre obstacles au développement

de l'arbre

● UN TEMPS DE TRAVAIL FINALEMENT PAS SI ÉLEVÉ ●

Dans l'ordre, il y a une préparation du sol deux mois avant la plantation. Puis la plantation, avec un paillage, la pose d'un tuteur et des protections du jeune plant contre la faune sauvage (chevreuil, lapin...) et les bovins. Il faudra suivre les ligneux les dix à quinze premières années. L'entretien consiste à réparer les protections, remplacer les arbres morts, tailler les arbres et arbustes en fonction de leur destination, ainsi qu'à faucher la bande enherbée sur la

ligne d'arbre pour gérer les adventices. L'entretien des alignements intraparcellaires prend entre deux et trois heures par hectare et par an. Un chantier de coupe pour le bois énergie, très mécanisé, prend environ quatre heures pour faire 20 tonnes de plaquettes.

● L'ARBRE EST ENCORE PERÇU COMME UNE GÊNE ●

Il y a des inquiétudes par rapport au fait que les branches peuvent abîmer le matériel. L'autre inquiétude porte sur la concurrence de l'arbre et la perte de rendement de la



Pour encourager l'entretien des haies, un des leviers est de développer la valorisation du bois. ©C. Pruilh

culture. Les premiers retours d'expérience montrent que, les quinze premières années, il n'y aurait pas d'impact négatif, mais plutôt positif, des arbres sur le rendement global de la culture. Le rendement pourrait baisser avec des arbres plus grands (Dupraz, Inrae). « Mais avec

Vente de crédits carbone et autres paiements pour services environnementaux

en sont aux balbutiements. Ils permettront de conforter les arbres en élevage.

Les PSE relancent l'intérêt pour l'arbre

e vent tourne avec les PSE - paiements pour service environnemental. Ils vont donner un intérêt à l'arbre », pointe Jean-Charles Vicet, de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Un PSE consiste à rémunérer un service apporté par l'éleveur au territoire; par exemple les cobénéfices apportés par les arbres et arbustes.

LE LABEL HAIE EST EN COURS DE DÉPLOIEMENT

Le partenariat repose sur un engagement de gestion durable des ligneux, comme le label Haie. La vente de crédit carbone est une forme de PSE. Elle passe par un diagnostic Carbocage⁽¹⁾ et un engagement de gestion durable.

« Le label Haie bénéficie de deux dispositifs nationaux: la nouvelle PAC va exiger le label Haie pour bénéficier du bonus Haie (7 €/ha/an); et l'expérimentation des PSE, via les agences de l'eau, a démarré concrètement en 2021 avec des contrats d'engagement qui doivent intégrer le label Haie. Cette année, les audits sont en cours. En outre, dans les territoires, les choses bougent avec des appels d'offres de chaufferies, mais aussi de services alimentaires, qui ont des critères de pratiques d'entretien des haies », explique Paule Pointereau, de l'Afac-Agroforesteries.

EN NORMANDIE, LE CAR-BONE STOCKÉ VALORISÉ

En Normandie, via l'association Haiecobois (Manche), des agriculteurs vendent leur bois plaquette à un prix supérieur au marché, avec la garantie locale et un plan de gestion durable du bocage. En plus, un GIEE d'agriculteurs expérimente la valorisation du carbone stocké par les haies. La réflexion a été menée avec la chambre d'agriculture et le conseil départemental qui cherchait à compenser les émissions de carbone liées à son journal. « En décembre 2020, sept exploitations adhérentes au GIEE ont signé un contrat sur dix ans (65 km de haies engagés, soit 1 950 tonnes de carbone additionnel séquestré sur dix ans). Nous touchons $240 \, \text{€/km}$ de haie par an (sur un maximum de 10 km par exploitation). La valorisation est fixée à $80 \, \text{€/t}$ eq CO_2 ce qui est au-dessus du prix du marché du carbone », expose Jean-François Laurent, président du GIEE.

Depuis, quatre autres groupes se sont constitués en Normandie afin qu'il y en ait un par département. « Les diagnostics Carbocage, via la mise en place d'un plan de gestion durable spécifique, sont en cours. Cette année, il faudra le changement climatique, on peut se demander s'il y aura réellement un jour une baisse! », pointe Jean-Charles Vicet, de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

● UN INVESTISSEMENT NON NÉGLIGEABLE ●

«L'implantation coûtait environ 7 euros le mètre linéaire hors taxes il y a encore un an, sans compter la maind'œuvre. Ce sont souvent des chantiers collectifs avec beaucoup de bénévoles. Aujourd'hui, avec la flambée des prix, qui concerne aussi bien les plants que le paillage et les protections, on est peutêtre à 9 euros par mètre. Si on délèque tout le travail, il faut compter 13 à 15 euros par mètre avec le conseil », estime Jean-Charles Vicet. Les projets intraparcellaires évoquent des investissements

en arbres et accessoires compris entre 6 et 11 euros par arbre sans le conseil et la main-d'œuvre. S'ajoutent le suivi et l'entretien des ligneux.

● LE PROBLÈME DE LA PROPRIÉTÉ ●

Règlementairement, les ligneux appartiennent au propriétaire du foncier. La recette de la vente de bois est censée revenir au propriétaire. Le fermier prend aussi le risque que son propriétaire fasse un autre usage des arbres que celui qu'il projetait. Résultat: les exploitants ne plantent pas sur les terres dont ils ne sont pas propriétaires. Ou alors ils plantent avec un accord conclu avec le propriétaire, avec parfois une remise sur le montant du bail ou un autre arrangement. @ C.P.



D'ici la fin de l'année 2022, environ 8 000 km de haies devraient être engagées dans le cahier des charges du label Haie. ©J.-C. Vicet - CA Pays de la Loire

chercher des entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions de carbone et signer les premiers contrats de PSE », conclut Stéphane Pestel, de la chambre d'agriculture de Normandie. & C. P.

(1) Carbocage est la méthode haies du label Bas-carbone, validée par le ministère de la Transition écologique. Elle permet de chiffrer le stockage du carbone et de le valoriser sur le marché du carbone.



Marcel Dubois et Alain Fretay, coprésidents de Collectif Bois Bocage 35, soulignent les multiples valorisations des haies et espèrent beaucoup du label Haie pour conforter leur place sur les exploitations.

« Il faut améliorer la valorisation des haies »

arcel Dubois et Alain Fretay sont éleveurs, exploitants de haies et coprésidents de Collectif Bois Bocage 35 (CBB 35). L'association organise les chantiers de coupe et déchiquetage avec des Cuma, stocke le bois et le revend. Pour les deux agriculteurs, le bois doit être considéré comme une culture à part entière, et il faut la valoriser. Dans ce terroir du nord de l'Ille-et-Vilaine, les haies sont composées historiquement de châtaigniers, puis de charmes, noisetiers, chênes, érables, frênes, plantés durant les quarante dernières années. Le potentiel de production est d'environ dix tonnes de plaquettes de bois pour cent mètres de haies par rotation (fréquence du chantier coupe et déchiquetage) de douze à quinze ans.

« Chez nous, avec quinze kilomètres de haies qui ont été plantées progressivement à partir des années 80, cela représente un potentiel de 1 500 tonnes de plaquettes à chaque chantier. Nous valorisons une bonne partie du bois pour notre chaudière (75 t/an pour la maison, l'élevage et la fromagerie) », indique Marcel Dubois, un

des associés du Gaec les suis dans une logique de quatre chemins. suis dans une logique de production de bois. Je pré-

CONDUIRE LE BOIS COMME UNE CULTURE

Pas très loin de là, le Gaec Fretay compte douze kilomètres de haie. Sa chaudière autoconsomme 20 tonnes par an de plaquettes et il vend entre 40 et 50 tonnes de plaquettes par an. « Je production de bois. Je préfère laisser ma haie pousser davantage pour faire plus de bois à la taille suivante avec une meilleure rentabilité du chantier, plutôt que de couper trop fréquemment ma haie pour cultiver une rangée de maïs en plus », pointe Alain Fretay. Il fait un peu de bois bûche pour lui-même et quelques

Il fait un peu de bois bûche pour lui-même et quelques clients fidèles, mais « c'est un travail pénible. Et le bilan énergétique et environnemental n'est pas au rendez-vous ». La filière bois déchiqueté, par contre, valorise tout le bois. Le travail est très mécanisé. Les chaudières associées au bois plaquette sont très performantes (jusqu'à 95 % d'efficacité énergétique). « J'ai compté trois heures de tronconneuse, vingt minutes à assembler les branches et quarante minutes au ...



« Le label Haie nous permet de vendre nos plaquettes à 45 % d'humidité 55 €/t, au lieu de 46 €. C'est 9 € de paiement pour service environnemental. Et nous pensons qu'à l'avenir, la différence de prix pourrait s'accentuer. » ©Aile

La marge du bois énergie est de 6 euros la tonne en moyenne. Elle peut varier de 0 à 10 euros la tonne, en fonction du diamètre des branches et de l'organisation du chantier.

Filière bois énergie: une marge brute optimisable

'association Collectif Bois Bocage 35 (CBB 35) a été créée en 2011, pour créer une filière bois énergie à base de bois de bocage⁽¹⁾. « Il y a trois-quatre ans, nous avons failli arrêter, tellement la filière bois énergie était concurrencée par le bois forestier, bien moins cher. Avec des coûts élevés, nous n'arrivions pas à dégager de rentabilité », raconte Alain Fretay, coprésident de l'association.

BIEN ORGANISER LE CHANTIER

CBB 35 et d'autres collectifs d'agriculteurs producteurs de bois issus du bocage se sont alors regroupés au sein de Coat Nerzh Breizh (fédération bretonne des filières bois énergie territoriales). Ils ont travaillé avec Aile (association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement) sur le perfectionnement des chantiers, la qualité du bois plaquette, la diversification des débouchés et la promotion du bois local géré de façon durable. Aujourd'hui, « avec cette filière, pour une fois, la main-d'œuvre de l'agriculteur est payée pour entretenir ses haies, alors que pendant longtemps il le faisait gracieusement », souligne Alain Fretay.

La marge du bois énergie est de 6 euros la tonne en moyenne. Elle varie de 0 à 10 euros la tonne, en fonction du diamètre des branches et de l'organisation du chantier. Dans le détail, la plaquette de bois fraîche est vendue à 46 euros la tonne. Il faut en retirer les charges d'abattage et de rangement des branches (15 à 20 €/t), le coût du broyage (10 à 15 €/t), puis du transport (5 à 10 €/t) (prix de 2020, tout compris). « Pour aller chercher les dix euros de marge, il faut optimiser les chantiers: travailler des diamètres de bois conséquents (au moins 7 cm) donc laisser pousser les haies; bien ranger les branches et qu'elles ne soient pas souillées de terre », expose Jacques Bernard, de l'association Aile.

LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'AGRICULTEUR EST PAYÉE

Le prix de la plaquette livrée à la chaufferie va de 110 euros la tonne pour une petite plaquette sèche standard à 130 euros la tonne pour une plaquette criblée. Aujourd'hui, le label Haie permet de vendre les plaquettes à 45 % d'humidité 9 euros la tonne de plus, pour service environnemental. À l'avenir, si les paiements pour service environnemental et les appels d'offres mentionnant un entretien durable des haies se développent, le prix du bois sous le label Haie pourrait encore s'apprécier. ?

C.P.

(1) 40 à 50 apporteurs de bois chaque année. Vente de 5500 t/an de bois plaquettes et de paillage, litière animale...



LE LABEL HAIE POUR ACCÉDER AUX PSE

Le Gaec Fretay et le Gaec les quatre chemins sont engagés dans le label Haie (lire p. 20) comme d'autres agriculteurs de Collectif Bois Bocage 35 (CBB 35). Coat Nerzh Breizh (fédération bretonne des filières bois énergie territoriales) soutient le déploiement du label Haie auprès de ses adhérents. Ce label donne de bonnes pratiques de gestion

de la haie - replantation, taille... - qui permettent d'améliorer la production de biomasse des arbres et arbustes. Il facilite aussi l'accès aux aides et peut être demandé pour accéder à des paiements pour services environnementaux

« Les politiques ont un rôle à jouer pour soutenir le bois local. Les haies et autres arbres ne seront plantés et bien entretenus que s'il y a un intérêt économique à le faire », insiste Alain Fretay, qui constate que, de plus en plus, les appels d'offres imposent une part de bois local et issu d'une exploitation durable des arbres, avec une garantie comme le label Haie. « Une collectivité nous a contactés en vue de passer un contrat », confie-t-il.

••• broyage, pour faire vingt tonnes de plaquettes. Par rapport à du bois bûche, c'est deux tiers de main-d'œuvre en moins et 30 % de bois en plus », résume Alain Fretay. Chez les deux Bretons, les haies comptent aussi des arbres qui sont valorisés en bois d'œuvre, essentiellement autoconsommés.

COMPTER LES **ÉCONOMIES PERMISES**

Pour les éleveurs, la rentabilité de la haie ne repose pas que sur le bois énergie. Il faut également compter les économies de paille. Le bois plaquette peut être entièrement valorisé en litière pour aire libre. Au Gaec les quatre chemins, « nous utilisons des plaquettes mélangées à la fine de bois pour les veaux », indique Marcel Dubois. Au Gaec Fretay, « nous en utilisons pour pailler les veaux, les génisses et les taries, en sous-couche de la paille. J'épands ce fumier à l'automne sur les prairies de fauche », expose Alain Fretay. Une année, « j'ai essayé de mettre des plaquettes pour stabiliser un chemin de pâ-



Sur la zone de CBB 35, le potentiel de production des haies est d'environ 10 tonnes de plaquettes de bois par 100 mètres de haies par rotation de douze à quinze ans. ©Aile

turage. Il a tenu un an. C'est du dépannage en attendant de refaire le chemin ».

DE LA FINE DE BOIS SUR LES LOGETTES

À la demande de certains clients de CBB35, le bois déchiqueté est criblé. Cette opération produit un sous-produit: des particules fines. Cette fine peut s'utiliser en litière sur les logettes. C'est ce que fait le Gaec les quatre chemins. « Avant, nous utilisions 3 kilos de paille broyée par vache par jour. Aujourd'hui, nous mettons 1 kilo de fine par vache par jour sur les tapis des logettes.

Elle coûte entre 90 et 120 euros hors taxes la tonne, selon le coût du transport. Il y a une économie directe par rapport à la paille broyée », expose Marcel Dubois.

UN AMENDEMENT POUR LES SOLS

Les petites branches qui sont écartées de la filière énergie sont également valorisées. Elles sont broyées et utilisées en paillage, litière ou comme amendement pour les sols. Cela correspond à un BRF (bois raméal fragmenté), qui est un broyat de jeune bois. Le BRF sert à constituer un humus qui va enrichir le sol.

Les deux éleveurs l'ont déjà expérimenté. « Il vaut mieux l'épandre à l'automne car sa décomposition consomme de l'azote du sol et peut engendrer une faim d'azote pour la culture en place. Ou bien le positionner sur une légumineuse », indiquent les éleveurs.

Alain Fretay cite aussi les effets positifs de la haie sur la pousse de l'herbe. « En plein été quand l'herbe est grillée, après les quatre à cinq mètres d'emprise de la haie, il y a une bande de trente à quarante mètres d'herbe qui profite de l'effet « climatisation » par la haie et qui continue de pousser. » La haie apporte aussi des services écosystémiques: lutte contre l'érosion, maintien de la biodiversité... « C'est aussi un écran contre les dérives de produits phytosanitaires », ajoute Jacques Bernard, de l'association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement en Bretagne. Tous ces cobénéfices peuvent être valorisés dans les paiements pour services environnementaux (PSE). @

Costie Pruilh

LE PRIX DU FIOUL RENFORCE L'INTÈRET DU BOIS

Sachant que le prix du fioul était de 108 €/MWh en janvier 2022 et que le prix du bois déchiqueté est à 30 €/MWh, pour 12 MWh (équivalent à 1 à l'avenir », soutient Jacques Bernard. t de fioul) la substitution du fioul par du bois permet d'économiser plus de 900 € par tonne de fioul évitée. « Étant donné l'inflation actuelle et l'instabilité du prix

des énergies, autoconsommer le bois de la ferme est valable économiquement et le sera de plus en plus L'investissement dans une chaudière étant conséquent, plus les besoins en chaleur sont importants, plus cela est rentable. « À partir de cinq tonnes

équivalent pétrole (correspondant à 60 MWh, soit 15 t de bois plaquette à 25 % d'humidité), cela devient vraiment intéressant », développe Jacques Bernard. En Bretagne, vous pouvez vous faire accompagner pour une demande d'aide à l'investissement dans une chaudière à bois: www.planboisenergiebretagne.fr.

dossier ARBRES ET HAIES

En 2011, le Gaec des trois chemins a planté 110 arbres en agroforesterie

pour les valoriser en bois d'œuvre sur une parcelle humide de trois hectares de cultures. Le bilan est jusque-là positif, sans perte de rendement à déplorer.

« Des arbres en intraparcellaire pour améliorer le sol »



Le Gaec franchit le pas en 2011 pour une parcelle de trois hectares dédiée uniquement aux cultures. Les sols limoneux de l'exploitation gardent l'eau en hiver et une grande partie de l'exploitation est drainée. Mais pour cette parcelle, des études montrent que le drainage coûterait très cher. « Comme nous en sommes propriétaires, nous avons eu l'idée de tester l'agroforesterie pour voir son effet sur la structure du sol. » Sur cette parcelle, 110 arbres ont été plantés sur deux lignes espacées de 25 mètres, avec un arbre tous les 6 mètres,

et une bande de 25 mètres sans arbre en bout de ligne. « Notre objectif est de produire du bois d'œuvre qui pourrait nous rapporter 8 000 à 10 000 euros par hectare dans trente à cinquante ans. »

Ligné

PAS DE GÊNE DU TRAVAIL SUR LA CULTURE

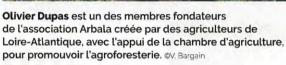
La parcelle ayant un potentiel limité, deux espèces locales seulement ont été plantées, du frêne élevé, qui aime l'humidité, et du chêne sessile. « Les frênes poussent très bien et droits. Mais les chênes sessiles partaient dans tous les sens, ce qui n'est pas bon pour faire du bois d'œuvre et aurait gêné les engins. Nous

Pour l'instant, la parcelle produit comme avant. Malgré

des chênes chevelus. »

les avons donc remplacés par

la perte sous les arbres de deux bandes de 1,50 mètre de large sur 300 mètres de long, les rendements n'ont pour l'instant pas été affectés. « Nous obtenons en moyenne 60-70 q/ha en blé et 8-10 tMS en maïs, comme avant. Mais le rendement va sans doute baisser d'ici trente ans »,





« Vingt-cinq mètres entre les lignes est un peu juste pour un pulvérisateur de vingt-quatre mètres, estiment aujourd'hui Olivier et Joël Dupas, avec la pratique. Il aurait fallu au moins vingt-six mètres. » « « Bargain



La cime des arbres, notamment la cime tendre de frênes, est parfois cassée par les buses, attirées par les mulots. «V Bargain

NE PAS SOUS-ESTIMER LE TRAVAIL DE TAILLE

- L'investissement s'est élevé à 850 €. L'achat des arbres (chêne 3,60 € HT/pièce, frêne 2,30 € HT/pièce) et des accessoires (piquets de 1,80 m, protections gibier de 1,50 m (3,20 €/pièce), paille de lin pour le paillage) a coûté 1 200 € HT. Le Gaec a perçu 50 % de subvention du conseil général. Se sont ajoutés 250 € de frais de dossier pour la chambre d'agriculture.
- Le temps de travail a été d'une demi-journée pour la préparation du sol, une journée à trois personnes pour la plantation et aujourd'hui six heures par an pour la taille et une demi-heure en fin d'été pour broyer l'herbe sous les arbres avec un broyeur d'accotement, pour éviter le développement d'adventices. « Pour l'instant, je taille à pied en février-mars avec une scie télescopique, précise Olivier Dupas. Mais quand les arbres seront grands, je devrai intervenir avec une tronçonneuse et sur un engin. »
- Les primes PAC du Gaec n'ont pas été modifiées car la densité de plantation est inférieure à 100 arbres par hectare. Les arbres entrent aussi dans le décompte des SIE. « Mais depuis 2021, comme nous n'avions pas bénéficié du Feader pour l'agroforesterie, les arbres ne sont plus considérés comme agroforesterie mais comme des arbres alignés, note Olivier Dupas. Nous avons perdu 3 à 4 % de SIE. Nous sommes toujours supérieurs à 5 %, mais nous sommes descendus à 7-8 % de SIE. »

suppose Olivier Dupas, si les arbres font concurrence à la culture.

La parcelle reçoit du blé, un couvert de ray-grass italien et trèfle rouge, enfoui ou récolté selon l'état des stocks de fourrages, puis un maïs. « Nous n'avons rien changé à nos pratiques, mais adapté l'agroforesterie à notre système, souligne Olivier. Mon frère, qui s'occupe des cultures, ne perd pas une minute par rapport à avant. Même quand les arbres seront grands, nous ferons en sorte que les tracteurs et l'ensileuse passent dessous sans problème. »

L'objectif étant que les arbres poussent droit sans impacter les cultures, l'agriculteur taille dur. « J'enlève près des deux tiers de la ramure, même si on me dit qu'il faut garder au moins la moitié des feuilles pour la photosynthèse. Et, avant le semis du maïs, nous passons le chisel à 35-50 cm de profondeur au ras des

arbres, pour faire plonger les racines et qu'il n'y ait pas de concurrence avec le maïs. »

DES ERREURS DE DÉBUTANTS

« Au début, j'ai fait l'erreur à la plantation de ne pas semer de prairie pérenne sur la ligne d'arbres. La bande a été envahie de rumex et de chardon que j'ai dû détruire. Un couvert de ray-grass sauvage et brome a repoussé, qui ne pose plus de problème. »

Les arbres attirent aussi un peu plus de nuisibles: des escargots, des mulots ou encore des sangliers attirés par les vers de la bande enherbée et qui adorent se frotter contre les frênes. « Pour l'instant, ils ne font pas trop de dégâts. Mais les buses qui viennent se percher cassent parfois la cime tendre des frênes, ce qui oblige à un rattrapage par la taille pour que l'arbre continue à monter. » ② Véronique Bargain

dossier ARBRES ET HAIES

Le Gaec des églantiers a planté 325 arbres en intraparcellaire il y a quatre ans, pour protéger les vaches et les cultures.

«Valoriser une parcelle venteuse la Grigonnais grâce à l'agroforesterie »

in 2017, le Gaec des églantiers a planté en agroforesterie une parcelle de 9,6 hectares dédiée à la fauche, aux cultures et au pâturage des génisses. « Cette grande parcelle un peu en hauteur n'a pas de haie du côté ouest et est très exposée aux vents, explique Alexandre Amosse, un des trois associés du Gaec. Comme nous en sommes propriétaires et qu'elle n'est pas drainée, nous avons pensé à l'agroforesterie. L'idée première était que des arbres puissent abriter les génisses du vent et du soleil. Nous sommes en bio, et nous pensons également qu'il peut y avoir un intérêt pour les cultures, pour avoir plus d'auxiliaires. Et aussi pour éviter l'échaudage des céréales grâce à l'ombre des arbres. Enfin, l'objectif à terme est de produire du bois d'œuvre. »

DU BOIS D'ŒUVRE À TERME

Le Gaec a planté cinq lignes d'arbres de 300 mètres de long et trois lignes de 100 mètres, espacées d'environ 30 mètres, avec un arbre tous les 6 mètres sur la ligne, sauf sous la ligne à haute tension électrique qui traverse la parcelle. Une bande de 18 mètres de large a été laissée sans arbre sur le pourtour pour permettre de détourer la prairie avec la faucheuse.

FAIRE DESCENDRE LES RACINES

Au total, 325 arbres ont été plantés, avec un jalonnement au guidage RTK grâce au tracteur de la Cuma qui a fissuré le sol avant la plantation.

« Un point essentiel pour les cultures, notamment le maïs, est que les racines des arbres descendent dans le deuxième horizon et ne fassent pas concurrence au maïs », souligne Alexandre, De même, « avant l'implantation d'une culture, il est important de fissurer le sol de chaque côté des arbres pour forcer les racines de ces derniers à descendre »

Les essences ont été choisies parmi les espèces endémiques: chêne chevelu, érable sycomore, alisier torminal, merisier commun et orme Lutèce. « Les premiers prélèvements auront lieu dans vingt à trente ans. Comme la croissance des différentes espèces est plus ou moins rapide, les arbres seront remplacés au fur et à mesure. Il y en aura ainsi toujours qui abriteront les animaux. Cela límite aussi les risques de diffusion des maladies. »

Alexandre Amosse, du Gaec des églantiers. « Je n'enlève pas plus d'un tiers de la ramure

pour préserver

Bargain

la photosynthèse. »

« La taille est cruciale pour que les arbres poussent droit et soient bien valorisés en bois d'œuvre, insiste Alexandre, Un objectif est aussi que les feuilles se rejoignent pour faire de l'ombre aux animaux et qu'elles soient toujours au-dessus du tracteur. »

LES LIGNES D'ARBRES FACILITENT LE PÂTURAGE

La fauche au ras des arbres se fait sans difficulté et le pâturage est même facilité par les arbres. « Nous savons qu'une bande entre deux lignes d'arbres mesure à peu près un hectare. Nous n'avons plus qu'à installer des fils en travers selon la surface que nous voulons faire pâturer. » La parcelle a également été implantée en méteil en 2017-2018. « Les arbres ne nous font perdre que 18 ares, note Alexandre. Et il n'y a eu aucune différence de rendement. » &

Véronique Bargain

80 % DE SUBVENTION

Au total, le projet, accompagné par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire, a coûté 7 865 € HT, dont 1 800 € pour les arbres et en comptant 1 500 heures de travail: jalonnement, fissuration, semis d'une prairie sur la ligne d'arbres, plantation (en 3 heures à 8 personnes), pose des protections anti-gibier, paillage avec du bois déchiqueté, installation de fils électriques le long des lignes d'arbres pour les protéger pendant le pâturage, et première année de taille. Le Gaec a reçu 80 % de subvention (à 75 % du Feader et 25 % de la région). S'ajoutent aujourd'hui, une fois par an, une journée de taille en février-mars ainsi que le broyage de l'herbe sous les arbres à l'épareuse.

dossier ARBRES ET HAIES

Les teneurs en MAT, énergie, tanins et minéraux permettent d'envisager les feuilles d'arbre, arbuste et liane comme un complément alimentaire pour les vaches.

L'arbre fourrager, un complément intéressant

'apport des ligneux dans l'alimentation estivale des vaches, même en lactation, semble prometteur. En effet, les valeurs nutritives des arbres sont intéressantes. Inrae a fait analyser les feuilles de 31 espèces d'arbres, 14 espèces d'arbustes et 7 espèces de lianes, prélevées en août entre 2014 et 2017 dans toute la France. « Les analyses des feuilles montrent que les teneurs en azote, énergie et minéraux sont pour certaines espèces de ligneux supérieures à celle des fourrages classiques », explique Sandra Novak, responsable scientifique

du projet Oasys⁽ⁱ⁾ de l'unité Ferlus d'Inrae, à Lusignan dans la Vienne.

UN APPORT DE MINÉRAUX

Les contextes pédoclimatiques et la conduite de l'arbre peuvent faire varier les valeurs de façon significative. « On ne sait pas encore comment ces facteurs jouent. Par contre, on sait que plus les feuilles sont jeunes, meilleure est la qualité, comme avec l'herbe. La taille en têtard permet d'obtenir des feuilles plus grandes et des brindilles qui restent vertes. »

La majorité des ligneux comportent des teneurs en phosphore du même ordre de grandeur que celles observées pour les espèces fourragères herbacées classiques. Les valeurs élevées (plus de 4 g/kg MS) de certaines espèces sont intéressantes car les teneurs des fourrages classiques ne suffisent pas à couvrir les besoins des ruminants. L'utilisation de feuilles de figuier, mûrier blanc et tilleul avec des teneurs en calcium supérieure à 30 g/kgMS pourrait permettre de réduire le recours à des compléments minéraux calciques.

Les vaches de l'unité Ferlus

ont préféré pâturer l'orme Lutèce avant le mûrier blanc. ©Inrae Lusignan

Les valeurs de magnésium sont souvent plus élevées que dans les fourrages classiques, sans atteindre le seuil de toxicité (14 g/kg MS). La richesse en manganèse des feuilles pourrait compléter les rations largement déficitaires comme celles à base d'ensilage de maïs. La teneur élevée en zinc de certaines espèces (aulne blanc, érable champêtre...) pourrait contribuer à pallier des carences chez les bovins, sans risque d'excès.

DES TANINS, JUSTE CE QU'IL FAUT

Les tanins condensés sont intéressants à teneur modérée dans les fourrages, pour leur capacité à réduire la dégradation des protéines dans le

Les six ligneux les plus riches en azote et en énergie

Composition chimique et digestibilité in vitro de feuilles d'arbres, arbustes et lianes des milieux tempérés en été

	Azote (MAT en g/kgMS)	Energie (DIGz ⁽¹⁾ en %)	Ps (g/kgMS)	Cas (g/kg MS)	Mg (g/kgMS)	Mn (mg/kgMS)
Mûrier blanc	153	83,6	2,42	31,35	2,99	27,5
Figuier	168	81,5	1,61	37	7,59	62,3
Saule marsault	160	74,4	3,54	15,4	1,5	77,2
Prunellier	160	84	1,38	10.97	2,16	144,5
Sureau	192	82,6	2,67	18,65	8,15	94,5
Grenadille	184	87.4	4,3	25,9	1,99	92,2

Ces résultats sont à croiser avec l'ingestibilité et l'appétence. Ainsi, le sureau semble peu appétent, ce qui réduit son intérêt au pâturage. Le frêne commun a certes des valeurs un peu inférieures (141 de MAT et 72,2% de DIGz), mais il est bien consommé.

(1) Digestibilité enzymatique Source : Inrae de Lusignan

L'ORME LUTÈCE ET LE MÛRIER BLANC APPRÉCIÉS

L'année 2021 a été la première où l'unité Ferlus d'Inrae a réalisé des observations sur les vaches « pâturant » des feuilles d'arbres et d'arbustes de son système agroforestier planté en 2014. Le suivi, réalisé par Geoffrey Mesbahi, post-doctorant, a eu lieu en juillet. Pendant dix jours, douze vaches en lactation ont eu accès aux arbres, taillés en têtard (50 à 80 cm de hauteur) ou en taillis(1) pour que les vaches puissent prélever elles-mêmes les feuilles. En dehors du pâturage, ces arbres sont protégés du bétail par une clôture électrique. Ces alignements sont dédiés exclusivement aux animaux. La bonne pousse de l'herbe de l'été dernier a un peu contrarié l'expérimentation. « Les vaches ont préféré l'herbe encore bien verte aux feuilles d'arbre. Elles n'ont pâturé les arbres que dans un second temps », souligne Sandra Novak. Elles ont néanmoins consommé des feuilles et petites branches. « Nous avons été surpris qu'elles préfèrent nettement l'orme Lutèce, puis le mûrier blanc, car ce dernier est réputé très appétent. Elles ont nettement moins apprécié le frêne commun et l'aulne de Corse. Ce sera à confirmer avec les observations en 2022. »

(1) La taille en taillis se fait très près du sol. La taille en têtard consiste à étêter régulièrement l'arbre toujours à la même hauteur.

rumen et diminuer les pertes d'azote dans les urines. Ils possèdent également des propriétés anthelminthiques et antiméthanogènes. La référence est de moins de 50 g/kgMS ingérée, à l'échelle de la ration. Au-delà, les tanins ont des propriétés antinutritionnelles, d'autant plus quand la teneur en MAT est faible. La consommation de ligneux n'étant qu'une complémentation, il y a peu de risque. Et la majorité des ligneux a des teneurs médianes en tanins condensés inférieures à 50 g/kgMS. Les valeurs UF, PDI des feuilles, et des brindilles et des fruits que consomment

aussi les vaches restent encore à déterminer. Tout comme les teneurs en huiles essentielles ou saponines pour savoir s'il existe des risques antinutritionnels. voire toxiques. Enfin, l'ingestibilité et l'appétence des ligneux et leur capacité à produire de la biomasse au fil des « pâturages » est à caractériser. @ Costie Pruilh (1) L'expérimentation système Oasys teste un système bovin laitier bioclimatique qui vise à tirer le meilleur parti des ressources du milieu. Et à vivre de la production laitière dans un contexte de contraintes et d'aléas climatiques en économisant les ressources en eau et en énergie fossile.

IL N'Y A PAS QUE LE PÂTURAGE SUR L'ARBRE

- L'affouragement sur pied : les animaux « pâturent » directement la haie. La surface accessible peut être optimisée avec une taille des arbres en tétard ou en taillis.
- La rame au sol: les branches sont coupées et laissées au sol pour être mangées par les vaches.
- L'affouragement en vert : les rameaux sont coupés puis distribués à l'auge ou au nourriseur. Il n'y a pas de perte par rapport à la rame au sol où les feuilles peuvent être piétinées.
- Le foin de branches, aussi appelé affouragement en sec : les branches sont séchées naturellement à l'abri puis distribuées. Les feuilles restent appétentes.



En Deux-Sèvres, les prairies permanentes sont valorisées par un concours

Le CPIE de Gâtine poitevine en partenariat avec le SERTAD, organise un concours des pratiques agroécologiques prairies et parcours. Cette année, il est ouvert aux éleveurs situés sur le bassin-versant de la Sèvre Niortaise amont et celui de la Touche Poupard.



Le passage du jury sur la parcelle de Romain Gouraud (de dos) en 2021. | PHOTO CPIE

À l'initiative des Parcs naturels régionaux et nationaux, le concours Prairies et parcours a été créé en 2010 à l'intention des éleveurs. Son objectif est de valoriser les pratiques d'élevage vertueuses sur les prairies naturelles. Depuis 2016, il est organisé localement par le CPIE de Coutières. Cette année, il le sera en partenariat avec le Syndicat des Eaux du Sertad qui a un programme de protection de la ressource en eau sur le bassin de la Sèvre amont et sur le bassin-versant de la Touche Poupard.

Pour ces deux partenaires, les pratiques d'élevage vertueuses participent activement à la préservation de l'équilibre agroécologique. D'autant que les prairies sont des éléments forts du paysage deux-sévrien. Elles représentent 15 % de la surface agricole utile, soit 11 % de la surface totale du département. Malheureusement, dans le Bocage et en Gâtine de plus en plus de prairies sont retournées pour accueillir des cultures céréalières. Cela diminue les services écosystémiques et le maillage bocager qui perd des haies. Il est donc important de valoriser les prairies pour les protégerinsiste Romain Gouraud, coordinateur local du concours.

Filtres naturels et qualité de l'eau

Car ces milieux sont complémentaires et utiles à la fois pour l'agriculture et l'environnement. Ils contribuent à la qualité des produits issus de l'élevage, à la santé des troupeaux qui consomment les végétations naturelles et diversifiée ainsi qu'à une plus grande résilience des fermes qui doivent faire face au changement climatique. D'autre part, les prairies sont de véritables filtres naturels et contribuent à la protection de la qualité de l'eau.

Précédemment organisé en Gâtine, le concours est ouvert cette année aux éleveurs situés sur le bassinversant de la Sèvre Niortaise amont et celui de la Touche Poupard. Il permet une reconnaissance des pratiques de l'exploitant dans sa recherche de l'équilibre agroécologique et de son intégration au territoire. C'est également un moment d'échange entre les agriculteurs engagés et le jury fidèle composé de différents experts locaux (INRAE, Deux-Sèvres Nature Environnement, Prom'Haies, Abeille des Deux-Sèvres, Agriculteur, CAVEB). Le passage du jury est prévu le 19 mai 2022. Durant 1 h 30, il évaluera la parcelle de l'éleveur et échangera avec lui sur la biodiversité et ses pratiques poursuit Romain Gouraud.

Cinq participants

En 2021, quatre éleveurs demeurant en Gâtine avaient participé à ce concours remporté par Guillaume Grasset installé à Ménigoute. Invité par le CPIE de Coutières au dernier salon de l'Agriculture à Paris, le Deux-Sévrien a représenté notre département au niveau national.

Pour une question d'organisation, cette année, cinq éleveurs participeront au concours local pour une simple raison. Le jury est bénévole. Il est donc difficile de mobiliser ces personnes plus d'une journée rappelle Romain Gouraud. Le lauréat défendra à son tour les couleurs des Deux-Sèvres à Paris en 2023. Une fois encore, les cinq participants recevront un album photos réalisé par l'association Caméra Natura de Coutières. Album retraçant l'intervention du jury sur leur propriété.

Quant aux éleveurs non retenus, ils seront relancés l'an prochain. Le partenariat avec le Sertad va permettre de valoriser ce concours avec une animation un peu plus agricole auprès de ce public-là conclut Romain Gouraud.

A savoir. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes pour les éleveurs du bassin-versant de la Sèvre Niortaise amont et celui de la Touche Poupard, auprès de Romain Gouraud, chargé de mission au CPIE de Gâtine poitevine : agreauenvironnement@cpie79.fr ou au 05 17 31 01 29. Plus d'informations sur www.cpie79.fr



Vienne – Bonneuil-Matour

01/04/2022

Les écoliers plantent une haie



Plantation par les écoliers de CM2 © Photo NR

Vendredi, à Bonneuil-Matours, les 57 écoliers des classes de CE2 (Stéphanie Guével) et CM2 (Thierry Briand) de l'école élémentaire Maurice-Fombeure, accompagnés des services techniques de la commune (Laurent Portier, Stéphane Gouer et Stéphane Frodeau), ainsi que de Vincent Laffitte, technicien agroforestier, et d'Orane Peyrard, de l'association Prom'haies Nouvelle Aquitaine, ont planté une haie d'essences locales entre le terrain de pétanque et le tennis, près du stade.

Il s'agissait de remplacer une haie de lauriers par une haie champêtre (cornouillers sanguins, camerisiers à balai, fusains d'Europe, églantiers, bourdaines, troènes, néfliers, prunelliers...). Une autre haie sera également plantée à la pointe de la rue d'Aquitaine et du chemin des Pierres-Blanches. Ces deux haies de 325 plants ont été autofinancées par la commune pour un montant d'environ 2.500 €.



Charente - Tusson

06/04/2022

Tusson: le verger communal en vitrine

■ Plus de 2.000 fruitiers ont été plantés et 35 hectares de prairies mellifères ensemencés dans le Pays du Ruffécois depuis quatre ans ■ Sous forme de vergers communaux ou chez des agriculteurs ■ Exemple à Tusson.

Céline AUCHER

ans le verger communal de Tusson, derrière le couvent des Hommes, pas sûr que les pruniers donneront des fruits cet été. « On croise les doigts pour que le gel de ces derniers jours n'ait pas fait trop de dégâts : heureusement les pommiers ne sont pas encore en fleurs », lance David Olliveau, technicien agroforestier de l'association régionale Prom'Haie, sur place lundi, pour le bilan des plantations de fruitiers et prairies mellifères menées depuis 2017 sur l'ensemble du Pays du Ruffécois, dans le cadre de l'appel à projet régional « Trame verte et bleue pollinisateurs ».

Un projet décroché en partenariat avec la chambre d'agriculture, avec un budget de quelque 30.000€, dont 60 % alimentés par la Région. Pour un résultat non négligeable : seize vergers ont été plantés depuis quatre ans sur l'espace public de dix communes, représentant près de 1.200 plants de fruitiers et petits fruitiers. Côté agriculteurs, ils sont 35 à avoir participé à l'opération en plantant 859 fruitiers, sous forme



Planté il y a quatre ans, le verger communal de Tusson a commencé à donner ses premiers fruits.

Photo CI

de six vergers et haies fruitières, et ensemençant 35 hectares de prairies mellifères. « Avec l'objectif de créer ou restaurer des continuités écologiques pour favoriser l'action et la protection des pollinisateurs et améliorer la biodiversité, détaille Jérôme Moreau, chargé de mission environnement du Pays du Ruffécois, qui a accompagné parallèlement tout un volet formation. On a pu toucher ainsi 170 élus, agents et agriculteurs dans 62 communes sur des thèmes comme la gestion durable des haies et fruitiers ou l'intérêt de travailler avec des semences locales, x

Variétés anciennes résistantes

Comme à Tusson où le projet de verger communal, mené avec Prom'Haie, s'est greffé à l'opération du Pays du Ruffécois. Un des plus anciens, abritant une trentaine de fruitiers. « Où on favorise des variétés anciennes résistantes comme les pommiers Patte de loup qui s'autoguérissent naturellement,

détaille David Olliveau. Ces vergers sont des supports d'échanges intergénérationnels pour les habitants. » « Pourquoi pas organiser des ateliers confiture dans la continuité? », lance le maire de Tusson, Éric Bouchet, qui a ramassé l'été dernier « de belles prunes violettes extra. Mais les habitants n'ont pas encore le réflexe de les cueillir. »

« Il y a un travail d'explication à faire avec les habitants qui croient souvent ne pas être autorisés à se servir », dit Anne Teillet, vice-présidente du Pays du Ruffécois en charge de l'environnement et maire de Saint-Ciers-sur-Bonnieure, qui a fait planter un verger en plein milieu du lotissement dans sa commune.

À Tusson, le verger communal est traversé par le sentier découverte de la commune, fréquenté par quelque 5.000 promeneurs chaque année. « Les communes ont un rôle de vitrine en redonnant une place aux fruitiers dans l'espace public », souligne Jérôme Moreau, qui a énormément de demandes nouvelles plantations de la part de

Des ânes dans le verger

À Tusson, le jeune verger communal va accueillir des ânes prochainement. Un partenariat avec l'association le Verger de l'altérité, locataire du couvent des Hommes juste à côté, qui accueille sur place un groupe d'entraide mutuelle autisme et propose un habitat inclusif destiné à de jeunes autistes. « L'idée est de leur faire prendre en charge la responsabilité des animaux, dit Christelle Durand-Larrieux, présidente du Verger de l'altérité. On va clôturer l'espace fin avril tout en laissant un passage pour les promeneurs. »

communes, d'agriculteurs, mais aussi de particuliers. « Un travail essentiel à continuer », encourage Mathieu Labrousse, élu régional délégué notamment aux continuités écologiques.



Les autres dossiers du conseil municipal

Après le vote du budget primitif, les élus ont abordé les points suivants.

Solidarité Ukraine. Don de 1 000 € à la Protection civile. Le maire remercie la population pour sa participation à la collecte effectuée en mars. Un logement rénové à l'ancienne Poste pourra être proposé dès juillet à une famille ukrainienne. Estelle Husson s'interroge : « On se focalise sur ce dernier conflit ; j'aimerais qu'on s'engage pareillement pour accueillir d'autres personnes fuyant leur pays ; il y a un enjeu planétaire. Le maire réplique : Nous suivrons ce qui est légal, ce que préconise l'État. Un vote contre.

Adhésion Prom' Haies Nouvelle- Aquitaine. 100 €. Cyril Baumard explique : « Cette association a pour objectif de sensibiliser le public, d'accompagner les plantations, d'anticiper les impacts du changement climatique, d'innover. Elle soutiendra notre projet Espace des Moulins. »

Rénovation du Christ en croix de l'église. 8 000 € soit 4 800 € pour la commune (subvention de la DRAC). Datant du XVIIe – XVIIIe, il est en bois sculpté et peint, non inscrit. Il est prévu des interventions de conservation-restauration afin de redonner une lisibilité à l'œuvre, respecter l'intégrité des matériaux constitutifs ou rapportés, assurer sa conservation à court et à long terme en stabilisant les états évolutifs d'altérations.

Argent de poche. Delphine Passebon explique : Ce dispositif offre un job pendant les vacances à des jeunes de 16-17 ans, à raison de missions de trois heures par jour, encadrées par des agents communaux, et gratifiées de 15 €. Il serait proposé en juillet et une semaine à la Toussaint.

Apéros concerts. Le 16 juin, Chewing-Gum : 1 400 €. Le groupe compose et reprend des tubes français rock'n'roll et yéyé des années 60.

Le 23 juin, Les Salt Pin-Ups 760 €. Le groupe revisite des standards de jazz vocal des années 40/50.



Deux-Sèvres – Échiré

20/04/2022

L'inclusion, fil rouge de l'action des élus

Le conseil municipal d'Échiré s'est réuni le 15 avril, en présence du maire, Thierry Devautour. Avec l'inclusion comme thème phare.

Inclusion sociale. Accueil de deux familles dans des logements de la commune : l'une ukrainienne, composée de trois femmes et deux enfants dont l'un est scolarisé à l'école primaire, l'autre afghane, constituée d'un couple et de leurs deux enfants.

Inclusion numérique. La volonté des élus de permettre aux habitants de se familiariser avec le numérique s'est concrétisée par l'aide proposée par Thomas Goubault, conseiller numérique, l'association le Mulot, et la Conciergerie, le 19 mars, pour une opération de « nettoyage de printemps » des équipements numériques, qui a connu un franc succès. Une opération d'entraide de ce type sera reproduite pour que tout à chacun se sente à l'aise avec les nouvelles technologies.

Budget. Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2021. Les résultats montrent une situation saine. Audit et engagement partenarial, démarche de la commune visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, en renforçant les coopérations entre les services de la commune et le centre des finances publiques de Niort Sèvre et amendes, par des engagements réciproques.

Équipements publics. Demande de subvention au Département pour la construction du Centre d'incendie et de secours pour le CPI Sèvre Amont à hauteur de 150.000 €. Signature d'une convention avec l'Inrap pour réalisation d'un diagnostic archéologie préventive, en vue du réaménagement de la place de l'Église.

Développement durable. Plantation à l'automne d'une micro-forêt au lotissement du Haras. Projet de plantation d'une vaste haie sur la commune avec l'association Prom'haies.

Associations. Approbation des tarifs spécifiques à la location de la salle La Baratte.

Affaires scolaires. Validation du budget de fonctionnement des écoles pour 2022, qui s'élève à 23.757,25 €.

Divers. Le CCAS et l'ADMR organisent le 1er mai le 20e vide-greniers à l'aide de détente.



Troc' plantes à Cherveux le samedi 7 mai

L'association "Les Rendez-vous citoyens" organise un troc' plantes samedi 7 mai de 10 h à 13 h à Cherveux. Il sera accompagné d'une exposition.



Le troc' plantes est aussi une excellente occasion de glaner des conseils. | ARCHIVES PO

L'association Les Rendez-vous citoyens organise un troc' plantes samedi 7 mai de 10 h à 13 h, à Cherveux, sur le parvis des commerces. Le public pourra échanger boutures, semis, graines, informations et conseils sur les jardins... Il pourra aussi voir une exposition réalisée par l'association Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine, « Arbres et haies des paysages de Poitou-Charentes » et prendre connaissance des actions dans la commune du collectif Haies de Cherveux depuis sa création en 2018. Entrée gratuite.



LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE JACQUELINE AJER



Enfant, j'ai eu la chance d'habiter en forêt de Compiègne à une époque où il suffisait de ne pas bouger pendant 10 minutes pour voir des lapins sortir de leur terrier, les écureuils et les oiseaux se poursuivre dans les arbres, sans compter les chevreuils et parfois même les cerfs. Je voulais poursuivre mes études à l'école d'agronomie de Grignon : elle était fermée aux filles (à l'époque) ! J'ai donc rejoint l'Education Nationale et découvert le bonheur de partager le savoir avec les enfants et même les adultes.

A 30 ans j'ai enfin pu acquérir dans les Deux-Sèvres, une ferme, des chèvres et ce sont les fermiers qui pendant 4 ans ont piloté mes premiers pas agricoles. En 1989, je devins maire de la commune de Montalembert, la plus boisée des Deux-Sèvres. J'étais comblée! J'ai été aussitôt confrontée aux remembrements sauvages qui accompagnaient la mise à deux fois deux voies de la RN10.

C'est alors que j'ai participé à la création de Prom'Haies en Poitou-Charentes avec des agriculteurs, des élus, des techniciens du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) sous l'égide et avec l'aide du service environnement du Conseil Général des Deux-Sèvres et de

l'ADEME. Trois ans plus tard, cette expérience réussie de replantation de haies rendait obligatoire cette action lors de tous les remembrements. En parallèle, j'ai participé à la création de l'association pour la promotion du châtaignier à bois dont le siège fut fixé à la mairie de Montalembert. C'est alors que la commune a décidé de réhabiliter l'école désaffectée en Maison de la Forêt et du Bois pour accueillir toutes les associations intéressées. Je suis devenue Présidente de Prom'Haies en 2002 à l'heure où l'on découvrait la multifonctionnalité de la haie et son rôle indispensable pour la biodiversité. C'est parce que l'union fait la force que j'ai soutenu le rapprochement de tous les acteurs de la haie à l'échelle nationale pour fonder en 2007 à Niort, l'AFAC-Agroforesterie, reconnue à ce jour par le ministère de l'Agriculture comme le porte-parole de la haie et de l'arbre hors-forêt. Poursuivant les actions pour le développement de la filière « de la graine à la plaquette bocagère », nous avons contribué à l'essor de la marque « Végétal local ». En participant à différentes réflexions locales et régionales, j'ai pris conscience que l'investissement de tous en faveur de l'environnement est nécessaire. A l'heure des transitions agricoles et environnementales, la haie représente plus que jamais un levier d'avenir pour les agriculteurs et l'environnement. L'arbre reste pour moi le symbole même de la vie et j'ai toujours voulu inscrire mes actions à l'ombre de sa présence tutélaire. Et comme on ne fait rien tout seul, je remercie toutes les équipes et toutes les personnes qui m'ont intégrée dans leurs réflexions et leurs actions.

Jacqueline Ajer, présidente de Prom'Haies



SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le réseau des Référents Sentinelles de la Nature s'agrandit

Deux départements ont entamé les démarches pour être associées au traitement des signalements reçus sur leurs départements. Bienvenue aux bénévoles de la SEPANSO Gironde et de Vienne Nature, qui se forment pour utiliser l'outil Sentinelles de la Nature et ainsi faciliter le traitement des nombreux signalements que recevaient déjà les associations. FNE NA les accompagne.

Les Ateliers Sentinelles proposées par FNE NA et FNE MP continuent : voir le programme

La campagne de protection des haies

Elle a débuté avec l'atelier sur la « protection des haies » organisée par FNE NA en partenariat avec Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine le 5 mai avec 35 participants.

Elle continue en juin (lien) n'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous transmettre le plus de signalements possible!

Retour attendu de La Lettre Eau du réseau FNE en Adour Garonne

N'hésitez pas à vous abonner à <u>La lettre eau</u> en écrivant à Marion Fourtune, coordinatrice FNE du bassin Adour-Garonne : m.fourtune@fne-midipyrenees.fr





Charente - Montjean

17/05/2022

Montjean : la fête de la nature en Val de Péruse célèbre la biodiversité



Une passerelle sur la Péruse pour visiter de rive en rive. Photo CL

Eau, arbres et amphibiens seront au rendez-vous de la Maison du Val de Péruse à Montjean du jeudi 19 au dimanche 22 mai. Entrée gratuite, tout public et familles.

Cécile Tartare, du conservatoire des espaces naturels, m'a incité à m'inscrire à la fête de la nature dont la date correspond à celle des journées célébrant la biodiversité, expose Pascal Barret, maire de Montjean. J'ai contacté des organismes (PETR, syndicat de bassin, CEN, Charente nature, fédération de...

Il vous reste 90% de cet article à lire



Dordogne

18/05/2022

Comment utiliser davantage les espèces végétales locales

Le Conseil départemental, en partenariat avec l'Union nationale des entreprises du paysage, organisait jeudi 12 mai une journée Jardins et paysages au domaine départemental de Campagne, avec pour leitmotiv l'utilisation des espèces végétales locales.

Dans son intervention d'ouverture, le président Germinal Peiro a mis en avant « la politique ambitieuse » de la collectivité pour renforcer l'attractivité du territoire, améliorer la qualité de vie et faire de la Dordogne « une terre d'excellence environnementale ». « Cela passe par un accompagnement de chaque instant des collectivités et l'aménagement des sites gérés, où l'on privilégie la végétalisation et le fleurissement avec des végétaux d'origine locale. » Sur les sites départementaux, on trouve ainsi plusieurs hectares de prairies fleuries naturellement (Lascaux 4 à Montignac, Domaine de Campagne, Pôle d'interprétation de la préhistoire aux Eyzies ou espace culturel François-Mitterrand à Périgueux).

Maître jardinier

Avant l'ouverture des ateliers, les congressistes ont eu un temps



De nombreux élus et responsables d'espaces verts ont assisté aux différents ateliers de la journée Jardins et paysages, CHRSTINN LACCIONSI.

d'échange avec Franck Serra, paysagiste à Coulounieix-Chamiers, qui a remporté le prix du meilleur jardinier au salon Paysalia à Lyon : « Cela consistait à réaliser un jardin éphémère de 200 m. Transporté au jardin des Tuileries, il sera à l'automne à l'espace Mitterrand à Périgueux », a expliqué Franck Serra, qui a rappelé avoir préparé et obtenu son RTS en alternance avec le Conseil départemental et son pôle paysage.

Au cours des différents ateliers, les élus et spécialistes présents ont découvert la marque Végétal local, puis écouté les témoignages de Prom'haies et de l'Association française de l'arbre champètre et des agroforesteries.

La mise en œuvre et les retours d'expérience sur la végétalisation des sites départementaux ont été présentés par l'hierry Charmarty, directeur du pôle paysage et espace verts au Département, et Frédéric Delage. Enfin, l'architecte paysagiste Marine Vigier a présenté deux projets mis en œuvre sur les communes de Firbeix et La Cassagne.

Christian Lacombe



Deux-Sèvres - Gourgé - CT79 22/05/2022

Des haies pour refaçonner le paysage

I e comité technique de l'association Prom'haies Nouvelle-Aquitaine s'est déroulé le 13 mai à Gourgé, en présence d'une trentaine de représentants d'associations environnementales, élus et responsables de syndicats.

Le président Samuel Fichet et Céline Lassalle, technicienne à Prom'haies, ont listé les actions conduites sur l'année écoulée, s'appuyant sur les fondements de l'association, à savoir la promotion des haies qui façonnent le paysage et cultivent la biodiversité. Sur la saison écoulée, l'association est intervenue sur les plantations de 26 kilomètres de haies, 45,400 jeunes plants ont été plantés ainsi qu'un millier d'arbres. Avant d'annoncer l'objectif du plan de relance qui est de 1.000 kilomètres de haies plantées en Nouvelle-Aquitaine, avec une enveloppe de 7 millions d'euros.

Anticiper les événements climatiques

Samuel Fichet encourage les exploitants à planter et entretenir les haies, soutenant leur rôle pour l'élevage, la biodiversité, la retenue de l'eau dans les sols et donc la lutte contre les aléas climatiques. Il est revenu sur les actions de sensibilisation menées auprès des agriculteurs et collectivités, les



Chez Sébastien Quinault, la visite d'une plantation de haies.

expérimentations et animaconduites tions Prom'haies. « Il faut anticiper les événements et ne pas prendre de retard car il faut plusieurs années à un arbre pour grandir. Nous devons nous adapter à l'équilibre climatique et importer des espèces moins sensibles, plus résistantes à la chaleur. »

Un autre volet de l'association Prom'haies est l'information du public et la participation à de nombreuses manifestations et colloques. L'an dernier, elle a rencontré plus d'un millier de personnes et enfants.

Samuel Fichet a présenté le projet de label Haie en Deux-Sèvres pour soutenir l'élevage extensif, les prairies et maintenir la trame bocagère. Ce dispositif devrait concerner 17 exploitations de 2.600 ha. Il représente 330 kilomètres de haies plantées, avec une rémunération movenne de 6.300 € par an. Et le dispositif Archimbault, cofinancé par l'association Archimbault, la Région et la commune, et qui cette fois concerne les arbres fruitiers et vergers.

La réunion s'est achevée par la visite de l'exploitation de Sébastien Quinault, éleveur bovin de race salers à Gourgé, détenteur du label Pâtures et papilles qui promeut la filière viande et lait, dans une gestion vertueuse des prairies.



Deux-Sèvres – Azay-le-Brûlé 29/05/2022

Le cormier remarquable de Chamier



Le cormier remarquable est en cours de classement © Photo NR

Un cormier sur une propriété privée de Chamier, à Azay-le-Brûlé, est en cours de classement au titre de Patrimoine naturel vivant suite à un inventaire.

Deux-Sèvres Environnement et Prom'haies ont réalisé un inventaire dans le département et ont relevé des arbres remarquables dont le majestueux et harmonieux cormier du village de Chamier implanté sur une propriété privée. Il est d'ailleurs en cours de classement au titre de Patrimoine naturel vivant. Les propriétaires ont accepté, le temps d'un après-midi, des visites informatives organisées par Azay Patrimoine et paysages.

Un arbre remarquable

« Il est considéré comme remarquable par ses dimensions et son état sanitaire. Sa circonférence est d'environ trois mètres et son âge est estimé entre 200 et 400 ans », indique Sylvain Houlier, agent de la commune.

Le cormier est un cousin éloigné des pommiers et des poiriers, et comme eux, ses fruits sont comestibles. Ces derniers étaient d'ailleurs très prisés à une époque car on pouvait en faire un alcool. Cette espèce est capable de pousser du nord au sud de la France mais il s'est énormément raréfié pour diverses raisons telles que l'érosion des haies. « Ce n'est pas un arbre forestier, il se plaît dans les conditions des haies bocagères. »

C'est une essence rare qu'il est intéressant de renouveler et de maintenir. Sylvain Houlier, agent d'Azay-le-Brûlé

Le cormier, appelé aussi sorbier domestique, est important d'un point de vue esthétique car son bois est très dense, mais aussi de par sa qualité écologique car il donne des fruits charnus pour la faune. « Il est également un garde-manger exceptionnel pour les pollinisateurs. Son niveau botanique se distingue par ses feuilles composées et velues qui lui permettent d'économiser l'eau. C'est un arbre robuste, moins vulnérable que le bouleau ou le tilleul, équilibré dans sa forme. C'est une essence rare qu'il est intéressant de renouveler et de maintenir car il s'adapte à différents climats. »

Pour avoir dans l'avenir des arbres remarquables, il faut planter de jeunes arbres aujourd'hui.

BULLETIN MUNICIPAL N°34 - JUIN 2022 LA CHAPELLE-POUILLOUX

Deux-Sèvres – La Chapelle-Pouilloux 01/06/2022

LA COMMUNE REPOND A UN PROJET BIODIVERSITE DE LA REGION

L'appel à projet de la Région se nomme «Nature et Transitions », nous vous en parlions dans le dernier bulletin.

Sont associés à ce projet, au niveau communal : l'agent technique, les habitants, les agriculteurs, les apiculteurs de la commune, les associations communales et l'ACCA.

Sont associés plus généralement, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres, le CREN Poitou-Charentes, les Syndicats des Eaux, Prom'Haies, l'association la Béta-Pi, le CAUE, la Chambre d'Agriculture et Océalia (Silo sur la commune),

et enfin, la Communauté de Communes (plan paysage, inventaire des zones humides, des haies, PLUi,...).

Le dossier se décline en trames verte et bleue, démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire et assurer ainsi leur cycle de vie.





Les constats:

Trame bleue: La présence du passage de la Péruse en souterrain (cf carte jointe), la présence de trois mares (sources?) qui mériteraient d'être aménagées afin de permettre à la fois le passage des « tracteurs, vélos, piétons », tout en améliorant le biotope et la biocénose. L'inventaire des zones humides à réaliser sous 3 ans (portage par la Communauté de Communes) qui permettrait peut-être de créer/aménager d'autres mares. L'écoulement des eaux de pluie de Pouilloux qui arrive directement dans un fossé situé sur un terrain de 1.4 hectare privé (Zone humide de la Péruse).

<u>Trame verte bocagère</u>: La commune est propriétaire de plusieurs petites parcelles boisées dont on pourrait améliorer la gestion, et utiliser comme réservoir de biodiversité. En dehors des bourgs et hameaux : la disparition des haies le long des chemins. 30 km de chemins communaux maillant le territoire communal, chemins à valoriser afin d'être mieux utilisés par les randonneurs et les habitants (lien inter-villages ou avec le chef-lieu de canton). Des bermes parfois touchées par les pesticides, qui comportent peu de plantes ayant un intérêt faunistique. La difficulté pour les apiculteurs de maintenir leurs essaims en vie. La présence de certains animaux en diminution : hérissons, chauves-souris, oiseaux... Une augmentation du nombre d'oiseaux venant hiberner dans nos plaines.

<u>Trame verte urbaine</u>: Des zones encore non fleuries dans des rues dans les villages et les lieux publics. Un réaménagement du cimetière à faire avec la création d'un jardin du souvenir entouré de haies et fleuri.

Des connaissances à apporter aux habitants concernant la biodiversité et ses enjeux : de la faune et de la flore locales, l'intérêt de garder les vieux arbres (ils sont parfois coupés), les haies, d'acceptation de zones publiques enherbées (et donc non traitées chimiquement) ...

La commune de la Chapelle-Pouilloux est engagée depuis des années : Charte Terre Saine, Label Territoire Bio Engagé, des parcelles ont été acquises par le CREN avec suivi de l'avifaune. C'est aussi la première commune des Deux-Sèvres en nombre de nichoirs à chauves-souris installés chez les habitants.





Vienne – Dissay 86 04/06/2022

Prom'Haies agit pour la biodiversité



Après-midi sur le terrain pour des conseils en matière de taille d'entretien. © Photo NR

Lors de la réunion du comité technique départemental Prom'Haies de la Vienne du 20 mai à Dissay, les techniciens Élodie Roumegou et Vincent Laffitte ont dressé le bilan des actions de Prom'Haies pour la saison 2021-2022.

« Notre association a accompagné la plantation de 71.000 arbres, sous forme de haie (30 km) et d'arbres isolés et fruitiers (4.000 unités). Ces plantations ont été réalisées par des communes, des agriculteurs, des propriétaires fonciers, des associations et des entreprises. Nous sommes également intervenus auprès de 900 élèves des écoles primaires jusqu'aux lycées, histoire de les sensibiliser à la thématique de l'arbre champêtre. Également, plus de 400 adultes ont participé à des plantages de haies, à des ateliers de greffage d'arbres fruitiers et à des balades commentées. »

Une trentaine de personnes venues de la Région, du Département, des salariés, des particuliers adhérents de l'association, des membres du syndicat du Clain étaient présents à la réunion. En salle toute la matinée, l'après-midi s'est déroulé sur le terrain. « Ces démarches d'accompagnement sur l'espace agricole, souvent portées par les collectivités, se font dans le respect de la biodiversité, avec l'emploi des essences locales. Elles sont complétées par des conseils de financement et d'octroi de subventions de projet. Toutes ces actions, bien sûr, sont reconduites cette année », ont poursuivi les intervenants.

Alain Gallou Remaudière, adjoint environnement et biodiversité à Dissay, a fait le point sur le projet de plan de gestion des haies de la commune et rappelé que grâce à l'association, environ deux kilomètres de haies vives ont été plantées.

Pour tous renseignements et projets: 05.49.07.64.02 ou contact@promhaies.net



Deux-Sèvres — Clussais 08/06/2022

Balade découverte dimanche

U ne balade champêtre aura lieu dimanche à Clussaisla-Pommeraie sur le thème; « Les arbres et arbustes champêtres, reconnaissance et anecdotes », organisée par Prom'Haies.

La sortie sera animée par Guy Proust, bénévole à Prom'Haies, le dimanche 12 juin.

Rendez-vous à 9 h, au centre du lieu-dit Chevais, pour une matinée placée sous le signe de l'arbre! Prévoir une tenue adaptée à la météo et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Au cours d'un circuit de quelques kilomètres dans le bocage humide de Chevais, les promeneurs partiront à la découverte des haies champêtres, et arbustes champêtres des espèces qui les composent, de leur gestion, mais aussi des richesses biologiques de ce site (oiseaux, reptiles...).

Renseignements et inscriptions auprès de Prom'Haies: 05.49.07.64.02, Ouvert à tous et gratuit,



Vienne – Dissay 16/06/2022

Plantations de haies aux Brulis



Plantations de haies aux Brulis © Photo NR

Samedi matin 11 juin, des élus, une vingtaine de bénévoles de la commune et de la section Dissay nature et la Ligue pour la protection des oiseaux ont planté sur 200 mètres, au lieu-dit « Les Brulis », quelque 300 arbustes labellisés Végétal local fournis par Prom'Haies.

« Ces plantations s'inscrivent dans le cadre de notre agenda 21 et du projet trames verte et bleue et les pollinisateurs financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers communauté urbaine et la commune de Dissay », a précisé Alain Gallou-Remaudière, adjoint environnement et biodiversité à Dissay.



Charente - Valence

18/06/2022

«Prom'Haies» ne fait pas que promettre

e suis agriculteur bio et conseiller municipal et c'est au nom de Christine Soury, maire de Valence, que je vous accueille. » Par ces mots de bienvenue, Nicolas Gervais de la Fond a accueilli les participants à la réunion du comité technique de « Prom'Haies » en Charente, avant de les conduire dans l'après-midi sur sa propriété du château de Bourgon pour une visite de plantations. Qu'un élu agriculteur lance cette réunion chargée de faire le point sur les actions de l'association et ses projets en partenariat était particulièrement approprié puisque les exploitants agricoles sont la cible privilégiée de « Prom'Haies ». « Si on n'associe pas les agriculteurs, ca ne marche pas », affirme David Olliveau, technicien agroforestier qui conduit réunion. Mais le monde agricole n'est pas le seul partenaire de « Prom'Haies », comme en a témoigné le tour de table du début de séance. Il y a des agriculteurs mais aussi des représentants des sociétés de Chasse, du Cetef (Centre d'exploitation technique et forestier) des syndicats d'eau, des chantiers d'insertion, des organismes de formation des agents techniques municipaux, et bien sûr, de Charente Nature.

Une structure régionale

« Même si on est là pour préparer l'avenir, je me permets de jeter un regard dans le rétroviseur », lance Maxime Blanchier, administrateur avant d'enchaîner sur la genèse de l'association née en 1989 et dont Sé-



Dans la plantation d'amandiers de Nicolas Gervais de la Fond.

Photo CL

golène Royal a été une des premières adhérentes. À cette époque, on réalise que le remembrement qui a contribué à une plus grande productivité de notre agriculture n'est pas efficace. Il a fallu convaincre les élus et tisser des réseaux et maintenant, « Prom'Haies », devenue structure régionale, bénéficie du soutien des départements et de la région.

Son objectif est de sensibiliser le grand public, les agriculteurs et les collectivités, mais aussi et surtout les écoliers et les lycéens agricoles sur l'intérêt de la haie et de l'arbre. D'où des actions de plantation en lien avec des exploitants locaux. Sensibiliser, certes, mais également planter, communiquer et former les agriculteurs et les agents des colbilan lectivités. Le « Prom'Haies » est flatteur : depuis 1989, 487 km de haies ont été plantées, soit 650 000 arbres, mais bien

peu au regard des kilomètres de haies détruits. En Charente, le Nord-Ouest fait figure de bon élève. Le 24 juin, lors de l'assemblée générale à Melle (79), Pierre-Marie Moreau, futur directeur « Prom'Haies », remplacera Francoise Sire, partie à la retraite : «Audelà des opérations de plantation, dit-il, il va falloir travailler davantage sur la préservation de l'existant », éviter les erreurs commises par ignorance et veiller à ne pas planter n'importe quoi n'importe où. D'où la création du label «Végétal Local» visant à favoriser une meilleure origine génétique des végétaux introduits dans le milieu. Mais parfois, les évolutions climatiques peuvent demander l'introduction de nouvelles espèces comme l'a fait Nicolas Gervais de la Fond en plantant des amandiers.

Jean-François MICHAUD



Deux-Sèvres – Plaine d'Argenson 24/06/2022

L'école Charles-Rossignol labellisée

Charles Malinauska et six élèves de l'école Charles-Rossignol se sont rendus au Futuroscope, à Poitiers, pour recevoir le label E3D (école en démarche de développement durable) catégorie E3D confirmée.

Il s'agit pour l'école d'inscrire « L'école dehors » dans son programme afin de permettre aux enfants de mieux connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir tant à l'école qu'au quotidien mais aussi tout au long de la vie.

Pour en arriver à cette labellisation, les enseignants, des élèves, des élus et des agents communaux se sont regroupés dans un comité de pilotage. Ainsi, ont pu être réalisées des actions : tri du papier avec Soleil du marais, gestion des déchets de restauration et installation d'un composteur en lien avec la Régie des déchets, utilisation de produits frais locaux et repas végétarien, pique-nique zéro déchet, plantation de haies en association avec Prom'haies en allant même jusqu'à une replantation d'un coin de forêt à Belleville dans le projet conduit par Baptiste Teny. Ainsi, de nombreux petits projets ont été lancés et maintenant on peut compter sur l'esprit débordant d'idées des enfants pour que de nouveaux voient le jour.



Deux-Sèvres - Souvigné

01/07/2022

Sivom et Prom'Haies à l'ordre du jour

Le conseil municipal, réuni lundi 27 juin, avant la trêve estivale, a abordé plusieurs points. Prom'Haies. Le collectif des Verts de terre a pour projet de creer un verger communal. « L'association Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine est devenue une référence en matière de patrimoine arboré, elle répond à d'éventuels besoins de la commune et fonctionne grâce à des adhésions. L'association développe des actions en faveur des haies, des arbres hors forêt et de l'agraforesterie sous toutes sex formes. Sa démarche s'articule autour de différentes activités. Elle accompagne aussi les collectivités et organismes pour des démarches sur mesure et réalise des expérimentations dans le respect du végétal et de l'environnement - explique le maire Michel Ricordel. Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association Prom'Haies pour 50 € par an (tarif pour les communes de moins de 1 000 habitants).



https://marcelle.media/reconstituer-haies-champs-urgence/

Deux-Sèvres – Marigny 07/07/2022

Reconstituer les haies dans les champs, une urgence

Par Marie Le Marois, journaliste.



Dans le Loir-et-Cher, les écoliers d'Ouchamps ont planté des arbres et arbustes pour former une haie champêtre. @Marcelle.

Après des décennies d'arrachage de haies autour des champs, des agriculteurs en replantent des kilomètres. Ces barrières végétales favorisent en effet la production agricole, l'enrichissement des sols et la biodiversité. Reportage dans les Deux-Sèvres et le Loir-et-Cher, avec deux exploitants accompagnés par les associations "Prom' Haies" et "Des Enfants et des Arbres".



Les grands-parents Jacques et Claudette, le fils Fabrice, Agathe leur petite-fille et son compagnon Thomas. @Marcelle

Jacques et Claudette Briand de la ferme de La Noue, 148 hectares dans les Deux-Sèvres, se souviennent très bien du regroupement de leurs terres ("remembrement" dans le jargon). Cette opération nationale visait à réunir les parcelles dispersées des exploitations. Mais aussi à supprimer les obstacles à la mécanisation, comme les bosquets et les haies.

Tout a été pratiquement arraché, « c'était le bonheur », lâche l'octogénaire tout en partageant son Pineau maison. Avec l'arrivée des gros tracteurs, l'exploitation de la terre devenait plus facile sur de grandes surfaces, sans arbres.

On n'avait alors pas pris conscience des effets néfastes des déserts végétaux. Érosion des sols, inondations et déclin de la biodiversité.

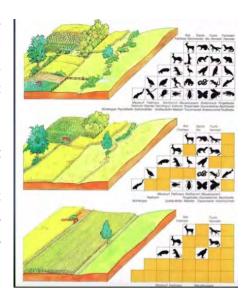
En France, la grande période des remembrements correspond à l'accélération de la modernisation de l'agriculture entre 1955 et 1975. Selon le ministère de l'Agriculture, 70% des haies ont disparu en France depuis 1950.

Exploitation intensive

« À l'époque, il fallait produire. Plus on était gros, plus on gagnait de l'argent », se souvient leur fils, Fabrice Briand, qui a pris la suite de l'exploitation au début des années 80 avec les mêmes cultures (céréales, légumineuses et graines oléagineuses), techniques et intrants chimiques.

Trente ans plus tard, ce père de deux enfants constate être arrivé « au bout d'un système » qui a fragilisé ses terres. Et qu'il est urgent « de produire moins mais mieux ».

En 2010, il se convertit dans l'agriculture biologique, ce qui induit de supprimer tout produit chimique de synthèse (détails ici). Mais aussi de retrouver son « vrai » métier de paysan, « avant, j'étais exploitant agricole ». Deux hectares sont dédiés à son fils, Simon, cinquième génération d'agriculteurs de la famille, qui développe depuis 2017 du maraîchage cultivé en bio.



Des haies avec Prom'Haies



La commune où se situe la ferme de La noue (à peu près au milieu) avant le remembrement. Photo issue du site geoportail et son outil Remonter le temps.

À son tour, un an après, sa fille, Agathe, décide de faire évoluer l'exploitation en réimplantant des haies avec Thomas, son compagnon.

Photos à l'appui, la jeune femme montre l'avant et l'après remembrement- à chaque fois, « cinq-six parcelles d'un hectare environ ont été réunies en un champ ».

Elle indique également le kilomètre et demi de haies linéaires (2 385 arbres) qu'elle a déjà plantées à la lisière des parcelles de

son père et autour des cultures de son frère. Et ce, grâce au soutien de Prom'Haies et des habitants de la région (voir bonus).

Prom'Haies œuvre pour le retour des haies. Plus de 2,3 millions d'arbres ont été plantés en Nouvelle-Aquitaine, depuis la création de l'association en 1989 par des habitants et agriculteurs du territoire. Ils aident agriculteurs, communes et particuliers propriétaires de parcelles de champs. Les essences doivent provenir de la marque Végétal Local.

Un allié des cultures

Agathe Briand, forte de son BTS agricole GPN (Gestion et protection de la nature), a pris rapidement conscience de la nécessité des haies. « Elles filtrent l'eau, stabilisent les sols, protègent du vent, permettent de lutter contre les gelées », égrène la jeune femme tout en servant son sirop de coquelicot maison. Elles pallient aux attaques des agresseurs en abritant la faune "utile" ("auxiliaire" dans le jargon) : « les mésanges contre les chenilles, les buses contre les mulots, etc... »



Haies déjà plantées sur la ferme de La Noue (en vert) et celles qui le seront fin 2022 (en rouge).

Elles forment « une barrière physique contre les produits phytosanitaires des champs voisins et définissent les limites de la propriété », complète Fabrice Briand. On ajoutera qu'elles enrichissent le sol par la dégradation de leurs feuilles et branches mortes, réduisent les inondations en favorisant l'infiltration des eaux dans la terre, apportent de la fraîcheur. Et limitent le réchauffement climatique par l'absorption du CO2.

La reconstitution des haies fait partie des systèmes agroforestiers qui associent arbres et cultures. Il existe différents types de haies. Celle utilisée pour entourer les champs (bocage) ou séparer les parcelles est la "champêtre". Elle est composée de végétaux locaux, sauvages et variés.

Un retour en arrière?



Corridor écologique réalisé par les écoliers d'Ouchamps pour et avec Axelle Faur. @Marcelle

Si l'aspect paysager reste le même, il existe des différences majeures. Les haies sont formées par une trentaine d'essences locales mélangées. Noisetier, prunelier, cornouiller, sureau, merisier... Cette diversité chiffonne d'ailleurs « mamie Claudette » qui préfère le frêne et le chêne. « Eux au moins pouvaient servir de bois de chauffe ». Mais sa petite fille ne plante pas « pour exploiter » mais pour redynamiser la biodiversité.

L'autre différence avec les haies d'autrefois est qu'elles sont formées de deux linéaires plantés « tous les mètres et demi en quinconce ». L'idée est de former des « couloirs boisés » (Trame verte dans le jargon). Ces corridors écologiques permettent aux

animaux de se déplacer en toute tranquillité. On pense aux espèces de taille imposante, comme le renard ou le chevreuil. Mais Agathe évoque de plus petites, comme l'espèce protégée du lézard vert.

Des fermes à taille humaine

La jeune femme, qui aspire à des « fermes à taille humaine », aimerait planter des haies pour couper les champs de son père mais « cette génération n'est pas prête ».

Fabrice Briand reconnaît que les machines sont certes plus adaptées à des grosses surfaces qu'à des petites. « Mais il suffirait juste d'ajuster l'espacement des haies à la taille du matériel ». En fait, il n'est pas hostile à l'agroforesterie, « mais pas encore prêt non plus ».

À l'appel Des enfants et des arbres, depuis 2020, des milliers d'élèves plantent chaque année des arbres avec et chez des agriculteurs de leur département. L'association a été créée par Marie-France Barrière, réalisatrice du documentaire Le Temps des Arbres, et parrainée par Edouard Bergeon, réalisateur du film Au nom de la terre.

Faire revenir la vie

À 200 kilomètres de la Ferme de la Noue, dans le Loir-et-Cher, un autre projet se développe. Axelle Faur possède huit hectares de terre en fermage qu'elle souhaite reprendre pour développer une activité de pépiniériste spécialisée Végétal Local. Mais avant d'entreprendre quoi que ce soit, elle plante des haies

(voir son projet dans bonus). Une première étape que cette quinqua, jeune bachelière en horticulture, estime indispensable pour protéger sa future exploitation.

En plus de couper du vent d'ouest, dominant, les haies ramèneront la biodiversité, et donc une faune amie (auxiliaire dans le jargon). Notamment « les prédateurs des ravageurs comme les insectes mais aussi oiseaux, reptiles, batraciens, renards... toute la chaîne ».

Préparer les sols



Les enfants de l'école d'Ouchamps ont écrit leur rêve sur »un drapeau de prière ». ici, Raphaëlle @Marcelle

Il ne suffit pas de planter pour que les haies s'accroissent. « Il faut protéger le sol et les pousses, avoir des clés – comme planter différentes hauteurs – et assurer le suivi », explique-t-on chez Prom'Haies qui a essuyé des échecs les premières années parmi les planteurs.

Les terres d'Axelle étant jusqu'alors traitées par l'agriculteur en conventionnel, avant qu'elle ne commence à y faire « revenir la vie ». Notamment en étalant du compost sur toute la zone avec les déchets verts de la ville

de Blois. Puis elle a retourné la terre – de l'argilocalcaire – « pour la décompacter » et effectué 160 trous.

Des haies avec "Des enfants et des arbres"

Le 25 novembre dernier, pour la Sainte-Catherine où "tout bois prend racine" selon l'adage, les élèves de CM1 et CM2 de l'école d'Ouchamps et leurs enseignants sont venus planter 154 arbres et arbustes. Grâce au soutien de l'association « Des Enfants et des Arbres », elle a choisi une trentaine d'essences locales différentes (orme, poirier, noisetier, noyer, chêne, charme, cormier, sureau...). Des arbustes nourriciers, mellifères et/ou persistants (comme le laurier) et des arbres résistants.

Cette passionnée d'agroforesterie s'est autorisée 20% d'expérimentation avec des essences du sud, en raison du réchauffement climatique. L'amandier, par exemple, provient d'une amande qu'elle a ramassée en Espagne.



Lya et Mysson s'entraident pour accrocher les écriteaux nominatifs. Lya : « j'ai le cœur pour cet arbre car il est beau et a plein de feuilles » @Marcelle

Les essences ont été réparties en fonction du dénivelé du terrain et de leur hauteur. Après les plantations, elle a posé piquet et manchon « pour que les chevreuils ne viennent pas manger les jeunes pousses ». Et épandu du fumier bio et des copeaux de bois.

« 25 000 kilomètres de haies doivent être plantés chaque année d'ici 2050 pour atteindre les accords de Paris. Aujourd'hui, seulement 3 000 kilomètres sont recréés lorsque 11 000 continuent d'être arrachées annuellement » – Des Enfants et des Arbres.

Nouer et renouer avec les arbres



Sept mois plus tard, début juillet, les élèves sont venus revoir les plantations dont certains, comme l'amandier, ont déjà pris 60 centimètres de hauteur. Ils ont gravé le nom des essences sur un écriteau. Choisi leur arbre pour y accrocher un vœu écrit en classe sur un morceau de tissu, tel un drapeau de prière. Raphaëlle trouve les arbres « cool », car « ça apporte de l'oxygène et plein de choses pour vivre ». Elle a choisi l'orme « car il est beau » et accroché "je rêve qu'on abandonne les objets électriques".

Après avoir dit bonjour à son chêne, Théo accroche "je

rêve que la planète ne soit plus polluée".

Un peu plus loin, Cassy parle à son arbre « pour l'encourager » et Layann câline le sien, couché contre lui, bras enroulés au pied. Le garçon, qui rêve de devenir pêcheur professionnel, semble profiter de ce contact apaisant. Avant de creuser une cuvette et d'arracher les mauvaises herbes autour « car sinon, ils prennent [toute l'eau] et du coup, l'arbre n'a plus d'eau, le pauvre ».

L'arbre, le meilleur ami de l'homme

Dans un même mouvement, une dizaine d'enfants déroulent une botte de paille dans l'allée contre les mauvaises herbes et pour la biodiversité.

Ils ont pris conscience de cette richesse. Au point d'avoir « réagi face aux arbres coupés devant leur école », raconte leur maîtresse qui travaille sur le thème de l'environnement chaque année avec ses élèves.

C'est avec ces citoyens en devenir que l'arbre peut redevenir le meilleur ami de l'homme. Avant leur départ, Axelle leur rappelle qu'ils peuvent revenir à tout moment

voir leur arbre. Layann annonce déjà qu'il reviendra à vélo soigner le sien.



- Planter des haies, ce que dit la loi : il faut l'accord des autres propriétaires pour planter des haies, sinon, un retrait de deux mètres minimum est nécessaire lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à deux mètres
- Prom'Haies. 60% de l'achat des plants s'est effectué via l'association. Le reste est pour la Ferme de La Noue. « Mais à un euro l'arbre, ce n'est pas non plus des fortunes », sourit Fabrice Briand. La scierie Archimbaud a contribué à l'achat des tuteurs. Et les habitants de la région sont venus planter via les réseaux. « Certains viennent seuls, d'autres avec leurs enfants. Chacun amène son pique-nique, on plante le matin, on déjeune, il y a un vrai échange, ça crée du lien », poursuit le cultivateur. Agathe et Thomas se préparent à leur quatrième plantation : une haie de 960 mètres (1350 arbres). La jeune femme, qui se forme à l'herboristerie en parallèle, n'est pas certaine d'en profiter « il faut au moins une dizaine d'années pour en voir les effets ». Elle réalise ce projet avant tout pour les générations futures.

- Financements Prom'Haies: l'association reçoit financements directs de la Région et parfois du "Fonds pour l'arbre". Elle aide les planteurs à recevoir les "aides à la plantation" des départements, de la Région et de l'État dans le cadre du Plan de relance. Le Programme « Plantons des haies » doit aider les agriculteurs à reconstituer des haies. L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7 000 kilomètres de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2022.
- ➢ Haies d'Axelle Faure : Axelle a planté sa première haie, à 12 mètres des voisins. Car certains arbres, comme le chêne, ont une certaine envergue et cette distance permet au tracteur de travailler autour. Elle a reçu une subvention de 2000 euros de l'association Des Enfants et Des Arbres. Cet argent a notamment servi à l'achat des plants, manchons et piquets. Elle prépare déjà la terre pour la prochaine haie. 190 mètres, 360 arbres et arbustes en double rang en bordure de route. Elle envisage des plaques de chanvre comme couvresols pour lutter efficacement contre les mauvaises herbes.



Épopée à vélo pour Des Enfants et des Arbres : Aurélien, Martin et Guillaume, un trio d'amis depuis l'enfance, font le tour de France en triplette pour transmettre les valeurs et le message Des Enfants et des Arbres tout en récoltant des fonds pour financer cinq plantations scolaires et solidaires l'hiver prochain ! Le 10 juillet, ils se lanceront dans une boucle de 3500 kilomètres avec la visite de fermes ayant planté avec l'association. Les soutenir ici.



Deux-Sèvres - Saint-Martin-de-Bernegoue

17/07/2022

Le conseil veut protéger les haies



Un plan de protection des haies communales a été élaboré en concertation.

© Photo NR

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourigeon, et s'est notamment penché sur la question des haies communales.

Il s'agit d'une question récurrente qui revient depuis quelques années localement. À la suite d'un réaménagement foncier entre Prahecq et Saint-Martin-de-Bernegoue, la commune était devenue propriétaire de haies, en bordure de chemins. Par ailleurs, un autre réaménagement foncier avait été envisagé dans la plaine de Fors-Saint-Martin, avec des plantations de haies. Dans le passé, plusieurs plantations d'arbres avaient été effectuées, notamment pour des réserves cynégétiques. La nouvelle municipalité a repris ce dossier latent et organisé des réunions de concertation avec les exploitants agricoles et des représentants d'associations communales, Terre de solidarité, Arbres, Acca, et un plan de protection et de développement des haies communales a été adopté, accompagné d'un document opérationnel. Une réunion au printemps a permis d'apporter des correctifs.

Deux outils seront mis en place. Un comité de suivi sera piloté par la commission cadre de vie environnement, sous la responsabilité de Pascal Clerjeau, adjoint au maire, avec des élus, des exploitants, des représentations d'associations locales ou invitées, telles que Prom'haies. Il se réunira deux fois par an.

Une feuille de route évolutive permettra d'enrichir le diagnostic, avec un recensement précis des haies, et le repérage d'arbres d'avenir et de haies à planter pour un maillage cohérent, mais aussi la recherche de solutions pour une valorisation des coupes plutôt qu'un brûlage.



Deux-Sèvres – Gâtine 25/07/2022

Un recensement des vergers des particuliers lancé par le Pays de Gâtine



Julien Legris-Ducornetz et Nathan Godet sont les deux stagiaires qui ont chapeauté ce projet en juin et juillet 2022.

© Crédit photo : Camille Bévillon / Pays de Gâtine.

Dans le cadre de son projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine, le Pays de Gâtine effectue un recensement des vergers des particuliers avec l'objectif d'identifier les essences anciennes et vanter leur intérêt paysager et écologique.

« Les vergers et la Gâtine, c'est une longue histoire ! » Animé par l'envie de mettre en lumière leur **intérêt** paysager, génétique, culturel et écologique, notamment dans le cadre de son projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine, le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) Pays de Gâtine a lancé début juin 2022 un recensement des vergers de Gâtine chez les particuliers de son territoire. À savoir sur l'ensemble des 84 communes qui le composent.

À la baguette, deux stagiaires à l'œuvre sur les mois de juin et juillet : Julien Legris-Ducornetz et Nathan Godet. Évidemment, leurs travaux seront prolongés par le Pays de Gâtine dans les prochaines semaines. Deux critères : avoir au moins une dizaine d'arbres sur un terrain de plus de 300 m²

« L'objectif est d'avoir des données sur des vergers de particuliers, qui ne sont pas dédiés à la production, en remplissant un questionnaire avec les propriétaires pour avoir une carte d'identité et recenser les essences anciennes de Gâtine, explique Julien Legris-Ducornetz. Aussi, cela servira d'inventaire naturaliste pour avoir une vue de la flore et de flore et montrer l'intérêt écologique et le lien entre paysage et patrimoine. »

Flyers, communication sur les réseaux sociaux ou encore contacts avec les arboriculteurs, ils se démènent pour avoir **un inventaire des plus denses**. Mais avec une méthode claire.

Des propriétaires parfois difficiles à contacter

« Les critères sont d'avoir au moins une dizaine d'arbres et plus de 300 m² de terrain », prolonge Nathan Godet. Qu'ils soient abandonnés, dans une haie ou simplement d'ornement, **tous les vergers d'essences diverses** sont ciblés.

Début juillet, ils avaient recensé une quinzaine de sites. « Mais via l'association Prom'Haies, nous en avons près de 90 en tout, estime Julien Legris-Ducornetz. C'est parfois compliqué d'avoir les propriétaires, nous regardons sur les cadastres et essayons de les contacter. »

Un PNR ramène aussi du tourisme et de la vie Nathan Godet, stagiaire au Pays de Gâtine, Parthenay

Âgés de 19 ans, les deux jeunes sont des férus de grand air et de ses richesses. Des passions qu'ils consolident via leur formation en BTS Gestion et protection de la nature. Et les pommiers et les poiriers de Gâtine, ils connaissent : ils viennent de Secondigny et d'Azay-sur-Thouet et se sont rencontrés au lycée agricole de Melle.

Ce projet, comme celui de création d'un Parc naturel régional en Gâtine, les anime et permet de vanter « des notions écologiques et d'avenir du territoire », continue Julien Legris-Ducornetz. « Un PNR ramène aussi du tourisme et de la vie », estime Nathan Godet, qui espère poursuivre son parcours comme chargé de mission dans un PNR.

Son acolyte se voit plutôt dans « un conservatoire d'espaces naturels, en lien avec les agriculteurs sur des projets environnementaux ». Allez savoir, ils œuvreront peut-être dans quelques années dans leur Gâtine natale.

Pour participer à ce recensement, contactez le Pays de Gâtine au 05.49.64.25.49 ou via le site internet www.gatine.org.



Vienne – Ligugé 15/09/2022

Des investissements en matière d'urbanisme

Les sujets étaient nombreux pour le conseil municipal de Ligugé qui a effectué sa réunion de rentrée le 12 septembre à 19 h dans la salle du conseil. Les élus ont abord des points essentiellement axés sur les investissements communaux. Tous ont été votés à l'unanimité.

Après avoir souhaité la bienvenue à la nouvelle secrétaire, également en charge du bureau de poste, Laure Letertre, le maire, Bernard Mauzé, a démarré la séance par des questions d'urbanisme. Le sujet concernait l'acquisition de l'immeuble qui accueillait l'ancien commerce d'antiquités près de la mairie et qui doit devenir après réhabilitation un café associatif. Les négociations avec l'actuel propriétaire sont en cours.

L'autre point majeur se porte sur des travaux d'isolation nécessaires dans les salles du Domaine de Givray. Les élus ont en effet constaté une dépense importante de chauffage dont la consommation s'évalue à 21.000 kw/heure annuels en comparaison avec les 15.000 kw/h annuels consommés par les deux écoles de la commune.

Des subventions estimées à hauteur de 150.000 € participeront au projet de travaux énergétiques des salles utilisées aujourd'hui par des associations.

Parmi les autres sujets abordés, le conseil décide d'allouer à l'association ligugéenne de randonnée les Passe-partout une subvention de 2.000 € et de renouveler son partenariat avec l'association Prom'Haies pour la plantation d'arbres et d'arbustes locaux sur le territoire de la commune.

Enfin, pour répondre à l'obligation issue de la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile, Michel Gourjault premier adjoint, prend la fonction de conseiller correspondant incendie et secours.

La séance levée à 20 h 15, a rassemblé une dizaine d'habitants venus assister aux délibérations.



Deux-Sèvres – Saint-Symphorien 16/09/2022

La poste sera fermée le samedi matin

Lundi soir, les élus du conseil municipal de Saint-Symphorien se sont réunis autour du maire, Fabrice Barreault.

Subventions boulangerie. Changement concernant les taux de subventions par rapport au coût total de construction (80.214 €). L'État prend en charge 40 % (soit 232.085 €), la Région 10 % (61.552 €), le Département 12 % (70.422 €), la Can 10 % (59.955 €). Reste à charge pour la municipalité : 156.199 €.

Verger communal. Des arbres fruitiers vont être plantés derrière l'espace des Moulins, par l'association Prom'Haies, subventionnés par le fond Archambaud (2.735 €). La commune devrait régler le solde de 820 €.

Relais postal. Les horaires vont changer à compter du 1er octobre : la permanence du samedi matin sera supprimée et remplacée par le jeudi matin. Une décision prise en raison d'une très faible fréquentation ce jour-là. Les autres horaires restent identiques.

CCAS. Goûter précédé d'un cabaret, vendredi 14 octobre à 14 h 30, à l'espace des Moulins.

Conseil municipal des jeunes. Élections samedi 24 septembre de 10 h à 11 h 30, à l'espace des Moulins. Les jeunes pourront aller voter, les listes seront closes mercredi 14 septembre.

Agenda. Le 24 septembre, Journée de la biodiversité salle des Moulins avec stands, expositions, débats, marché bio, etc. Il reste par ailleurs des places le 23 novembre pour le concert de Laura Laune. Le chanteur Soan sera présent le 30 septembre à 20 h 30. Conférence-débat sur les émotions des enfants le 7 octobre à 20 h 30 à l'espace des Moulins, animé par Frédérique le Goff et Florence Pineau (gratuit, sans réservation).

Prochain conseil municipal le 7 novembre.



Deux-Sèvres – Saint-Symphorien 17/09/2022

Le projet de boulangerie se précise

Le maire a présenté le tableau de financement du projet de réhabilitation d'un bâtiment en boulangerie lundi, en séance du conseil municipal.

Peu de points à traiter pour les 19 élus présents ou représentés lors de la réunion de rentrée du conseil municipal du 12 septembre.

Finances

Le cabinet Lambert mène le projet de réhabilitation d'un bâtiment en boulangerie. Coût : 580 214,48 €. Le maire Fabrice Barreault précise : « Le tableau de financement s'établit ainsi : DTER, 40 % ; Région, 10 % ; Département, 12 % ; CAN, 10 %. Reste à la charge de la commune : 156 199 €, soit 28 %. »

Verger communal

Cyril Baumard détaille le projet de création d'un verger communal à l'espace des Moulins, dans le cadre de la végétalisation d'un aménagement public. « Il est envisagé la plantation d'un verger de 41 fruitiers d'essences locales : noisetiers, poiriers, amandiers... En partenariat avec l'association Prom'haies, à l'initiative du Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt qui nous accorde 2 735,68 €; nous aurons une subvention de la Région (546, 97 €). La participation de la commune serait de 20 %. Nous souhaitons que la réalisation donne lieu à un chantier participatif. »

La Poste

Maxime Bergeron occupe le poste d'agent administratif d'accueil et état civil à la mairie (90 % de son activité) et assure aussi l'accueil postal. Au vu du peu de passages le samedi matin, La Poste sera fermée ce jour-là à compter du 1^{er} octobre. En revanche, l'accueil de La Poste et de la mairie aura lieu aussi le jeudi de 14 h 30 à 17 h. Les horaires des autres jours sont inchangés, calqués sur ceux de la mairie.

Animations

Plusieurs spectacles sont programmés : « La Puce à l'oreille »(gospel) le 3 décembre ; « L'Arnaqueuse » le 15 mars ; « Talons aiguilles et poil aux pattes » le 17 mars. Et la chanteuse Laura Laune les 22 et 23 novembre, il reste des places pour le 23.

D'autres animations sont prévues en septembre et octobre : la fête du patrimoine, dimanche 18 septembre : visite de château (mairie), de l'église et du musée de la Bugeaille, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Journée de la biodiversité le 24 septembre ; le Conseil municipal des jeunes (CMJ) sera élu ce même jour dans la matinée.

Le 7 octobre, conférence autour des émotions organisée par le syndicat Plaine de Courance, à l'espace des Moulins. Gratuit, sur inscription.

Enfin, le 14 octobre, une soirée cabaret est organisée par le CCAS à partir de 14 h 30, avec spectacle, goûter et bal au menu. Gratuit.



Vienne - Montmorillon

21/09/2022

Montmorillon (Vienne) Un atelier bois énergie dans le cadre du Plan paysage

M. et Mme Alamome ont présenté leur installation de chauffage.



La communauté de communes Vienne et Gartempe a organisé trois ateliers avec visite de terrain dans le cadre de son Plan paysage. La CCVG a fait le choix de s'engager dans un Plan paysage car la transition énergétique est

susceptible d'impacter le paysage à travers la question du développement des énergies renouvelables: en particulier les projets éoliens et photovoltaïques.

Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie que sont les unités paysagères.

Un des ateliers, ayant pour thème le bois énergie, s'est déroulé chez M. et Mme Alamome, dans la commune de Coulonges, en présence de plusieurs associations, dont Prom'Haie et le Crer ainsi que des élus du territoire et devant une vingtaine de personnes. Il a été dirigé par Stéphanie Pradines, animatrice en concertation auprès de l'atelier Polis.

M. Alamome a indiqué utiliser, comme moyen de chauffage individuel, une chaudière à copeaux de bois depuis plus de dix ans. Sur sa propriété, il possède 12 km de haies. Lorsqu'il transforme une prairie, après une douzaine d'années, en mise en culture, il effectue autour de cette parcelle une coupe de bois et n'utilise que les rémanents. Après séchage, ceux-ci sont transformés en copeaux. Il a précisé n'utiliser qu'un kilomètre de haie annuellement. Son chauffage consomme environ 40 à 50 m³.

Après les présentations et les nombreux échanges entre les présents, le propriétaire a montré sa chaudière ainsi que le lieu de stockage des copeaux, contigu à la chaufferie.

Dans le cadre du Plan paysage, la communauté des communes Vienne et Gartempe invite le public, ce mercredi 21 septembre, à l'Espace Gartempe à Montmorillon, à partir de 16h30, à un atelier participatif « Inventer les paysages de l'énergie ».



Deux-Sèvres – Prin Deyrançon 22/09/2022

Le développement durable en fête

A l'occasion de la Semaine du développement durable, les communes du Bourdet et de Prin-Deyrançon organisent une journée de sensibilisation.

En 2021, la commune du Bourdet associée à celle de Prin-Deyrancon avait organisé dans sa commune, la première journée du développement durable. Cette année, ce dimanche 25 septembre, c'est à la salle des fêtes de Prin-Deyrançon qu'elle aura lieu, avec l'aide de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN). Le thème retenu, «Le rôle de l'arbre dans les écosystèmes et la vie de l'homme », cadre parfaitement avec le projet de la commune qui a planté pas moins de 600 arbres le long de la voie ferrée, en bordure du site qui accueillera les festivités.

De nombreuses animations au programme

L'association Prom'Haies qui encadraît cette plantation réalisée avec les enfants des écoles et le soutien du groupe Archimbaud, sera blen entendu présente sur le site, pour faire visiter et commenter cette réalisation.

Les jeunes conseillers seront également présents, et animeront Land'art, un atelier de création à partir de végétaux de récupération. De 10 h à 18 h se tiendra un marché de producteurs locaux respectueux de l'environnement, Présents égale-



En décembre 2021, les enfants des écoles avaient participé à la plantation avec Prom'Haies.

ment quelques artisans travaillant le bois, le tissu, les bijoux etc., ainsi que la Librairie nomade. La CAN présentera ses vélos électriques, et le jardin zéro déchets.

Le clou de la journée sera la projec-

tion, à 14 heures, du documentaire « Frères des arbres » de Marc Dozier et Luc Maresco, suivie d'une table ronde, en présence de Pascal Duforestel, président du Parc naturel régional du Marais poitevin, et Alexis Pernet, paysagiste, maître de conférences. Participeront également au débat, des agriculteurs-éleveurs, et un représentant du Centre régional des énergies renouvelables (CRER).

Enfin, pour les amateurs de randonnée un parcours sera balisé dans la campagne environnante, et l'Écurie des feuillants proposera aux enfants des balades à poney.

Possibilité de participer au repas végétarien du midi, élaboré avec des produits locaux. Sur réservation au 06 41 05 81 62.

A SAVOIR

« Frères des arbres »

Mundiya Kepanga, le personnage principal du documentaire primé à plusieurs occasions, est chef papou, originaire de la tribu des Hulis en Papouasie-Nouvelle-Guinée. A la façon d'un conteur traditionnel, Il partage son amour de la forêt avec poésie et dévoile l'étendue de la déforestation qui s'est dramatiquement accélérée dans son pays au cours des dernières années.

Projection dimanche, à 14 heures.



Deux-Sèvres – Prin Deyrançon 22/09/2022

On parlera développement durable dimanche

D imanche 25 septembre, une journée sera consacrée au développement durable, sur le site de la salle des fêtes. Organisée par les communes de Prin-Deyrançon et du Bourdet, elle aura pour thème « le rôle de l'arbre dans les écosystèmes et la vie de l'homme ». De nombreuses animations et interventions sont proposées au public, de 10 h à 18 h.

Parmi les temps forts, figure la projection du film (à 14 h) de Frères des Arbres, l'appel d'un chef papou, suivi d'une table ronde sur les fonctions de l'arbre en présence du Parc du Marais poitevin, du Centre régional des énergies Renouvelables, Prom'Haies et Nature solidaire. Viendra ensuite la présentation des plantations réalisées le long de la voie de chemin de fer (plus de 600 plants). Niort Agglo sera représentée toute la journée



Olivier et Béatrice, du Potager mignon, seront présents avec leurs légumes bio.

pour un jardin zéro déchet, compostage, rénovation énergétique, mobilité douce. Land art et promenades à poney seront au rendez-vous pour les enfants, de même qu'un marché de producteurs locaux et artisans créateurs. Les marcheurs ne sont pas oubliés avec une randonnée matinale (départ à 10 h) sur le parcours du trail.

Il reste quelques places pour le repas végétarien (6 € par personne, café offert) à réserver auprès des mairies de Prin-Deyrançon, du Bourdet ou au 06,41.05.81.62.



Vienne – Mignaloux-Beauvoir 26/09/2022

Écologie: l'Erea félicité par la rectrice



En sciences, les élèves apprennent à fabriquer des produits d'entretien écologiques. © Photo NR

Dans le cadre des Semaines européennes du développement durable, la rectrice d'académie, Bénédicte Robert, s'est rendue le 19 septembre dans l'établissement régional d'enseignement adapté (Erea) Anne-Frank, à Mignaloux-Beauvoir pour découvrir son engagement citoyen en matière d'environnement.

Sensible à la question, la directrice, Édith Gagner-Ruiz en poste depuis 2015, n'a eu aucun mal à mettre en place à son arrivée des mesures écologiques au sein de l'établissement, soutenue par l'équipe pédagogique. Des investissements importants ont été réalisés autour de la plupart des sources d'énergie, assurant une économie de 20 % de la consommation et une utilisation à hauteur de 41 % de la dotation publique totale.

Sensibilisation globale À l'internat, au restaurant scolaire et dans toutes les activités, les élèves participent activement que ce soit dans la fabrication de produits d'entretien en sciences, la culture du jardin potager pour l'apprentissage de la cuisine, le recyclage du papier en menuiserie ou encore l'utilisation de peinture à l'argile. Une dynamique approuvée puisque certains élèves sont parfois à l'origine de nouvelles initiatives comme la création du badge « petite faim » ou « grosse faim », présenté lors du déjeuner visant à informer de l'appétit de l'élève et ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire.

Au cours de la visite des différents aménagements environnementaux, comme la plantation d'une haie en bordure de la route de Chauvigny par l'association de Montalembert Prom'Haies ou le dispositif de circuit court « De la fourche à la fourchette » en partenariat avec la ferme Bio 86 de Mignaloux-Beauvoir, la rectrice a félicité l'établissement. Elle a remis aux élèves le document de labellisation E3D niveau expert, développée par le ministère.



Deux-Sèvres 28/09/2022

Trois opérateurs du Fonds pour l'arbre en Deux-Sèvres

Prom'Haies, Bocage Pays branché et la Fédération des chasseurs sont les trois opérateurs retenus en Deux-Sèvres par le Fonds pour l'arbre sur un total de 89 en France



Le Fonds en Nouvelle-Aquitaine s'est engagé à hauteur de 64 929 € | PHOTO KAROLINA SAMBORSK

Les épisodes de canicule, d'incendies et de sécheresse que l'on a connus cet été confirment l'urgence d'agir rapidement face à la crise écologique et agricole. Les haies sont l'une des réponses les plus immédiates pour affronter ces vagues de chaleur et préserver les ressources en eau.

A la suite de l'appel à projets publié au printemps 2022, le Fonds pour l'arbre a déterminé les 89 opérateurs qui bénéficieront de son soutien financier pour la saison 2022-2023. Neuf de ces opérateurs sont engagés en Nouvelle-Aquitaine, pour un total de 64 929, 56 €, dont trois en Deux-Sèvres.

Il s'agit de : Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Montalembert, https://www.promhaies.net ; Bocage Pays branché, Bressuire, https://bocagepaysbranche.fr ; la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, La Crèche, https://www.chasse-79.com. Ils vont œuvrer en faveur de la plantation et de la restauration des haies bocagères dans l'espace rural.



Deux-Sèvres – Beauvoir-sur-Niort 28/09/2022

Près de 500 randonneurs sur les sentiers



Un groupe de randonneurs arrive sous les ailes du moulin. © Photo NR

Selon Raymond Bureau, président du comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP), un peu moins de 500 personnes ont participé dimanche dernier à la journée départementale. Dès 8 h le matin, pique-nique dans le sac, les plus courageux sont partis sur une boucle de 30 km autour du moulin de Rimbault. À 9 h, un nouveau groupe leur a emboîté le pas pour un circuit de 21 km. Le matin et l'aprèsmidi, d'autres ont pris le départ pour des randonnées plus courtes et accompagnées (9 et 13 km). Avec une cartographie en couleurs fournie par les organisateurs, certains sont partis en randonnée non accompagnée, non balisée.

Producteurs locaux et visite du moulin

De nombreuses propositions attendaient les marcheurs : la rando santé (4 km), la rando challenge découverte, la marche nordique ou son initiation. Au programme également, des producteurs locaux et la visite du moulin.

En fin d'après-midi, Raymond Bureau du comité départemental, Séverine Vachon le maire et Pierrette Chauvin, présidente du club de marche local, ont pris tour à tour la parole pour faire le compte rendu de cette journée bien animée : des remerciements ont été adressés aux bénévoles du club de Beauvoir et aux clubs voisins, mais également à l'Office national des forêts, à Village tourisme famille (VTF) ou encore à Prom'haies. Tradition oblige, le président des Mille pattes thouarsais a remis à Pierrette Chauvin le trophée de la manifestation, le godillot en bois : à son tour, Pierrette le remettra en 2023 aux clubs Verruyes aqua nordic et Godillots gâtinais, co-organisateurs l'an prochain.

Raymond Bureau a ensuite présenté l'application MaRando, très utile pour les passionnés. Ce support numérique conçu et enrichi par des bénévoles sera opérationnel prochainement.

Renseignements: Pierrette, la présidente: chauvin.pierrette@ yahoo.fr et 05.49.17.33.81 ou 06.14.55.16.51.



BIODIVERSITÉ Cette année 2022 a mis à mal la faune et la flore dans son ensemble, y compris les haies champêtres. Les itinéraires techniques des futures plantations sont amenés à évoluer avec le climat.

La sécheresse bouscule la gestion des haies

n air automnal s'est présenté plus tôt qu'à l'accoutumée cette année. Dès la fin du mois d'août, les feuilles ont viré au jaune et orange, signe du stress vécu par les arbres en cet été caniculaire et sec. En bordure des champs, les haies champêtres ont aussi souffert de l'absence d'eau et des pics de chaleur. Les jeunes plants ne sont pas les plus touchés: « Le paillage au sol protège les plants pendant les premières années, explique Samuel Fichet, technicien de l'association Prom'haies. Nous mettons une couche de 15 cm d'épaisseur sur 1,20 m à 1,40 m de large. C'est essentiel pour la reprise des arbres au moment de la plantation ».

Le paillage en lin est notamment prisé pour sa tenue dans le temps, mais il finit lui aussi par se dégrader. « Les haies qui ont le plus souffert sont celles qui n'ont pas de paillage. Entre trois et six ans, les racines ne sont pas assez développées pour puiser l'eau profondément dans le sol. Si le phénomène est exceptionnel, la haie va l'encaisser. S'il



Le paillage et la plantation précoce, en début d'hiver, sont les deux éléments clés pour que les jeunes plants résistent aux aléas climatiques.

devient répétitif, elle va s'af-

Vers'une évolution des essences

Les grands arbres, qui ont des besoins beaucoup plus importants en eau, sont touchés par un phénomène de dépérissement. « On a nettement observé ce phénomène dans la plaine calcaire. Certaines essences sont plus fragiles que d'autres, comme les sureaux, les noisetiers et les érables », déclare Samuel Fichet. Dans les terres de groies, le chêne souffre aussi: « Il est difficile de penser que les chênes pourraient disparaître... Dans le Limousin et la Charente, le chêne pédonculé est très présent et sensible à la sécheresse. Ces départements mènent un ravail important pour sauver leur forêt. Nous n'en sommes pas encore là car nous avons une diversité d'essences ».

Une réflexion est engagée avec l'Inrae sur le devenir des espèces végétales locales. « Nous pensons limiter les espèces sensibles et introduire des espèces méridionales, plus résistantes ». Pour Éric Cirou, chargé de missions paysages-environnement à la chambre d'agriculture 17-79, cette transformation doit être progressive: « Le chêne vert, l'arbousier ou le pistachier peuvent être des solutions. Leur intégration devrait être lente pour deux raisons: il faut que ces végétaux tiennent dans notre climat et qu'ils n'apportent pas d'espèces invasives ».

Il préfère mettre l'accent sur la diversité génétique des essences: « Quand tous les végétaux ont les mêmes gènes, ils attrapent tous la même maladie. La diversité génétique assure une résistance ».

Maintenir la haie en stress

en stress
Des agriculteurs ont ett fidée de faire profiter à leur haie des apports en eau dédiés à leur culture. « Quand on implante une haie à côté d'une culture d'été, elle se développe toujours mieux. C'est du simple au triple », a observé Wilfried Guignard. Chez ce polyculteur-éleveur à Saint-Sauveur-d'Aunis (17), la plantation la plus récente a moins bien résisté que les anciennes. « La

résistance de la haie dépend aussi du sous-sol. On fissure la roche-mère avant de les implanter pour que les racines descendent ».

Malgré leurs nombreux atouts pour la biodiversité, les haies ne sont pas des cultures. Elles n'ont pas droit aux mêmes attentions, rappelle Éric Cirou. « La haie doit être un peu en stress tout le temps, sinon elle dépérit dès qu'un paramètre change. Il ne faut pas trop la jardiner, ce n'est pas une production. Ce qui fonctionne encore le mieux, ce sont les haies en génération spontanée ».

Lors d'un après-midi technique sur ce sujet, à Germignac (17), un viticulteur présent a expérimenté cette méthode. « J'ai regardé où étaient les talus sans ronce aux bords de mes parcelles. J'ai mis des panneaux pour interdire de faucher. Au bout de deux ans, les arbustes avaient poussé et certains arbres faisaient deux mètres de haut.», Une méthode à moindre coût et moindre effort, tout aussi efficace.

LÉA CALLEAU lea.calleau@agri79.fr

Le Courrier de la Nature - SNPN

Deux-Sèvres – Oroux

Octobre 2022





Territoire

Maintenir le patrimoine arboré d'Oroux

La commune d'Oroux, dans les Deux-Sèvres, a décidé de classer les haies présentes sur son territoire afin de les protéger. Son maire Mickaël Chartier relate la mise en place de cette mesure, réalisée en concertation avec les habitants.

Notes

a- Située dans les Deux-Sèvres, à l'ouest d'Oroux, Pougne-Hérisson est une commune où le bocage est encore bien conservé. Elle est connue pour son festival « Le nombril

b- Créée en 1989, l'association Prom'Haies regroupe des usagers et des gestionnaires qui œuvrent pour le retour de la haie dans les territoires ruraux en Nouvelle-Aquitaine.

n février 2017, Oroux réunissait ses 11 conseillers municipaux. C'était ✓ mon premier mandat de maire et nous avions beaucoup œuvré pour l'aménagement du centre-bourg pendant ces quatre premières années, depuis 2014. En fin de conseil, dans la rubrique « questions diverses », une discussion fut lancée : « les haies disparaissent à Oroux ! » Notre commune de 650 ha et 102 habitants, située entre plaine et bocage, voyait en effet ses haies de plus en plus menacées. Avec la disparition progressive de l'élevage et l'arrivée des moyens mécaniques dédiés à la culture, chaque année des linéaires de plusieurs centaines de mètres étaient arrachés ou encore laissés pour morts par les broyeurs à marteaux. « Maintenant, on aperçoit les bâtiments de cette ferme depuis la route départementale », avaient remarqué des habitants. Bien obligé de constater que le paysage



prenait un autre visage, Oroux se rapprochait de la plaine de Doux et s'éloignait du bocage encore préservé de Pougne-Hérisson^a. Le conseil municipal décida donc de réfléchir : comment maintenir un maximum de haies ? La disparition progressive des haies finissait par créer des phénomènes de ruissellement importants dans le bourg. Au-delà du souhait de maintenir ce corridor écologique en bon état et de préserver la beauté des haies en général, il nous fallait nous protéger des inondations. Je fus donc missionné par le conseil municipal pour trouver des solutions.

Arrêter l'hémorragie

Oroux n'étant régie par aucun document d'urbanisme, il nous fallait chercher d'autres moyens pour réglementer l'arrachage et la destruction des haies ; je trouvais la réponse lors d'un rendezvous avec la sous-préfète. Un article de loi permet de classer des éléments du patrimoine communal: un puits, un arbre, une fontaine... mais aussi, pourquoi pas, une portion de haie! Selon l'article L111-22 du Code de l'urbanisme, « sur un territoire non couvert par un plan local d'urbanisme, le conseil municipal peut, par délibération prise après enquête publique, identifier et localiser un ou plusieurs éléments présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique et définir, si nécessaire, les prescriptions de nature à assurer leur protection ». Nous tenions le point de départ de cette belle aventure. Même si tous les membres du conseil municipal étaient prêts à travailler dans le même sens et motivés, mener ce projet à bien ne fut pas toujours facile et demanda trois années.

Dans un premier temps, je contactai le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Gâtine à Parthenay afin d'avoir de l'aide pour rédiger un cahier des charges. Nous avions besoin d'un bureau d'étude capable de réaliser un état des lieux du patrimoine actuel, mais aussi de personnes extérieures pour animer des réunions publiques. Nous consultâmes ensuite différentes sociétés et choisîmes de travailler avec l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine b.

Une concertation réussie

La première réunion publique fut organisée en avril 2018 avec la participation de l'Institut de

le bocage

formation et de recherche en éducation à l'environnement, qui animait la rencontre. L'objectif était clair : expliquer la démarche, mettre en place un comité de pilotage et, pourquoi pas, trouver des bénévoles pour inventorier les haies existantes sur le territoire de la commune. Cette première réunion fut très positive, même si certains riverains et propriétaires, voyant là un nouveau moyen de réglementer leur patrimoine – les haies sont la propriété des fermiers –, craignaient de se voir imposer des contraintes supplémentaires. La plupart des personnes présentes étaient déjà très sensibilisées à notre cause. Nous avons donc dès cette première rencontre créé notre comité de pilotage et recruté cinq binômes de volontaires pour participer à l'inventaire des haies. C'était inespéré!

Le comité de pilotage c se réunit ensuite pour travailler sur l'intérêt des haies, leur rôle, l'impact de leur disparition... Prom'Haies animait nos rencontres. Afin de faire un état des lieux et un inventaire du patrimoine existant, nous avions demandé à Prom'Haie de fournir une fiche détaillée facilement utilisable par les volontaires. Celle-ci comportait 33 critères à évaluer sur le terrain : bordure de chemin, rupture de pente, haie basse, haie arborée... Les volontaires suivirent une formation théorique puis pratique sur le terrain avant d'arpenter leur secteur. Chacune des haies fit ainsi l'objet d'un inventaire rigoureux et précis.

Quelque mois plus tard, forts de cette base de données, nous exploitâmes ces documents pour en dégager des éléments précis permet-

tant de placer les haies sous protection. Chaque portion de haie On alme les hales fut classée en fonction de ses caractéristiques ; des points bonus furent par exemple attribués aux haies situées en rupture de pente, placées à proximité d'une zone humide, ou encore en bordure de chemin - autant d'éléments qui contribuent à limiter l'érosion, faciliter l'infiltration des eaux de pluie ou encore maintenir la biodiversité. Prom'Haies rédigea ensuite le document final,

Carte: Prom'Haies Arbres isolés identifiés Haies identifiées Autres haies Alignements identifiés Autres alignements Réseau hydrographique Bois PROM'HAIES Zones humides Zones hors relevés

et seuls quelques riverains vinrent demander des explications complémentaires à la mairie : le dossier avait été bien travaillé en amont!

Le conseil municipal délibéra ensuite pour classer 70 % des haies à Oroux. Il n'est désormais plus possible d'arracher une haie classée sans déposer un dossier de déclaration préalable en mairie. Si une haie doit faire l'objet d'un arrachage, une compensation est demandée (replanter un linéaire identique). Un recepage, l'exploitation du bois sont bien sûr autorisés, voire recommandés, mais uniquement après déclaration soumise à l'avis du maire et transmise à la Direction départementale des territoires ; il est porté une atten-

> tion particulière à ce que la repousse soit favorisée. Les agriculteurs ont depuis pris l'habitude de

> > venir déclarer en mairie les travaux qu'ils envisagent. Les élus sont vigilants et, même s'il arrive que je sois obligé de faire quelques rappels à l'ordre pour les haies un peu malmenées, dans l'ensemble nous avons remarqué une réelle prise de conscience sur notre territoire.

> > > Texte: Mickaël Chartier, maire d'Oroux

Carte des haies, des alignements et des arbres isolés sur la commune d'Oroux identifiés comme présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique.

Sur la commune, des panneaux présentent la démarche.

Photo : Marc Ollivier

Note

c- Constitué par des propriétaires, fermiers, la communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le syndicat des eaux de la vallée du Thouet, la DDT, la chambre d'agriculture, les associations communales et la fédération des chasseurs.





Deux-Sèvres – St Hilaire-la-Palud 03/10/2022

Les subventions ont été votées

Le conseil municipal de Saint-Hilaire-la-Palud s'est réuni sous la présidence du maire, François Bonnet.

[...]

Adhésion à Prom'Haies. Cette association, créée en 1989, a pour objet d'agir pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine et œuvre pour le retour de la haie dans les territoires ruraux. Dans le cadre du programme de plantation de haies prévu à l'appel à projet régional « Nature et transition », Prom'Haies accompagne la commune. Cette année, les plantations seront situées dans le secteur de Mazin, précise Nathalie Clain-Beauchef. La commune va adhérer pour un montant de 100 €.



Deux-Sèvres – Fonds pour l'Arbre 04/10/2022

Le Fonds pour l'arbre soutient trois structures deux-sévriennes

Créé en 2020 par la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries, le Fonds pour l'arbre est un fonds de dotation collectif en faveur de la haie bocagère en milieu rural qui fédère des entreprises, fondations, opérateurs, agriculteurs, collectivités et citoyens. Suite à l'appel à projet

au printemps 2022, trois structures des Deux-Sèvres vont bénéficier d'un soutien financier pour la saison 2022-2023: Prom'haies, à Montalembert, Bocage Pays branché, à Bressuire, et la Fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres, basée à La Crèche.



Deux-Sèvres – Prom'Haies 04/10/2022

Prom'haies : 2,5 millions d'arbres plantés en 33 ans



Un champ de 8 ha a été cloisonné en huit parcelles, délimitées par des arbres d'espèces arboricoles variées. Ici, 200 arbres plantés il y a quatre ans.

L'association Prom'haies a tenu son assemblée générale au lycée agricole de Melle vendredi 23 septembre. Constituée en juin 1989, l'association, dont le siège est à Montalembert, compte à son actif 2.500.000 arbres plantés en trente-trois ans. La route est encore longue, puisque plus de 700.000 kilomètres de haies ont disparu depuis les années 1950.

La découverte de réalisations d'aménagements arborés s'est faite sur le site de la ferme du lycée en présence d'une trentaine de personnes. « Nous avons réalisé ici des plantations de haies et d'arbres depuis une trentaine d'années et cela s'est accéléré depuis dix ans », précise Pierre-Marie Moreau, de Prom'haies. Le site, présenté par Denis Boulenger, directeur

de l'exploitation du lycée, contient un patrimoine arboré très riche avec une trentaine de kilomètres de haies autour de l'exploitation, dont 350 arbres remarquables. Samuel Fichet, technicien à Prom'haies, expose le plan de gestion des haies et de l'agroforesterie. Ici, un champ de huit hectares a été scindé en huit parcelles d'un hectare pour la rotation des cultures et des herbages. Des plantations intraparcellaires de jeunes arbres de différentes espèces permettent de les délimiter. « Il s'agit d'installer des essences qui vont s'adapter, de retrouver des zones d'ombrage pour les animaux et de respecter la biodiversité tout en apportant de l'azote et en procurant du bois d'œuvre. »

à la

le xu cy qu pli se m

Cor. NR: Mireille Poupin



Charente - Brettes

06/10/2022

La biodiversité au service de l'agriculture

Quelque 50 agriculteurs ont participé à la rencontre en bout de champs sur le thème de la biodiversité entre les communes de Brettes, Saint-Fraigne et Empuré. Un partage d'expériences pour changer de pratique.

Céline AUCHER c.aucher@charentelibre.fr

ui sait reconnaître les syrphes, chrysopes ou carabes au milieu des bandes fleuries? Autant d'insectes auxiliaires de cultures que Véronique Sarthou, agronome, entomologiste et consultante en agro-écologie a détaillé mardi après-midi au milieu de parcelles agricoles de Brettes, Empuré et Saint-Fraigne. L'intérêt des rencontres en bout de champs organisées pour la deuxième année par le Syndicat d'eau potable Nord-Ouest Charente, le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural du Ruffécois et le Syndicat mixte d'aménagement des bassins Aume-Couture, Auge et Bief à destination des agriculteurs.

Le thème, « la biodiversité au service de l'agriculture », a attiré 50 agriculteurs, en majorité des céréaliers du secteur. « Preuve que le sujet intéresse. L'intérêt est de partager les pratiques d'agriculteurs voisins qui travaillent le même type de sol, un élément qui peut lever les appré-

hensions », précise Marine Tallon, coordinatrice du syndicat d'eau potable. Dix kilomètres de haies ont ainsi été plantés ces dernières années par les exploitants du Groupement d'intérêt économique et environnemental de Brettes (GIEE) avec l'aide de Prom'Haies et du Département. Une action qui sera inaugurée ce jeudi matin dans la commune.

Cercle vertueux

Des plantations qui vont de pair avec des semis de bandes fleuries qui font la liaison entre bois et haies anciennes et nouvelles. « Ces aménagements favorisent les auxiliaires de culture utiles pour lutter contre les ravageurs par exemple, souligne Véronique Sarthou. Les syrphes, sortes de mouches qui se déguisent en abeilles et en guêpes, les coccinelles et les chrysopes, qu'on voit souvent avec leurs grandes ailes se réfugier l'automne au plafond des maisons, mangent les pucerons par exemple. Les adultes ont besoin de nectar et de pollen qu'ils trouvent dans les



Véronique Sarthou, consultante en agro-écologie (à droite), a notamment détaillé l'apport des insectes dans la lutte contre les ravageurs des cultures.

bandes enherbées et les haies multistrates qui fleurissent. » Un cercle vertueux à mettre en place qui nécessite de préserver le côté sauvage des abris. À Brettes, un mélange de luzerne, millepertuis, achillées ou encore grandes marguerites a été semé il y a cinq ans au milieu d'une parcelle. « Des fleurs qui vont s'échelonner pendant plusieurs mois », note Nicolas Chaslard, conseiller de la Chambre d'agriculture qui intervient auprès du GIEE de Brettes.

Avec quels retours? « Il est trop tôt pour chiffrer l'intérêt de ces nouvelles pratiques: quand les haies feront 6 mètres de haut, on aura peut-être une meilleure idée, avoue David Flaud, qui cultive 130 hectares de céréales et légumineuses à Brettes et fait partie des six pionniers du GIEE. Favoriser la biodiversité présente quand même des atouts : accéder notamment à la certification Haute valeur environnementale qui permet de mieux valoriser nos produits et réduire les dépenses d'intrants chimiques. Au lieu de traiter systématiquement, on le fait aujour-d'hui au cas par cas. »

Un changement de regard pour celui qui a installé une trentaine de ruches sur le secteur et expérimente aussi en parallèle l'agriculture de conservation, en semant directement sur un sol non labouré.



Deux-Sèvres – La Crèche 13/10/2022

Des collégiens botanistes au travail

Le projet initié l'année passée par un tri des déchets, dans le cadre du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), en accord avec la démarche de développement durable portée par le collège Jean-Vilar de La Crèche, se poursuit cette année. Cette fois, il s'agit d'un repérage des espèces locales en partenariat avec l'association Prom' haie, toujours en lien avec l'entreprise Eurial de La Crèche.

La suite de l'article est réservée aux abonnés.



Charente - Montmoreau

19/10/2022

MONTMOREAU : LA PAIX PREND RACINE DÈS LE COLLÈGE









L'arbre de la paix a trouvé sa place, et une plaque commémorative a été posée. Photo CL

publié le 19 octobre 2022 à 10h48.

... 0

À l'occasion du 60eanniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, une cérémonie, en partenariat avec la Fnaca, le Département...

MONTMOREAU SUD-BARBEZIEUX CHARENTE

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

LISEZ LA SUITE DE L'ARTICLE EN VOUS ABONNANT À CHARENTE LIBRE

À partir d'1 euro pour 24h ou 14,90€ par mois, sans engagement.

J'EN PROFITE

Déjà abonné? Identifiez-vous.



Deux-Sèvres – Haut Val de Sèvre 21/10/2022

A la chasse aux arbres résilients

Cinq essences d'arbres font l'objet d'un inventaire pour leur résistance à la sécheresse. Objectif : qu'elles fassent des petits pour garantir l'équilibre écologique face au réchauffement.

Quel est le point commun entre l'alisier torminal, le chêne pubescent, le cormier, l'érable de Montpellier et la viorne lantane ? Vous séchez ? Voyez-y un indice car ces cinq essences locales brillent justement par leur résistance... à la sécheresse. Une force alors que les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus prégnants hiver comme été. C'est justement pour leur résilience face aux dérèglements en cours que ces arbres, arbustes et buissons font actuelle ment l'obiet d'un inventaire inédit à l'échelle de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre (voir infographie).

Des végétaux locaux pour garantir l'équilibre ecologique » céline LASALLE

Assistante technique en agroforestene à Prom'Haies

Impulsé dans le cadre du programme Inven Terre mené depuis le printemps 2021 par la collectivité et quarte associations (Deux-Sèvres nature environnement, Camera Natura, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Châteliers, Prom'Haies), ce projet repose sur la participation citoyenne. Quatorze personnes ont ainsi pris part à la journée de lancement du 24 septembre organisé à la salle du foyer rural de Cerzeau, à Azay-le-Brûlé. « Des étus mais également des habitants sensibilisés aux notions du végétal ou sans connaissances particulières étaient présents », indique Céline Lasalle, assistante technique en agroforesterie à Prom'Haies.



Reconnaissable à ses feuilles dentées et arrondies, le cormièr, entre les doigts de Céline Lasalle, fait partie des cinq espèces à inventorier.

C'est elle qui a accueilli les volontaires avant de les emmener repérer les cinq espèces visibles aux abords du bâtiment communal. L'occasion pour eux de se familiariser avec les feuilles palmées et dentées de l'alisier, les trois lobes arrondis et égaux

de l'érable de Montpellier, les folioles dentées et arrondies du cormier, les rameaux et dessous duveteux du chêne pubescent, ou eĥcore, la feuille douce et épaisse de la viorne lantane. Autant de signes distinctifs compilés dans un petit guide de reconnaissance consultable en ligne et imprimable accompagné de photos et de mentions sur le sol, l'humidité, l'exposition, la croissance, la morphologie, la forme des nervures, le tronc et les faux amis à éviter. « On a essayé de délivrer un maximum de clés de détermination pour que ça parle à chacun. Certains vont être sensibles au visuel, d'autres au toucher. L'important, c'est que la sortie reste un moment de plaisir et de communion avec la nature. Cette mission doit aussi être synonyme de con-

nexion avec le vivant », insiste la référente qui propose régulièrement des idées de balades et de randonnées de moins de trois heures pour « lever le nez ».

Afin de cartographier la zone étu-

diée, les observateurs sont invités à enregistrer la localisation de leurs relevés et à renseigner des informations diverses (nombre d'arbres, situation, hauteur...) en vue d'une vérification et d'une validation ultérieures par les techniciens de l'asso ciation comme pieds mères. « Il faut, non seulement, que l'identification soit bonne mais que l'espèce ait pous-sé spontanément sans intervention de l'homme. Une plantation en quinconce, des résidus de bâches plasti-que, des gaines de protection, du paillage, des copeaux de bois doivent mettre en garde », précise Céline Lasalle. Si toutes les cases sont cochées, les fruits seront récoltés, les graines extraites et transmises aux pépinières forestières pour la production future de végétaux locaux labellisés « Végétal Local ». Les jeunes plants seront voués à alimenter des projets de plantation et de restructuration des paysages agricoles en prise avec les enjeux climatiques et géologiques compara-bles avec ceux du territoire du Haut Val de Sèvre. « Notre objectif n'est pas de réaliser uniquement des planta-tions avec ces cinq espèces mais d'avoir une quantité plus importante de plants afin de les intégrer à nos conceptions techniques pour maintenir la diversité végétale et l'équilibre écologique mis à mal par le réchauf-fement. » En parallèle à cette recherche, Prom'Haies travaille également sur l'intégration d'espèces plus méridionales comme les chênes méditerranéens.

Julien RENON

Les trois ambitions d'Inven'Terre

Entamé depuis le printemps 2021, Inven'Terre a trois ambitions : mieux connaître la biodiversité grâce aux sciences participatives (un animateur nature dans votre jardin, programmes pour les scolaires, inventaire des salamandres dans les lavoirs...); accompagner les acteurs économiques (agriculteurs, hébergeurs touristiques, entreprises...) vers une meilleure prise en compte dé la biodiversité dans leurs activités ; sensibiliser les habitants et former les élus (sorties nature, exposition photos, brochures pour les habitants et les élus, formation des élus...) Ce programme bénéficie du soutien financier de France Relance et de l'Office français de la biodiversité (OFB).







Charente – Brettes, Conseil Départemental

La Charente pousse pour les haies

Des exploitants agricoles du Nord Charente se sont unis dans un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) afin de mener des actions de développement durable.

Étienne Sautereau e.sautereau@reussir.fr

a campagne retrouve ses haies. Aidés par le conseil départemental, la Chambre d'agriculture, les chasseurs et l'association Prom'Haies, des agriculteurs ont réalisé depuis cinq ans la plantation de plus de 15 km de haies dans le secteur de Brettes, Villefagnan, Empuré... Louis Boulenger, assistant technique de Prom'Haies, décrit ce travail: « Les haies ont une multifonctionnalité, pour la biodiversité, pour les auxiliaires, pour la qualité de l'eau des fossés, le maintien des sols. Nous sommes ici sur des



Élus et techniciens étaient réunis le 6 octobre à Brettes pour observer une plantation de haies entre plusieurs parcelles.

terres calcaires. On adapte les essences en fonction des implantations: chêne, merisier, érable champêtre, amandier, pommier sauvage, etc. Nous utilisons de 15 à 28 essences selon les projets. Nous nous servons aussi de plants d'origine locale ».

Initiative écologique et sociale. Alain Rodier, agriculteur, a planté une haie dans sa parcelle de Brettes il y a cinq ans. Au-delà de l'aspect environnemental, il loue le rapport social, intellectuel. Des

élèves du lycée agricole de Melle (Deux-Sèvres) ont participé aux plantations. « Nous ne sommes pas sur des exploitations bio, mais cela n'empêche pas de mettre en place ces structures environnementales. C'est en plus une action collective, coopérative : quand un chantier est mené chez un collègue, tous les membres du GIEE viennent donner un coup de main. On peut être content de ce qu'on a fait, sans que ça rapporte de l'argent ». Car les bénéfices sont difficiles à évaluer. Il y a peu de suivi. Certains agriculteurs estiment qu'il manque certains moyens pour entretenir et gérer les haies.

Nathalie Magret, chargée de l'environnement au Département, se consacre au dispositif de plantation de haies « de l'instruction à la réception ». Une enveloppe d'environ 80 000 euros est allouée chaque année par la collectivité. « À Brettes, l'aventure a commencé en octobre 2017 avec 5 agriculteurs ayant constitué le GIEE ». La sénatrice et conseillère départe-

mentale, Nicole Bonnefoy, appuie cette initiative: « C'est important de replanter des haies, de remettre de la biodiversité ». Conseillère départementale de Val de Tardoire, Marie Pragout s'intéresse aussi à la démarche pour la reproduire dans son secteur.

Jérémy Richard est éleveur caprin et ovin à Villefagnan. Planter des haies l'intéresse en vue d'aménager une aire d'exercice pour ses chèvres. « Il s'agit de planter des haies pour l'ombre et un alignement d'arbres pour permettre aux animaux de paître. Je dois aussi faire de l'agroforesterie pour poules pondeuses, avec des arbres fruitiers, des petits buissons. La plantation est prévue cét hiver ».

Nicolas Chaslard, de la Chambre d'agriculture, se réjouit de la démarche: « Il y a d'autres projets de plantations et de GIEE un peu partout. En groupe, on avance plus vite. L'objectif est de travailler sur des auxiliaires de cultures. On se sert des bandes pour créer des corridors et favoriser l'agrifaune ».



Deux-Sèvres — Melle 27/10/2022

Ferme ouverte agroforesterie Melle Melle



Ferme ouverte agroforesterie Melle, 10 novembre 2022, Melle.

Ferme ouverte agroforesterie

Lycée agricole Jacques Bujault Route de la Roche Melle Deux-Svres Route de la Roche Lycée agricole Jacques Bujault

2022-11-10 10:00:00 – 2022-11-10 16:00:00 Route de la Roche Lycée agricole Jacques Bujault Melle

Deux-Svres

Melle

Ferme ouverte agroforesterie

Jeudi 10 novembre au Lycée agricole Jacques Bujault à Melle de 10h à 16h

Des outils pour réussir

9h30 : accueil café

10h : présentation de l'agroforesterie par l'association

Prom'haie

5 témoignages d'agriculteurs ayant un système agroforestier au sein de fermes proches du Mellois. Table ronde, discussion

12h45 : déjeuner à la cantine du Lycée sur réservation (7,63€)

14h : présentations

Par le chef d'exploitation du lycée et u technicien du Prom'haie,Des différentes installations agroforestières du

Du plan de gestion des haies, du pré-verger avec fruitiers, des parcelles en valorisation fourrage et bois d'oeuvre Quelle PAC pour demain avec mes installations agroforestières ?

Qu'est ce que le label bas carbone et comment le mettre en place ?

16h : verre de l'amitié

Inscription auprès du CIVAM Seuil du Poitou jusqu'au 7 novembre 06 49 01 87 47

Ferme ouverte agroforesterie

Jeudi 10 novembre au Lycée agricole Jacques Bujault à Melle de 10h à 16h

Des outils pour réussir Inscription auprès du CIVAM Seuil du Poitou jusqu'au 7 novembre



Deux-Sèvres - Lezay 29/10/2022

Arbres et arbustes identifiés

L'association des Jardins du partage fait vivre le moulin du Marais.



L'équipe de bénévoles, quelques élus municipaux et le maire de Lezay, Olivier Gayet, derrière deux des 50 poteaux d'arbustes donnant le nom d'un arbre.

Dans le cadre du budget participatif 2020 du Département, l'association des Jardins du partage a pu bénéficier d'un plan de financement à 80 % pour poursuivre l'aménagement des extérieurs du moulin du Marais, avec la plantation d'un verger conservatoire composé d'arbres et d'arbustes fruitiers identifiés par des étiquettes, l'installation de bancs et d'une table de pique-nique, d'une exposition permanente sur la biodiversité et le jardin au naturel ainsi qu'une cabane d'observation pour les abeilles, appelée apiscope.

Un pari un peu osé pour l'association

Mais également la commune de Lezay pour l'apiscope et la prise en charge de la table de pique-nique et son soutien aux activités de l'association, l'association du foyer rural Bee api, Prom'haies, Wood avenir et Baptiste Mareschal pour les éléments en bois hors mobilier, les soutiens financiers du projet pour la campagne de financement sur Hello Asso pour les 20 % restants et, bien sûr, les bénévoles de l'association sans qui rien ne serait possible. Élisabeth Marchand explique : « C'était un pari un peu osé pour notre petite association de se lancer dans une telle aventure. À l'image de ce que nous avons fait depuis notre création en février 2017, des choses un peu folles qui nous dépassent mais qui contribuent à faire vivre ce lieu et à l'aménager durablement, un coup de cœur pour ce site fabuleux qu'est le moulin du Marais. Ce qui nous relie, nous les bénévoles, à cette association, c'est bien l'idée de contribuer, autour du jardin au naturel, à faire vivre ce lieu magnifique. Et cette année, le jardin est particulièrement bien réussi grâce aux nombreuses heures de labeur des bénévoles. Un grand merci à eux. » Olivier Gayet, maire de Lezay, a reconnu tout le travail effectué ici par l'association pour faire évoluer ce site et félicité les bénévoles.



Deux-Sèvres – Melle

De l'utilité de l'arbre dans l'agriculture

Jeudi 10 novembre, le Civam Seuil du Poitou organisait une journée d'information au lycée agricole de Melle. Au programme : l'agroforesterie.

haque année, le Civam organise une journée ferme ouverte, avec un thème différent. « Nous avons choisi de parler d'agroforesterie car il y a un élan sur le Mellois, explique Mathieu Mallet. Il s'agit là d'expliquer, avec les témoignages de plusieurs agriculteurs. » Par ailleurs le Civam, en collaboration avec Prom'Haies, organise chaque année deux jours de formation.

« Remettre l'arbre à sa place dans le système agraire »

L'agroforesterie consiste à intégrer l'arbre dans le système agricole. Il peut être un auxiliaire important voire même une production. « Ça n'est pas obligatoirement une plantation d'arbres sur une parcelle, explique Denis Boulenger, responsable de la ferme du lycée agricole. Il peut s'agir d'un arbre isolé au milieu d'un champ ou tout simplement d'une haie. »

L'arbre contribue à améliorer la productivité de la parcelle.
« L'idée est de continuer à pouvoir exploiter la parcelle, soit pour des céréales, soit pour de l'herbe. Dans ce cas, on plante les arbres avec une densité faible. Le système racinaire d'un arbre va maintenir de l'eau dans la parcelle, il va aussi enrichir la parcelle avec de l'humus, il va capter du carbone et pourra servir à enrichir le sol avec les copeaux. Certaines essences, taillées au bon moment,



Plusieurs agriculteurs sont venus témoigner de leurs expériences, au lycée agricole,

serviront même de nourriture aux bêtes. Quand on sait qu'avec le changement climatique l'herbe pousse un peu moins, ça n'est pas négligeable.»

Autre possibilité, choisir des essences qui serviront à la menuiserie. À plus court terme, on peut aussi planter des fruitiers, sans que ce soit un ver-

Difficile alors de comprendre qu'un élément aussi important a été, en certains endroits, détruit. « Il y a différentes raisons, dont le choix, avec du matériel de plus en plus gros, de mettre l'accent sur la production, l'arbre gênait. Il y a eu aussi l'avènement du pétrole, l'arbre comme ressource présentait moins d'intérêt. Aujourd'hui, on a de nouvelles connaissances qui permettent de remettre l'arbre à sa place dans le système agraire.

Il faut aujourd'hui planter différemment en tenant compte de la largeur du matériel. L'arbre doit être utile sans devenir une contrainte.»

Le lycée agricole a fait le choix de mettre l'accent sur l'utilité de l'arbre. « Le Mellois a un patrimoine bocager. On s'est demandé comment on pouvait mieux le mobiliser et le développer. C'est à la fois de l'expérimentation et une réflexion sur l'avenir de l'exploitation. Nous avons replanté des haies, avec une stratégie. Les parcelles trop grandes, par exemple, résistent moins bien à la sécheresse. »

en savoir plus

Développer une filière

« Quand on faisait du bois de chauffage, ça faisait partie de la vie de la ferme, la tradition s'est perdue, commente Denis Boulenger. Les agriculteurs d'aujourd'hui ont aussi besoin de temps libre. Le challenge il est là, il faut mécaniser l'entretien des arbres. Il existe dans certaines régions des entreprises qui se sont spécialisées. Il faut motiver les agriculteurs et amener de

nouvelles compétences pour la plantation à l'exploitation. Avoir des arbres prend du temps, mais comme auxiliaire, il peut permettre d'économiser du temps sur d'autres points et même être un complément économique, à long terme pour le bois d'onuvre et à court terme pour les fruitiers. Il faut développer une vrale fillère d'exploitation.



Deux-Sèvres – La Crèche 14/11/2022

Plantation de micro-forêts à La Crèche : les habitants invités à prendre part au projet



Les premiers chantiers participatifs de plantation de micro-forêts auront lieu les 17 et 18 décembre 2022 au niveau du Centre de première intervention (CPI) des sapeurs-pompiers. Ils seront précédés d'une réunion d'information mercredi 16 novembre 2022 à 19 h. © Photo NR

À La Crèche, dans le Saint-Maixentais, les habitants sont invités à participer à la plantation de microforêts. En conservant précieusement les rejets (drageons) des arbres de leur jardin au lieu de les couper, ou en participant au chantier.

La municipalité de La Crèche souhaite associer les habitants au projet de plantations de micro-forêts qui débuteront en décembre 2022. Les habitant(e)s qui le souhaitent pourront prendre part à ce projet d'envergure, de deux façons. D'une part, les personnes qui possèdent des arbres d'essences locales, sont invités à conserver précieusement leurs drageons, au lieu de les couper. Ces plants participeront à la constitution de la micro-forêt. Des godets seront prochainement mis à disposition, pour installer les plants prélevés en automne.

Deux parcelles de 750 m2 et 950 m²

D'autre part, les habitants pourront participer à la plantation des micro-forêts, prévue le week-end des 17 et 18 décembre 2022, sur le terrain de 750 m2 jouxtant le Centre de première intervention des sapeurs-pompiers, au rond-point de Carrefour Contact. Début février 2023, les plantations se poursuivront sur un terrain de 950 m2 derrière la salle de l'Hélianthe.

Le tout selon la méthode Miyawaki, du nom d'un botaniste japonais, Akira Miyawaki, expert en biologie végétale : ce dernier a élaboré et mis en pratique la méthode de reforestation intitulée "végétation potentielle naturelle", ayant fait ses preuves dans le monde entier.

Avec la participation de l'âne Pompon

Le sol a déjà été préparé avec un dépôt de broyat, pour la plantation de trois arbres en moyenne par mètre carré. Pompon, l'âne créchois, fournira le crottin nécessaire au pralinage. Une trentaine d'essences natives, c'est-à-dire des essences qui pousseraient spontanément sur zone sans l'intervention de l'homme, ont été sélectionnées. Parmi celles-ci, des chênes, des érables, des noisetiers, des troënes, des cornouillers, des petits fruitiers, etc.

Le projet est mené de concert avec l'association niortaise Yacaba, qui dispose déjà d'une solide expérience dans la mise en place de micro-forêts, et Prom'Haies, pour la fourniture des plants. Des actions de sensibilisation seront proposées auprès du public scolaire. Enfin, une plantation de haie champêtre sera également organisée route de Tressauve, en lisière de la zone d'activité.

Une réunion d'information aura lieu ce mercredi 16 novembre 2022 à 19 h, en mairie.

pratique

- > Plantations à côté du centre de première intervention des pompiers (CPI): samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Inscriptions par demijournée en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune ou téléchargez le formulaire et déposez-le en mairie ou envoyez-le par mail à dst@ville-lacreche.fr
- > Les bénévoles devront apporter leur matériel : gants de jardinage, fourche, petite pelle, et sont invités à prévoir leur gobelet ou tasse pour le café ou la boisson. Parking : Hélianthe ou cimetière. Merci d'éviter de stationner sur le parking du supermarché.



Charente - Bernac

24/11/2022

La plantation réussie d'une haie sera suivie d'une autre

Aux Gouges de Bernac, la famille Leleu possède une parcelle exploitée en fermage en agriculture bio où elle a planté une haie de 267 mètres.

a motivation pour réaliser cette plantation était de reconstituer partiellement le paysage bocager que j'avais connu avant le remembrement, expose Laurent Leleu. À l'époque, adolescent, je m'étais opposé à la destruction d'une partie des haies entourant les parcelles appartenant alors à ma grand-mère. Ces haies favorisent la biodiversité. Elles pourraient aussi masquer très partiellement des éoliennes. La proximité géographique de l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine dont le siège est à Montalembert a été déterminante. » Cette haie de 267 m sur deux rangs espacés de 0,80 m, se compose de 347 végétaux séparés de 1,50 m. Entre les hauts jets (châtaignier, chêne, merisier, nover), s'intercalent des arbres de taille intermédiaire (alisier, aubépine, noisetier, etc.) et des buissons (cornouiller, églantier, prunellier, etc.).

En octobre 2021, le propriétaire a demandé une subvention au Département, au titre du dispositif d'aide à la plantation de haies et d'arbres en milieu rural. Le fermier a donné son accord et la commission permanente du Département a validé le 6 décembre une subvention de 978€ sur 2.246€ TTC.

La préparation du terrain a été réalisée en janvier 2022 : labour,



Brigitte Fouré, conseillère départementale (à gauche), a assisté à la réception de la haie.

Photo CL

émottage sur 2,50 m de large. Fin janvier, 347 plants d'arbustes et d'essences de variétés locales ont pu être plantés par le propriétaire, un de ses fils et un ami, sous une température de moins 3 degrés. Fin février, a suivi le paillage (25 cm) pour une bonne humidité et éviter la pousse d'adventices. Le 20 juillet, de la laine de mouton a été posée au pied des plants, car l'odeur du suint repousse les chevreuils. Le 6 août arrosage, 20l par plant, avec de l'eau de forage agricole profond.

Le 17 novembre dernier, la réception de la haie a été jugée conforme par les représentants du Conseil départemental de la Charente, Nathalie Magret et Thierry Jubert, en présence de Brigitte Fouré, conseillère départementale Charente-Nord.

« Nous allons lancer en décembre un nouveau projet de plantation de 255 mètres de double haie champêtre haute sur cette même parcelle et sur une parcelle voisine, commune de Bernac », annonce Laurent Leleu.

Pascal BAUDOUIN

 Assistance technique et fournitures : Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine (https://www.promhaies.net/).



Charente - Bernac

24/11/2022

Aux Gouges, on replante les haies!

Jeudi 17 novembre aux Gouges de Bernac avait lieu la réception du repeuplement d'une haie double longue de 255 mètres sur le terrain de Laurent Leleu. Une plantation qui s'est faite en 2021, par le propriétaire lui-même avec l'aide de Prom'Haies et du Département de la Charente.



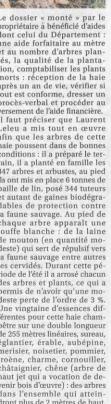
ur le terrain ce jour-là, Laurent Leleu le proprié-taire, Brigitte Fouré représentante du Département. Louis Boulenger technicien Agro forestier à Prom'Haies et deux professionnels un géo-

mètre et une technicienne mêtre et une technicienne du Département sont venus contrôler après une année de plantation, la véracité du nombre de plants mis en terre, de bonne pousse de ceux-ci



La plantation double haie, il y a quelques jours.

Le dossier « monté » par le propriétaire à bénéficié d'aides dont celui du Département : une aide forfaitaire au mètre et au nombre d'arbres plan-tés, la qualité de la planta-tion, comptabiliser les plants morts : réception de la haie après un an de vie, vérifier si tout est conforme, dresser un procès-verbal et procéder au versement de l'aide financière. Il faut préciser que Laurent Leleu a mis tout en œuvre afin que les arbres de cette haie poussent dans de bonnes conditions : il a préparé le ter-rain, il a planté en famille les 347 arbres et arbustes, au pied ils ont mis en place 6 tonnes de paille de lin, posé 344 tuteurs et autant de gaines biodégra-dables de protection contre la faune sauvage. Au pied de chaque arbre apparaît une touffe blanche : de la laine de mouton (en quantité mo-deste) qui sert de répulsif vers la faune sauvage entre autres les cervidés. Durant cette pé-riode de l'été il a arrosé chacun des arbres et plants, ce qui a permis de n'avoir qu'une mo-deste perte de l'ordre de 3 %. Une vingtaine d'essences dif-Une vingtaine d'essences dif-férentes pour cette haie cham-pêtre sur une double longueur de 255 mètres linéaires, sureau, églantier, érable, aubépine, merisier, noisetier, pommier, troène, charme, cornouiller, châtaignier, chêne (arbre de haut jet qui a vocation de dehaut jet qui a vocation de de-venir bois d'œuvre) : des arbres dans l'ensemble qui attein-dront plus de 2 mètres de haut. Ces arbres ont été plantés à 2





Le remembrement est arrivé et j'étais furieux! » dit Laurent Leleu. « On massacrait tout ça, on flanquait tout à terre pour on flanquait tout à terre pour faire une agriculture industrielle de rendement à coups de subventions! C'était massacrer la campagne! Aujourd'hui, on nous donne des subventions pour replanter à une génération ou deux d'écart! Réfléchissons! Ma motivation personnelle en priorité était de reconstituer ces haies et le paysage bocager et le priorité ét le prisege bocager. priorité était de reconstituer ces haies et le paysage bocager que j'avais connu ! Autre motivation : celle de favoriser la biodiversité! ! Mon combat est aussi contre les éoliennes : il y en a partout en espérant que ces haies cacheront ces hauts mâts de 240 mètres ! » Un premier projet qu'il a mené avec



Vue panoramique des plantations de janvier 2022

sa famille : plantation par tem-pérature négative, un paillage en mars, un arrosage en juillet. Laurent envisage une nouvelle plantation d'une longueur identique (environ 255 mètres sur double rangé de plantations) le long de la route qui viendra compléter ce premier projet. Un dossier qui passera devant la commission permanente du Département début





Deux-Sèvres - La Crèche

28/11/2022

Plantation Micro-forêt - Chantier participatif

Catégories d'Évènement:

- Deux-Sèvres
- · La Crèche



Plantation Micro-forêt - Chantier participatif, 17 décembre 2022, .

Plantation Micro-forêt – Chantier participatif La Crèche Deux-Sèvres 2022-12-17 – 2022-12-18

La Crèche Deux-Sèvres

Plantation d'une Micro forêt

Samedi 17 décembre : 9 h-12 h et 14 h-17 h Dimanche 18 décembre : 9 h-12 h et 14 h-17 h

Rond point, Centre de Première Intervention (Sapeurs pompiers) La Crèche

Participez à la plantation des micro-forêts en devenant bénévole lors des plantations les 17 et 18 décembre

2 micro-forêts urbaines vont prochainement voir le jour, à l'entrée de la ville ! La création de micro-forêts s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité.

Pour ce projet, la ville a choisi de s'entourer de 2 associations spécialisées dans ce domaine : Yacaba et Prom'Haies.

Renseignements : mairie de La Crèche 05.49.25.50.54



Deux-Sèvres – Sainte Néomave

01/12/2022

UNE RÉSERVE FAUNE ET FLORE

PROJET NATURE ET TRANSITION

Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, nous menons le projet "nature et transition" depuis 3 ans avec 4 associations environnementales, DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement), Prom'haies, le GODS (Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres) et le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement).

Nous avons classé cet espace "réserve faune et flore"; il sera destiné aux visites d'observation et à l'accueil pédagogique de l'école et du centre de losisrs. Il ne sera pas autorisé au pique-nique afin de préserver la tranquillité de la faure.

AMÉNAGEMENT SUITE À L'ACOUISITION DE TERRAINS

A partir du chemin à gauche du Pont Neuf en direction du Pont de Bressuire, cet espace vient d'être classé "réserve faune et flore".

La loutre y est présente. Nous y installerons nos 3 ruches. Nous avons également restauré les fossés de ce pré et la mare au centre du terrain.

Une convention a été signée avec la société SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères), afin de protéger la loutre, dont l'espèce a été identifiée sur ces terrains.

En 2023 nous espérons pouvoir mettre en œuvre une frayère en partenariat avec le SMC (Syndicat Mixte à la Carte) qui assure la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux et Prévention des Inondations).

Les ruches sont déjà installées.















PLANTATIONS DE HAIES

La commune, sensible l'intérêt de la haie et des espaces boisés travaille depuis de nombreuses années avec l'association Prom'haies. Ces espaces participent à la défense de la biodiversité, servent de refuge à la faune, de protection contre l'érosion des terrains et de brise vent.

En début de cette année, une vingtaine de citoyens nous a rejoint pour participer à une plantation de 800 m de différentes espèces d'arbres et d'arbustes le long de la route de la Chesnaye et d'Aiript.

Nous avons planté l'an dernier notre premier verger communal, aux Fontenelles. C'est une haie de 200 mètres qui a été réalisée avec un verger communal de 21 arbres fruitiers, 4 pommiers, 3 poiriers, 4 pruniers, 3 cerisiers, 2 cognassiers 1 néflier, 3 amandiers.

Malgré la secheresse de cet été, ces arbres ont bien résisté. De nouveaux fruitiers seront plantés fin 2022.

Une prochaine plantation participative sera organisée en décembre prochain.





ENTRETIEN DE LA MARE **AUX OUCHES**

Nous entretenons la mare "aux ouches" afin de préserver la présence du petit crapaud sonneur à ventre jaune, espèce protégée et très rare en Deux-Sèvres.

Présence de la mulette au Pont Neuf-espèce qui marque la présence d'une bonne qualité de l'eau.

De nombreux spécimens ont été trouvés, plutôt dans les profondeurs de la Sèvre et de nombreuses coquilles vides

L'ensemble de ces actions se font en partenariat avec la Lensemble de Ces actions se font en partenariar avec la fédération de Chasseurs, la Fédération de Péche, la chambre d'agriculture, l'association DSNE (Deux-Sevre Nature Environnement), l'association Prom'Haies, le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et les enseignants de notre groupe scolaire.







ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

Votre commune a obtenu le label terre saine 4 papillons depuis 2008 ; nous n'utilisons aucun pesticide y compris au stade et au cimetière. Selon les périodes et les zones, les agents techniques utilisent différentes pratiques, la fauche tardive ou le mulching, Toutes les tailles de buissons et arbres sont récupérées et broyées pour être utilisées en pailiage des massifs.

Les plantations décoratives sont exclusivement composées de plantes vivaces qui ne nécessitent pas d'arrosage. Les plantations de jeunes arbres peuvent être arrosées ponctuellement grâce à la réserve d'eau de pluie qui a été réalisée sous l'atelier municipal lors de

L'entretien de l'ensemble de nos bâtiments, école, cantine, mairie, micro-crèche, salle des lêtes est réalisé avec des produits d'entretien labellisés EcoCert. Fermement engagée dans la protection de son environnement, la Commune de Sainte-Néomaye a cessé toute utilisation de pesticides dés 2003. La Commune a ainsi obtenu le label "Terre Saine" des sa création par la Région en 2007, avec directement 3 papillons. Nous avons la mention complémental 4 papillons depuis 8 ans (0 traitement y compris cimetière et stade).

Ce label est devenu national, il nous a été confirmé son attribution début 2020 ; du Ministère de la Transition Ecologique. Pour nos terrains enherbés no pratiquons, selon les zones et le temps, le mulching (y compris sur le stade).













Deux-Sèvres – Prin-Deyrançon

13/12/2022

Un verger communal à planter



Il y a un an, la plantation avec les écoliers le long de la voie ferrée. (Photo archives NR)

A près une première plantation en 2021 le long de la voie ferrée de quelque 600 arbustes et arbres d'essences locales (cornouillers, fusains, prunelliers, framboisiers...), la municipalité, grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt, s'associe de nouveau avec Prom'Haies pour la création d'un verger communal. Le

projet fait partie du programme de plantation sur trois ans, lancé par Prom'Haies afin de permettre aux petites communes de moins de 2.000 habitants, de contribuer au maintien des variétés fruitières anciennes locales. Il se veut participatif en associant tous les habitants à la plantation qui aura lieu samedi 17 décembre. Le rendez-vous est fixé

à 9 h 30 à la salle des fêtes où chacun pourra bénéficier des conseils de Céline Lasalle, assistante technique agroforesterie.

Il est conseillé de venir avec une tenue adaptée (bottes, gants, imperméable...) et de se munir d'outils (bêche, pelle de jardinage, fourche...).

Renseignements: 07.50.58.00.57



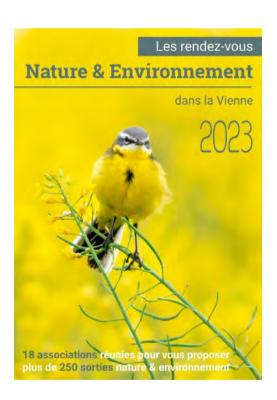
Vienne – Calendrier inter-associatif 86

Le calendrier inter-associatif des sorties nature & environnement 2023 dans la Vienne est en ligne!

Ce calendrier est conçu par <u>Vienne Nature</u> et vous est présenté par 18 associations : l'ADEMA, <u>Arbrissel, la Belle Ânée</u>, le <u>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine</u>, le <u>CPIE Seuil du Poitou</u>, le <u>CPIE Val de Gartempe</u>, <u>Du Jardin à l'Assiette</u>, <u>GEREPI</u>, le <u>GRAINE Poitou-Charentes</u>, <u>LOGRAMI</u>, la <u>LPO Poitou-Charentes</u>, <u>Objectif'Nat</u>, <u>Minute Papillon</u>, <u>Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine</u>, la <u>Société française d'orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée</u>, la Société mycologique du Poitou, Vienne Agrobio et Vienne Nature.

* Il a été réalisé avec le soutien de <u>Biocoop Le Pois Tout Vert</u>, la librairie La Bruyère Vagabonde, l'<u>Herboristerie du Figuier</u>, <u>la Belette de la Brasserie du Val de Sèvre</u>, l'entreprise D Paysages 86, <u>Arthur Lloyd</u>, <u>Art Molecule</u>, l'<u>E.I. Marc Tricot</u>, l'agence Tendances Goodies et les jardineries Truffaut.

Vous pouvez d'ores et déjà le consulter et le télécharger en pdf en cliquant sur la couverture ci-dessous (8,2 Mo).





Deux-Sèvres – Saint-Symphorien 16/12/2022

Verger communal: un premier chantier participatif



Un bel élan de solidarité en ce matin d'hiver : élus, membres d'associations, et même Justine qui a rejoint papa et maman. | CO

Les enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité, de renforcement des paysages, de sensibilisation des citoyens aux bienfaits de l'arbre amènent la commune à végétaliser son patrimoine en améliorant le cadre de vie des habitants.

Grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud et de l'association Prom'haies pour guider le chantier participatif, la commune se dote d'un verger communal à proximité de l'espace des Moulins.

Samedi matin, sous un soleil hivernal, les bénévoles munis de pelles sont au rendez-vous. Les agents communaux ont préparé les trous à la pelle mécanique, 60 à 70 cm de profondeur, de façon à bien aérer la terre.

Céline Lasalle, assistante technique à Prom'haies distribue les 41 plants de fruitiers variétés anciennes (pommiers, noyers, noisetiers, cognassiers, néfliers, amandiers...). « Un inventaire a été effectué sur plusieurs années pour les connaître et les sauvegarder », précise-t-elle.



Deux-Sèvres – La Crèche 16/12/2022

Une microforêt participative plantée ce week-end

Deux microforêts urbaines vont prochainement voir le jour, à l'entrée de La Crèche. La première sera implantée sur le terrain du centre de première intervention des sapeurs-pompiers, ce week-end des 17 et 18 décembre 2022. Sur les 750 m² disponibles, 2.250 végétaux vont être plantés.

La deuxième sera située sur le terrain de l'Hélianthe, sur 950 m2. Leur création fait partie d'un programme global, « Nature et transition » porté par la municipalité, qui a choisi de s'entourer de deux associations spécialisées dans ce domaine: Yacaba et Prom'Haies. Les habitants peuvent prendre part à ce projet de deux façons. Soit en venant participer aux plantations ce week-end en apportant gants de jardinage, fourche et petite pelle, sans oublier leur gobelet pour le café ou la boisson (1); soit en conservant précieusement les drageons, au lieu de les couper, pour ceux qui possèdent des arbres, afin de constituer la mi-



Une microforêt sera plantée ce week-end. (Photo NR)

croforêt. Des godets sont mis à disposition à la mairie, pour installer les plants prélevés.

à voir, le film réalisé par l'association Yacaba lors des plantations des microforêts à Niort en 2021 : youtube.com/watch? v=gOtOXmEKis4

(1) Parking: Hélianthe ou cimetière. Éviter de stationner sur le parking du supermarché. S'inscrire par demijournée via le lien suivant: docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScFv7xE-aQ09gxvjSuJbipH8d23H4BimdEKzNK_zd5MI-3rAxA/viewform



Deux-Sèvres – Marigny 20/12/2022

Deux chantiers pour planter des haies



S amedi 17 décembre au matin, un grand nombre de bonnes volontés ont pris la direction de Marigny.

Un premier chantier sur les terres de l'EARL des Noues a permis de planter 790 mètres de haies. 1.215 arbustes ont été repiqués par la quarantaine de bénévoles venus prêter mainforte à la famille Briand.

Viorne, aubépine, prunellier, alisier, sureau, nerprun, pommier, cerisier et noisetier ont pris place sur le terrain bien préparé et jalonné.

Pour saluer l'opération, un courlis cendré est venu survoler le chantier. Pour donner un sens à la ferme et ses cultures. la cinquième génération de la famille accueille depuis un mois un cheptel bovin de race angus. Au lieu-dit Péré-en-Forêt, Valérie Goerlinger, la propriétaire et l'exploitant, Jonathan Viaud, ont accueilli le second chantier de plantations.

Les mêmes essences ont été plantées par une vingtaine de bénévoles.

Sur place, Samuel Fichet de Prom'haies, et Joseph Hiou, du Civam, ont présenté aux participants les bonnes pratiques pour la réussite de leur travail. L'intervention a permis de mettre en terre 1.200 plants sur une longueur de 780 mètres. Animateur et technicien ont rappelé les bénéfices pour l'agriculture de procéder à ces campagnes de plantation : protection du bétail (vent et chaleur), abri pour la faune sauvage, préservation de la biodiversité et des paysages. D'autres opérations se dérouleront en janvier 2023.

Ces projets sont réalisés grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Office français de la biodiversité et le Fonds Archimbaud.

Renseignements complémentaires : promhaies.net . ou Prom'haies, 79190 Montalembert.



Deux-Sèvres – Saint-Hilaire-la-Palud 20/12/2022

Plantation de haies à « la Petite Ronde » de Mazin

In vaste programme de plantation de haies a débuté samedi 17 décembre à Mazin. de Saint-Hilaire-la-Palud, C'est au lieu-dit « la Petite Ronde » que des élus, François Bonnet, le maire; Hélène Poyvre et Patrick Germain, adjoints ; Nathalie Clain, conseillère municipale en charge des espaces verts : Matthieu Guillot, jardinier municipal et une dizzine de bénévoles, étaient à pied d'œuvre, malgré la température, plus que négative. La Région Nouvelle-Aquitaine finance cette opération supervisée par la commune, avec l'aide et les conseils de l'association

Prom'Haies. Les 27 essences sont rigoureusement sélectionnées afin d'éviter des apports non-appropriés à l'espace et de respecter le patrimoine arboricole local.

Une fois sa mise en place terminée, cette haie aura un rôle important, car elle permettra une finison écologique entre plaine et marais. Elle sera l'ancrage d'une flore diversifiée et permettra à la faune de trouver refuge.

Les prochains rendez-vous pour terminer ce programme sont fixés les 14 janvier et 12 février 2023.



Une quinzaine de personnes ont participé à cette première tranche de plantations. (Photo NR)



Deux-Sèvres – Melle / Agroforesterie 20/12/2022

Agroforesterie, quand l'arbre ouvre les champs des possibles

par Hildegard Leloué | 20 décembre 2022

#agriculture & alimentation #climat #eau



L'arbre serait-il de retour dans le système agricole ? Pratique ancestrale, l'agroforesterie revient sur le devant de la scène depuis une vingtaine d'années. Son atout : optimiser les rendements tout en luttant contre le dérèglement climatique. Regards croisés d'agriculteurs venus partager leur expérience à l'occasion d'une journée ferme ouverte, organisée par le CIVAM Seuil du Poitou et l'association Prom'Haies

"On est sur les "terres rouges", un sol idéal pour les châtaigniers", désigne Samuel Fichet, technicien agroforestier à Prom'Haies, association accompagnant les projets de plantations en Nouvelle-Aquitaine. Couverts de brume, les 180 châtaigniers plantés aux abords du lycée agricole de Melle (79) dominent une parcelle en rotation entre prairie et cultures. Dans la fraîcheur automnale, un troupeau de vaches se meut paisiblement sur l'un des huit paddocks. "C'est la technique du pâturage tournant dynamique, indique l'expert, les vaches pâturent sur une parcelle différente tous les trois jours environ, de façon à améliorer la capacité productive des sols, sans besoin d'engrais supplémentaire." En retour, le changement régulier de parcelles stimule l'appétit de la vache et son envie de brouter. Les arbres, quant à eux, offrent aux ruminantes un ombrage permanent en été, tout en protégeant du vent aussi bien les animaux que les cultures. "Ceux qui sont taillés servent de bois d'œuvre, de chauffage, ou encore de litière animale." Le bois broyé peut également être utilisé comme engrais, afin de revitaliser le complexe des sols et les rendre plus résistants à l'érosion. Cette complémentarité entre les arbres, les cultures, les animaux et les sols constitue l'essence même de l'agroforesterie.



Samuel Fichet, technicien agroforestier à Prom'Haies, accompagne des projets de plantation en agroforesterie dans l'ensemble de la région

Agroforesterie, une agriculture durable et productive

Cette présentation effectuée, Samuel Fichet s'en retourne au lycée agricole où il est attendu, pour passer de la pratique à la théorie. Une journée de partage d'expérience a été organisée. Prom'Haies est en effet partenaire de l'établissement. La formation vise à sensibiliser la nouvelle génération d'agriculteur-ices et de technicien-nes qui s'orientent vers les métiers de l'environnement et de l'animation nature. Face à un amphithéâtre attentif, le technicien introduit :

"Il ne s'agit pas de sanctuariser l'arbre, mais de promouvoir un "arbre paysan", un arbre qui soit auxiliaire du paysage agricole, Protéger et produire, ce sont les maîtres mots de l'agroforesterie."



Cinq agriculteurs du territoire ont livré leur retour d'expérience, après plusieurs années de pratique de l'agroforesterie.

Protéger et produire, deux valeurs qui fonctionnent, pour François Michaud, gérant de la "Ferme des 1000 arbres" à Thuré (86). "Réunir les arbres et les cultures sur une même parcelle permet d'obtenir en moyenne 1,4 fois plus de production de biomasse", affirme ce céréalier adepte du bio et du circuit court, citant une étude de l'INRA. Pratiquant l'agroforesterie depuis 2013, il aime à diversifier les espèces. "J'associe une vingtaine d'arbres différents, que je plante par séquences de trois, de façon à toujours avoir un fruitier, un forestier et un fixateur d'azote l'un à côté de l'autre." Dans ses cultures, il conjugue également la féverole aux blés, la plante et la céréale s'offrant une protection mutuelle face aux maladies. Science des associations et bon sens paysan guident la vision que lui et ses confrères partagent de l'agroforesterie.

Lutter contre le dérèglement climatique

L'agroforesterie permet aussi de favoriser la préservation de l'environnement, en améliorant la gestion de la ressource en eau. Pour Samuel Fichet, "si un sol est bien fait, travaillé et paillé, il n'a quasiment jamais besoin d'être arrosé". Les sols et les cultures bénéficient par ailleurs d'un phénomène dit "d'ascenseur hydraulique." "L'arbre va chercher l'eau et les oligo-éléments en profondeur grâce à ses racines, pour les faire remonter dans les sols plus secs", détaille Thierry Mouchard, éleveur bovin en bio à la Ferme des Solives de Granzay-Gript (79). Cet "ascenseur" permet aussi de rafraîchir l'air ambiant, les arbres faisant remonter l'eau du sol vers les feuilles, selon le principe d'évapotranspiration. En plus de préserver ses troupeaux du vent, sa plantation de peupliers, débutée en 2019, a également protégé son terrain des fortes chaleurs : "A l'automne, je vois bien que mes prairies qui ont profité de l'ombre des arbres repartent beaucoup plus vite, et avec davantage d'herbe," rapporte-t-il avec conviction.

Un enjeu local et national

En France, 70% des haies ont été détruites depuis 1900, du fait de la modernisation des pratiques agricoles. Le département des Deux-Sèvres est sensiblement moins touché que les autres départements, bien que son bocage ait été diminué de 42% depuis le début du XX^e siècle. Les arbres sont pourtant essentiels, pour capter et stocker le carbone de l'atmosphère : ils constituent des puits de carbone naturels, comme le rappelle le deuxième volet du sixième rapport du GIEC, paru en février.



Prom'Haies se fixe pour objectif de planter 50 km de haies et 30 ha annuels d'agroforesterie intraparcellaire dans les Deux-Sèvres, sur un total de 100 km et 150 ha sur les cinq départements couverts par l'association

Au-delà de leurs vertus agricoles, les arbres possèdent aussi une valeur en eux-mêmes. "Je connais peu de gens insensibles devant un arbre," conclut Denis Boulanger, responsable de la ferme du lycée agricole, pour conclure la session de partage d'expériences. "L'arbre peut générer des débats d'opinion – voire même des conflits – parmi les élèves, les personnes engagées ou non dans l'écologie. C'est un vecteur de communication à part entière."



Vienne – Mouterre-Silly 21/12/2022

Un verger municipal à Mouterre-Silly



Un verger municipal a été aménagé.
© Photo NR-CP

Vendredi 16 décembre, dans la grisaille et le froid, les élèves de l'école de Mouterre-Silly ont participé à l'aménagement d'un verger municipal, aux côtés des élus municipaux. La parcelle est située à la sortie du bourg, sur la gauche de la route départementale 20 en direction de Baussay, au croisement de la route de Coulaines. Ont été choisis des fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers) d'origine locale, qui s'adaptent parfaitement au territoire. Ces arbres ont été fournis par l'association Prom'Haies et par un arboriculteur de Méron (Maine-et-Loire).



Deux-Sèvres – Prin-Deyrançon

23/12/2022

Le verger communal prend vie à Prin-Deyrançon



Les bénévoles rassemblés pour la mise en terre de l'amandier avec Olivier D'Araujo, le maire, à droite. © Photo NR

Samedi 17 décembre, malgré le gel qui a blanchi le sol et les températures négatives, quelques courageux chaudement équipés sont venus participer à la plantation du verger communal à la salle des fêtes. Le projet comprend 37 arbres fruitiers et 25 vignes répartis sur deux espaces.

Pour Céline Lasalle, assistante technique de Prom'Haies, il s'agit notamment de privilégier les variétés anciennes locales telles les pruniers (carcageot, damas, fumée...), les poiriers (poirillon courte-queue, bussenault), l'amandier pointendre et le pommier pomme de Caunay.

Durant la matinée, après le café de bienvenue et les douceurs, Olivier d'Araujo, le maire, Céline Lasalle et les bénévoles armés de pelle ont, grâce notamment aux travaux de préparation du sol effectués par Nicolas Morin, procédé à la mise en terre des arbres et arbustes.

Le carré de vignes, quant à lui, sera réalisé en mars. L'aménagement, dont l'objectif est de sauvegarder la biodiversité, a été concrétisé grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour l'Homme et la forêt (60 %), la Région nouvelle-Aquitaine et la municipalité pour 20 % chacune. Dans quelques années, les Prinois pourront cueillir et savourer les fruits.



Deux-Sèvres – Souvigné

Les enfants de l'école primaire en piste pour créer le verger communal



Par petit groupe, les enfants ont planté arbres et fruitiers dans le nouveau verger communal. | CO

Les enfants de l'école primaire ont participé à la création d'un verger communal. L'association Prom'haie a accompagné le projet avec une animation.

Implanté sur une parcelle située à proximité de l'école primaire et de la mairie, ce verger se veut un lieu de partage propice aux échanges entre les villageois. « Il s'agit d'un terrain de 2 200 m2 sur lequel 23 arbres et 52 fruitiers vont être plantés. C'est une belle action pour nos enfants et pour l'école qui a été proposée par les Verts de terre, collectif de l'association Les Amis soussinois. La municipalité a pris en charge la totalité des frais du projet, à savoir 1 700 €. Sans oublier le soutien actif des agents communaux », explique le maire Michel Ricordel.

Pendant deux séances, les enfants de la grande section au CM2 ont reçu de nombreuses informations sur les différentes essences sélectionnées et comment les planter. « C'est Claire Lassalle, de Prom'haies qui fait cette animation. Des variétés fruitières anciennes et locales ont été choisies : pommiers, poiriers, pruniers, noisetiers, amandiers, raisins, framboisiers, groseilliers, cassissiers. Les écoliers, accompagnés de leurs enseignants pourront s'y rendre régulièrement et réaliser des activités en lien avec l'arbre fruitier et son environnement », détaille Anne Gaudin, du collectif.

À terme, quelques aménagements comme des tables, des bancs ou quelques jeux pour enfants pourront y être installés.



Deux-Sèvres – Prin Deyrançon 28/12/2022

37 arbres fruitiers anciens mis en terre

Sous des températures négatives, une poignée d'habitants motivés a pris part au chantier participatif lancé par Olivier D'Araujo, maire, pour aménager les abords de la salle des fêtes. 37 arbres fruitiers de variété ancienne ont été mis en terre pour constituer un verger où les habitants pourront venir flâner et glaner quelques pommes, poires ou prunes.

L'atelier était animé par Céline Lasalle, de Prom'Haies. L'association a lancé en 2021, en partenariat avec le Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt, un programme de sauvegarde des variétés fruitières anciennes du Poitou et de Charente sous forme de chantiers participatifs destinés à promouvoir les vergers communaux. C'est également l'occasion de créer pour les habitants un projet fédérateur autour de l'arbre et du fruit.

Prin-Devrancon fait partie des com-



Les habitants plantent aux côtés d'Olivier D'Araujo (à droite) l'amandier pointendre.

munes de moins de 2000 habitants sélectionnées et bénéficie du soutien financier du Fonds Archimbaud à hauteur de 60 % du montant du projet. La Région Nouvelle Aquitaine et la commune participent à hauteur de 20 % chacune.

Un second espace verra le jour au printemps sous la forme d'un carré de 25 plants de vignes.



PROM'HAIES

en Nouvelle-Aquitaine

Ensemble, agissons pour la haie et l'arbre champêtre, au service de nos territoires

Revue de presse

115 articles citant Prom'Haies

NOS ACTIONS SONT RÉALISÉES GRÂCE À
NOS PORTEURS DE PROJETS :
COLLECTIVITÉS, AGRICULTEURS,
ASSOCIATIONS, PARTICULIERS...
ET GRÂCE AU SOUTIEN DE :



































